

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Auteur collectif - Revue
Auteur(s)	Conservatoire national des arts et métiers (France ; 1794-....)
Auteur(s) secondaire(s)	France. Secrétariat d'Etat à l'enseignement technique (1988-1993)
Titre	Conservatoire national des arts et métiers : livret des étudiants et élèves
Adresse	Paris : [Conservatoire national des arts et métiers], 19XX-1968
Nombre de volumes	33
Cote	CNAM-BIB P 5113
Sujet(s)	Conservatoire national des arts et métiers (France) Ingénierie -- Manuels d'enseignement supérieur Périodiques
Notice complète	https://www.sudoc.fr/090290534
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?P5113_1
LISTE DES VOLUMES	
	1924
	1929
	1930
	1931-1932
	1932-1933
	1940-1941
	1941-1942
	1942-1943
	1943-1944
	1944-1945
	1945-1946
	1946-1947
	1947-1948
	1948-1949
VOLUME TÉLÉCHARGÉ	1949-1950
	1950-1951
	1951-1952
	1952-1953
	1953-1954
	1954-1955
	1955-1956
	1956-1957
	1957-1958
	1958-1959
	1959-1960
	1960-1961
	1961-1962
	1962-1963
	1963-1964
	1964-1965
	1965-1966
	1966-1967
	1967-1968

NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ	
------------------------------------	--

Auteur(s) volume	Conservatoire national des arts et métiers (France ; 1794-....)
Auteur(s) secondaire(s) volume	France. Secrétariat d'Etat à l'enseignement technique (1988-1993)
Titre	Conservatoire national des arts et métiers : livret des étudiants et élèves
Volume	1949-1950
Adresse	Paris : [Conservatoire national des arts et métiers], 1949
Collation	1 vol. (256-X p.) ; 19 cm
Nombre de vues	272
Cote	CNAM-BIB P 5113 (15)
Sujet(s)	Conservatoire national des arts et métiers (France) Ingénierie -- Manuels d'enseignement supérieur Périodiques
Thématique(s)	Histoire du Cnam
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	22/04/2026
Date de génération du PDF	22/04/2026
Recherche plein texte	Disponible
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?P5113.15

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

PS 113

SECRETARIAT D'ÉTAT A L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

CONSERVATOIRE NATIONAL
DES ARTS ET MÉTIERS



LIVRET
DES ÉTUDIANTS ET ÉLÈVES

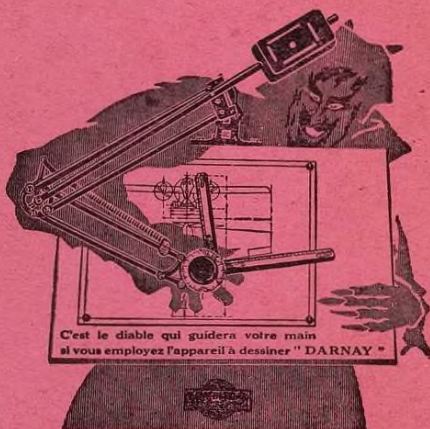
Année scolaire 1949-1950



Reproduction interdite

POUR TOUT CE QUI CONCERNE

LES INSTRUMENTS DE DESSIN ET DE BUREAUX



ADRESSEZ-VOUS à des SPÉCIALISTES

La S^{té} F. DARNAY & C^{ie}

7, rue Coypel — PARIS

PLANCHES A DESSIN
COMPAS — ÉQUERRES, Etc.

CATALOGUE SUR DEMANDE

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Notice historique sur le Conservatoire	3
Direction et Administration.....	8
Conseil d'administration.....	9
Conseil de perfectionnement.....	11
Secrétariat du Conservatoire.....	12
CORPS ENSEIGNANT :	
Professeurs honoraires.....	13
Professeurs et chargés de cours.....	13
Sous-Directeurs de laboratoire.....	18
Chefs de travaux pratiques.....	19
Assistants.....	21
ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT :	
Généralités.....	22
Conseils aux auditeurs.....	24
Conditions d'admission aux cours.....	32
PROGRAMMES GÉNÉRAUX DES COURS :	
<i>Enseignements scientifiques :</i>	
Cours généraux.....	34
Cours techniques.....	48
Cours préparatoires.....	145
Cours spéciaux.....	148
<i>Enseignements économiques :</i>	
Cours publics.....	106
Instituts et Centres d'études.....	140



	Pages.
<i>Enseignements pratiques :</i>	
Travaux pratiques (enseignements généraux)....	150
Travaux pratiques (enseignements techniques)..	156
Institut aérotechnique de Saint-Cyr.....	144
Tableau synoptique des cours.....	187
Tableau horaire des cours.....	195
SANCTIONS DE L'ENSEIGNEMENT :	
Certificats et diplômes.....	198
Prix et récompenses.....	199
Diplôme d'ingénieur du Conservatoire.....	201
Diplôme d'ingénieur des services sociaux du Conservatoire.....	224
Diplôme d'études supérieures d'Économie appliquée..	229
Diplôme d'études supérieures d'Art appliqué.....	228
Brevets spéciaux des enseignements scientifiques....	239
Brevets spéciaux des enseignements économiques....	249
MUSÉE.....	250
BIBLIOTHÈQUE.....	250
INDEX GÉNÉRAL.....	251

LE CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS.

Cette brève notice ne prétend pas faire un exposé complet de l'histoire du Conservatoire, ni de l'importante fondation dont il occupe l'emplacement; son seul but est de mieux faire connaître à ceux qui fréquentent cette vieille maison tout le passé studieux dont ses pierres ont été les témoins afin que, la connaissant mieux, ils l'aiment davantage.

En 1060 (1) furent élevés les bâtiments du monastère de Saint-Martin-des-Champs; de cette construction il ne subsiste que quelques bases de murs au sud du chœur actuel, qui paraît remonter à 1130-1140 (2). La fondation reçut le titre d'abbaye, puis de prieuré royal, avant d'être supprimée en 1790.

Ce couvent succédait lui-même à une autre maison religieuse dont on connaît peu de chose, à vrai dire, sinon qu'elle existait au viii^e siècle (3) et qu'elle fut détruite en 885. Saint-Martin-des-Champs, comme Saint-Germain-des-Prés, était situé en dehors de la ville. Le troisième prince capétien, Henri I^{er}, releva l'église et y attacha des chanoines réguliers, en leur faisant don des terres qui l'entouraient.

Un seul grand chemin partait du «Grand-Pont» (aujourd'hui le Pont-au-Change) pour rejoindre Saint-Denis (aujourd'hui la rue Saint-Denis); de cette route se détachaient deux petits chemins obliques dont on retrouve la trace dans les actuelles rues Greneta et aux Ours.

En 1079, le roi Philippe I^{er}, d'accord avec les chanoines, fit donation de l'abbaye à l'ordre de Cluny (4), qui suivait la règle de Saint-Benoît; l'illustre saint Hugues, grand érudit, constructeur de la magnifique église de Cluny, aujourd'hui détruite, étant abbé de l'ordre. L'acte fut dressé

(1) Diplôme de 1059-1060 de Henri I; la dédicace fut faite en 1067 (cf. *Bibl. nat.*, copie du xii^e siècle, n. acq. 1.1359).

(2) Voir Lefèvre-Pontalis, Congrès archéologique de Paris (1919), p. 106.

(3) Diplôme original, *Arch. nat.*; K 3, n° 15.

(4) Original perdu : copie contemporaine de l'original, *Bibl. nat.*, coll. de Bourgogne, vol. 78; Cluny, pièce n° 139.

à Saint-Benoît-sur-Loire où se trouvait alors le roi; c'est, semble-il en 1095 seulement, que le Pape Urbain II, qui avait été moine à Cluny, fulmina la bulle de confirmation. L'abbaye n'eut plus que le titre de prieuré, mais elle occupa un rang privilégié dans la hiérarchie de l'ordre clunisien, puisqu'elle fut regardée comme la troisième et, plus tard, comme la seconde fille de Cluny. Les prieurs se succédèrent pendant 710 ans; certains furent illustres : Thibaut devint évêque de Paris en 1150 et Guillaume d'Estouteville fut archevêque de Rouen en xv^e siècle; deux prieurs furent cardinaux : Pierre Ancelin de Montaigu dit le Cardinal de Laon et Armand-Jean du Plessis, cardinal de Richelieu.

Les moines qui, dépendant de Cluny étaient bénédictins, se consacraient, suivant l'habitude de cet ordre fameux, à des travaux intellectuels, théologiques, littéraires, scientifiques et historiques. Ainsi les murs de cette maison enveloppèrent toujours les recherches de pensées studieuses.

L'enceinte construite par Philippe-Auguste (de 1190 à 1211) laissait Saint-Martin-des-Champs hors la ville; l'abbaye ne fut incluse dans Paris que par l'enceinte d'Étienne-Marcel (commencée en 1358 et terminée en 1383). Les parages étant peu sûrs, Hugues, sixième prieur (1), avait fortifié le couvent de murailles pourvues de tours, enceinte qui fut rebâtie vers 1273 (2); on peut voir la reconstitution d'une tour à l'angle de la rue du Vert-Bois (3), et un grand pan de mur avec une échaugette.

Le réfectoire des moines (aujourd'hui la bibliothèque) date du xiii^e siècle. Ce monument, extrêmement bien conservé, est de la plus haute valeur pour l'histoire de l'art avec le parti de double nef aux voûtes retombant sur une file de colonnes bagnées, que l'on retrouve à l'église des Jacobins de Toulouse, et la chaire du lecteur sculptée qui a été particulièrement étudiée par Viollet-le-Duc.

Le cloître a été rebâti de 1702 à 1720 et les grands bâtiments qui contiennent aujourd'hui le Musée furent achevés en 1742 par Antoine.

(1) Vers 1130; les dates de Hugues I, sixième prieur, sont incertaines.

(2) Arrêt du Parlement dans Dom Marrier, p. 168.

(3) Elle fut refaite en 1882.

La Convention, sur le rapport de Grégoire, vota un texte qui devint le décret du 19 vendémiaire, an III (10 octobre 1794) ainsi conçu :

« ART. 1^{er}. — Il sera formé à Paris, sous le nom de Conservatoire des Arts et Métiers et sous l'Inspection de la Commission d'Agriculture et des Arts, un dépôt public de machines, modèles, outils, dessins, descriptions et livres de tous les genres d'arts et métiers; l'original des instruments, des machines, inventés et perfectionnés sera déposé au Conservatoire. »

ART. 2. — On y expliquera la construction et l'emploi des outils et machines utiles aux Arts et Métiers. »

Ce texte, qui est la charte fondamentale du Conservatoire, créait ainsi les cours, la Bibliothèque et le Musée qui existent encore aujourd'hui.

L'emplacement de l'institution n'avait pas encore été fixé et ce n'est que le 22 prairial an VI (10 juin 1798) qu'une loi, promulguée par le Directoire, établissait le Conservatoire dans les bâtiments de l'ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Il en prit possession le 12 germinal, an VII (2 avril 1799).

De 1854 à 1858, la nef et le chœur de l'église furent restaurés par Léon Vaudoyer. C'est de cette époque que datent les peintures murales à l'exception de la fresque qui se trouvait sur les piliers de droite à l'entrée du chœur. Le bas-côté nord de l'abside avec les chapelles absidiales et la chapelle de la Vierge ont été terminés en 1880. Vaudoyer construisit l'aile symétrique à la Bibliothèque, la clôture sur la rue Saint-Martin, le pavillon de l'Horloge, l'entrée du Musée, et les deux portiques qui l'encadrent, pour former un ensemble avec le square et les maisons qui le bordent.

Une école de dessin industriel fut créée en 1806, puis en 1819, un enseignement public et gratuit pour l'application des sciences aux arts industriels. Le nombre des cours — trois en 1819 — n'a cessé d'augmenter, le Musée et la Bibliothèque de s'enrichir, mais les principes qui avaient présidé à la création sont restés les mêmes : l'enseignement y est donné le soir pour permettre à tous ceux qui travaillent dans la journée de perfectionner leur édu-

cation technique, d'accroître leurs connaissances et de s'élever par leur effort à des situations meilleures. Établissement d'enseignement technique, mais d'enseignement supérieur, le Conservatoire poursuit, grâce à la valeur de son Corps enseignant et à l'ardeur de ses élèves, sa tâche de progrès scientifique et de promotion sociale.

SOCIÉTÉ DES AMIS DU CONSERVATOIRE NATIONAL
DES ARTS ET MÉTIERS.

Fondée en 1919, la Société des Amis du Conservatoire national des Arts et Métiers a pour objet de donner son appui moral et financier à cet établissement, d'enrichir ses collections (musée, laboratoires et bibliothèque) et de favoriser les travaux scientifiques et l'enseignement qui s'y rattachent.

Elle a son siège au Conservatoire.

Le bureau, choisi par le Conseil d'administration, est ainsi composé :

MM. Raoul DAUTRY, président.
René DUBRISAY, vice-président.
René RISSER, vice-président.
Jacques BOUTERON, trésorier.
DE FEZ, secrétaire général.

Tous renseignements sont fournis au Secrétariat du Conservatoire.

*
* *

UNION DES INGÉNIEURS
DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS
&
ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS.

Ces deux associations ont pour but de réunir les anciens élèves, les étudiants et élèves du Conservatoire, d'établir entre eux des relations suivies et amicales et, en général, de favoriser toute action en vue du développement et du progrès professionnel de ses membres.

Leur siège est au Conservatoire.

Pour tous renseignements et inscriptions, se présenter ou écrire à la permanence qui se tient tous les samedis, de 15 à 18 heures, au Conservatoire.

MINISTÈRE
DE
L'ÉDUCATION NATIONALE.

SECRETARIAT D'ÉTAT A L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

Direction de l'Enseignement technique.
M. BUISSON, Directeur.

CONSERVATOIRE NATIONAL
DES ARTS ET MÉTIERS.

292, rue Saint-Martin, Paris (3^e). Tél. + Turbigo 64.40.

Administration :

Directeur.....	M. LOUIS RAGEY.
Laboratoire d'Essais, Directeur. Turbigo 71.20.....	M. BELLIER.
Conservateur, chef du service de muséologie technique.....	M. LOISEAU.
Secrétaire.....	M. René TRESSE.
Bibliothécaire.....	M ^{lle} MOLLET.
Agent comptable.....	M. CHALVIGNAC.
Chef de la Comptabilité générale.	M. SAUVAGE.
Chef du Service intérieur.....	M. CAZES.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président :

M. l'Amiral LACAZE, de l'Académie française, ancien Ministre de la Marine.

Vice-Président :

M. Raoul DAUTRY, ancien Ministre, Administrateur général au Commissariat à l'Énergie atomique.

MM. Louis de BROGLIE, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.

BERTHOIN, Sénateur.

le général DASSAULT, grand chancelier de la Légion d'honneur.

M^{me} ROSE ÉTIENNE, membre du bureau de la Confédération générale du travail-force ouvrière.

MM. FIGHIERA, industriel, Directeur honoraire au Ministère du Commerce.

JULES-JULIEN, député, ancien Ministre.

Henri LONGCHAMBON, Sénateur, Directeur honoraire de la Recherche appliquée.

Paul MONTEL, membre de l'Institut doyen honoraire de la Faculté des Sciences de Paris.

Paul RAMADIER, ancien Président du Conseil, Ministre de la Défense nationale.

Pierre RICARD, Vice-Président du Conseil national du Patronat français.

Edmond ROUX, industriel.

Henri VERGNOLLE, Président du Comité d'organisation de l'Exposition nationale du Travail.

Membres de droit :

MM. BUISSON, Directeur de l'Enseignement technique.

BIZOT, chef de service à la Direction des Programmes économiques.

CALLANDREAU, Directeur de l'École centrale des Arts et Manufactures.

RAGEY, Directeur du Conservatoire national des Arts et Métiers.

le Directeur du Laboratoire d'Essais du Conservatoire national des Arts et Métiers.

le Directeur du Centre national de la Recherche scientifique.

le Président du Conseil municipal de Paris.

le Président de la Commission de l'Enseignement du Conseil municipal de Paris.

le Président de la Société des Ingénieurs civils.

le Président de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale.

BENAC, contrôleur financier.

Membres élus :

MM. DUBRISAY, Professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers.

DIVISIA, Professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers.

DANTY-LAFRANCE, Professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers.

SALMONT, Professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers.

METRAL, Professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers.

Secrétaire :

M. TRESSE, Secrétaire du Conservatoire national des Arts et Métiers.

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT.

Président :

- M. GRIMPRET, Président honoraire du Conseil d'administration de la S. N. C. F.

Membres :

- MM. BREGUET, industriel.
CABANNES, Professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris.
CHOLLEY, Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.
DEBRIE, industriel.
LUCIEN FEBVRE, Professeur au Collège de France.
GEMAEHLING, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
HABEMONT, Conseiller-maître à la Cour des Comptes.
F. HEIM DE BALSAC, Professeur honoraire au Conservatoire national des Arts et Métiers.
JAVILLIER, membre de l'Institut, Professeur honoraire au Conservatoire national des Arts et Métiers.
LASSALLE, industriel, ancien Président de la Chambre de Commerce de Paris.
MONTEIL, Professeur honoraire au Conservatoire national des Arts et Métiers.
TOUSSAINT, Professeur honoraire au Conservatoire national des Arts et Métiers.
le Directeur du Conservatoire national des Arts et Métiers.
le Directeur du Laboratoire d'Essais.
les Professeurs et chargés de cours du Conservatoire national des Arts et Métiers.
le Président de l'Union amicale des chefs de travaux et préparateurs du Conservatoire national des Arts et Métiers.
-

Le Secrétariat du Conservatoire est ouvert au public tous les jours ouvrables de 14 heures à 18 heures, et le samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures

Toute lettre ou demande adressée au Secrétariat doit être accompagnée d'une enveloppe timbrée pour la réponse.

Téléphone : TURBIGO 64-40.

*
* *

Comptes de chèques postaux n° 9063.01

*
* *

⌈ Pendant la période des inscriptions, tous renseignements concernant l'orientation des études sont donnés au Secrétariat, particulièrement le samedi de 14 à 18 heures.

*
* *

PROFESSEURS HONORAIRES
DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS.

Enseignements scientifiques :

MM. F. Heim de Balsac, Javillier, Monteil, Toussaint.

Enseignements économiques :

MM. Mantoux, Percerou, Risser.

CORPS ENSEIGNANT
DU CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS.

PROFESSEURS.

ENSEIGNEMENTS.

PROFESSEURS.	ENSEIGNEMENTS.
MM. AUDUBERT, 11, rue Pierre-Curie, Paris. Reçoit après les heures de cours.	Cours d'Électrochimie.
BAUMONT, 2, avenue Alphand, Paris (16°). Tél. Passy 74.83. Reçoit : au Conservatoire, après son cours, ou sur rendez- vous.	Chaire de Géographie commerciale et in- dustrielle.
BIZE (P. R.), 60, avenue de la Bourdonnais, Paris (7°).	Cours de Sélection et d'Orientation pro- fessionnelles.
BOUTERON (JACQUES). Reçoit : au Conservatoire, le samedi, après son cours.	Chaire de Droit com- mercial.
BOUTRY (G. A.), 292, rue Saint-Martin, Paris (3°). Reçoit : après le cours et au laboratoire sur rendez-vous.	Chaire de Physique ap- pliquée aux Indus- tries du Vide et de l'Électronique.
BRANGER (JACQUES), 56, quai des Orfèvres, Paris (1°). Tél. Odéon 95.53. 12, rue de Grammont, Paris (2°). Tél. Richelieu 66.32. Reçoit après son cours et sur rendez-vous.	Cours d'Économie et de Technique ban- caires.

M.

BRUNET (ANDRÉ),

1, rue de l'Université, Paris (7°).
Tél. Littré 19.41.

Reçoit : les élèves inscrits, au Conservatoire, après son cours ; les autres personnes sur rendez-vous.

CHAGNON,

Reçoit : au Conservatoire, après son cours et sur rendez-vous.

CHOUARD (PIERRE),

11, rue du Val-de-Grâce, Paris (5°).

Reçoit : au Conservatoire après le cours et sur rendez-vous.

COURNOT.

Reçoit : au Conservatoire, le samedi de 10 heures à midi.

DANTY-LAFRANCE,

18 bis, rue de Chartres, Neuilly-sur-Seine. Tél. Maillot 48.42.

Reçoit : après son cours ou sur rendez-vous.

DENIVELLE,

3, rue Eugène-Manuel, Paris (16°)

Reçoit : au Conservatoire (laboratoire), après son cours.

DIVISIA.

95, boulevard Jourdan, Paris (14°).

Reçoit : au Conservatoire, après son cours et sur rendez-vous.

Cours de Technique financière et comptable des Entreprises.

Chaire de Chimie industrielle.

Chaire d'Agriculture et Productions agricoles dans leurs rapports avec l'Industrie.

Chaire de Métallurgie et Traitement des métaux.

Chaire d'Organisation scientifique du travail.

Chaire de Chimie tractoriale.

Chaire d'Économie industrielle et Statistique.

MM.

DUBOURDIEU,

9, avenue de Suffren, Paris (7*).
Tél. Suffren 62.34.

Reçoit : au Conservatoire,
après chaque cours ou chez lui
sur rendez-vous.

Cours de Théorie ma-
thématique des assu-
rances et Calcul des
probabilités.

DUBRISAY (RENÉ),

Reçoit : au Conservatoire
(Laboratoire de Chimie géné-
rale), une demi-heure avant le
cours.

Chaire de Chimie
générale dans ses
rapports avec l'in-
dustrie.

FLEURY,

Reçoit : au Conservatoire, le
samedi, de 16 h. à 18 h.

Chaire de Physique
générale
et
Cours de Métrologie
générale et indus-
trielle.

FOURASTIÉ,

2, rue Montalembert, Paris (6*).
Tél. Littré 67.91.

Reçoit : les élèves inscrits, au
Conservatoire, avant son cours ;
les autres personnes sur rendez-
vous.

Cours d'Assurances (au
point de vue écono-
mique).

FRIEDMANN (GEORGES),

7, avenue du Colonel-Bonnet,
Paris (16*).

Chaire d'Histoire du
travail.

GIRERD,

55, rue de Babylone, Paris (7*).
Tél. Alésia 50.80.

Cours de Technique
aéronautique.

GOBLET,

5, avenue d'Eylau, Paris.
Reçoit : sur rendez-vous.

Cours de Géographie
des transports.

HEIM DE BALSAC (H.),

34, rue Hamelin, Paris.

Reçoit : sur rendez-vous.

Cours de Biologie agri-
cole et industrielle.

MM.

- GUINIER,
44, boulevard de Port-Royal,
Paris (5^e). Tél. Port-Royal
10.56.
Reçoit : au laboratoire.
- HUGUENARD,
50, rue Pelleport, Paris (20^e).
Reçoit : au Conservatoire
(Laboratoire de Téléphonovi-
sion).
- JANNEAU (G.),
9, rue de Condé, Paris (6^e).
- LAFUMA,
5, rue de Médecis, Paris (6^e).
Tél. Danton 85.93.
Reçoit : au Conservatoire,
avant son cours.
- LAVOLLAY,
29, rue de Tournon, Paris (6^e).
- LEFRAND,
Reçoit : au Conservatoire
(Chaire d'Électricité indus-
trielle), les samedis de 14 h.
à 17 h.
- MAILLARD (F.),
48, rue des Écoles, Paris (5^e).
Tél. Danton 80.05.
Reçoit : au Conservatoire,
avant le cours et sur rendez-
vous.
- MALINSKI,
110, avenue du Roule, Neuilly-
sur-Seine.
Reçoit : les élèves inscrits, au
Conservatoire, avant son cours,
les autres personnes sur rendez-
vous.
- Technique des rayons
X et structure des
métaux.
- Chaire de Techniques
d'enregistrement, de
transmission et de
reproduction des
sons et des images.
- Chaire d'Art appliqué
aux métiers.
- Chaire de Chimie
appliquée aux maté-
riaux de construc-
tion.
- Chaire de Chimie agri-
cole et biologique.
- Chaire d'Électricité
industrielle.
- Chaire de Filature et
Tissage.
- Cours d'Assurances (au
point de vue juri-
dique).

MM.

MESNAGER,

Reçoit : au Conservatoire, le samedi, de 17 h. à 19 h.

MÉTRAL,

16, boulevard Flandrin, Paris (16°).

Reçoit : au Conservatoire, sur rendez-vous.

PARODI,

12, avenue Alphan, Paris (16°).
Tél. Kléber 96.53.

Reçoit à son adresse personnelle sur rendez-vous.

POIVILLIERS,

11, boulevard de Levallois, Neuilly-sur-Seine. Tél. Maillot 46.86.

Reçoit : au Conservatoire (Laboratoire de Photogrammétrie), sur rendez-vous.

SAINTE-LAGÜE,

12, rue Barye, Paris (17°). Tél. Wagram 09.23.

Reçoit : au Conservatoire après chaque cours, ou chez lui sur rendez-vous.

SALMONT,

30, boulevard de la Saussaye, Neuilly-sur-Seine. Tél. Maillot 46.64.

Reçoit : à son adresse personnelle, sur rendez-vous téléphonique.

SERRUYS,

102, rue du Bac, Paris (7°).

Reçoit : au Conservatoire, immédiatement avant les cours.

SOULA,

41, rue Gay-Lussac (Institut d'orientation professionnelle).

Chaire de Constructions civiles.

Chaire de Mécanique.

Chaire d'Application de l'Électricité à la traction.

Chaire de Photogrammétrie.

Chaire de Mathématiques (en vue des applications).

Chaire de Sécurité du travail.

Chaire de Moteurs à combustion interne.

Cours de Physiologie du travail.

MM.

THÉRY,

31, quai de l'Horloge, Paris.

Reçoit : au Conservatoire,
avant le cours et sur rendez-
vous.

Chaire de Machines.

VÉRON,

Reçoit : au Conservatoire
(Laboratoire de Chauffage), les
jeudi et samedi de 16 h. à 18 h.

Chaire de Chauffage
industriel.

N...

Chaire de
Radioélectricité.

SOUS-DIRECTEURS DE LABORATOIRES.

MM.

LECOUSTEY,

Reçoit : au Conservatoire, les
mardi et vendredi, de 15 h. à
17 h.

Travaux pratiques
d'Électricité indus-
trielle.

LEROUX,

19, avenue Hoche, Paris (8°).
Tél. Wagram 28.48.

Reçoit : sur rendez-vous.

Travaux pratiques de
Chimie agricole et
biologique.

RINGEISSEN,

Reçoit : au Laboratoire, le
lundi de 10 h. à 12 h.

Travaux pratiques de
Chimie tinctoriale.

ROEHRICH,

117, rue de la Convention, Pa-
ris (15°).

Reçoit : au Laboratoire, le
samedi, de 10 h. à 12 h.

Travaux pratiques de
Filature et Tissage.

CHEFS DE TRAVAUX.

MM.

ARDITTI,

Reçoit : au Laboratoire, sur rendez-vous.

Travaux pratiques de Chimie industrielle.

BRANDICOURT,

Reçoit : sur rendez-vous au Laboratoire de la chaire.

Travaux pratiques de Photogrammétrie.

DIDIER,

Reçoit : au Laboratoire de la Chaire.

Travaux pratiques de Techniques d'enregistrement, de transmission, de reproduction des sons et des images.

DUBOIS,

Reçoit : au Conservatoire, les mercredi et jeudi (après-midi).

Travaux pratiques de Chauffage industriel.

GOUZIL,

Reçoit : au Conservatoire, le samedi après-midi.

Travaux pratiques de Métrologie.

GUILLET (LÉON),

Reçoit : au Conservatoire, le samedi.

Travaux pratiques de Métallurgie et traitement des métaux.

LAMBRAULT (GEORGES),

25, rue de l'École-de-Médecine, Paris (6^e). Tél. Danton 89.54.

Travaux pratiques de Machines.

LE GALL,

Reçoit : au Conservatoire, le jeudi après-midi.

Travaux pratiques de Physique générale.

LESCAIL,

80, rue du Rocher. Paris (8^e).
Tél. Europe 58.29

Travaux pratiques de Constructions civiles.

MM.

MAGOT-CUVRU,

32, avenue de Suffren, Paris (15^e)
Tél. Suffren 64-31.

Reçoit : au Laboratoire, sur
rendez-vous.

Travaux pratiques de
Moteurs à combus-
tion interne.

PERNET,

Reçoit : au Laboratoire, tous
les jours, de 15 h. à 17 h.

Travaux pratiques
d'Art appliqué aux
métiers.

RAYMOND (F.),

Reçoit : Salle des T. P., Méca-
nique.

Travaux pratiques de
Mécanique.

SAINT-MAXEN,

Reçoit : au Conservatoire
(Laboratoire de Chimie géné-
rale), le lundi et le samedi de
14 h. à 18 h.

Travaux pratiques de
Chimie générale dans
ses rapports avec
l'Industrie.

THURET,

Reçoit : au Conservatoire, les
mercredi et samedi (après-midi).

Travaux pratiques de
Chimie appliquée
aux matériaux de
construction.

ASSISTANTS.

MM.

Chaire de Physique générale	CHARENTREAU.
Chaire de Chimie générale dans ses rapports avec l'Industrie	CHESSÉ.
Chaire de Métallurgie	RACINET.
Chaire d'Électricité industrielle ..	LAVIGNON.
Cours de Physiologie du travail . . .	D ^r VIEU.
Chaire d'Agriculture	CASTAN.
Chaire d'Art appliqué aux métiers.	PERNET.
Chaire de Physique appliquée aux industries du vide et de l'élec- tronique	M ^{me} BAUDIN. DELCROIX.
Chaire de Chimie agricole et bio- logique	BITTEL.
Chaire de Téléphonovision	PINEL.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

Les enseignements scientifiques, économiques et pratiques, donnés actuellement par le Conservatoire sont organisés comme suit :

ENSEIGNEMENTS MAGISTRAUX.

Cours scientifiques :

Cours généraux, portant sur les mathématiques, la chimie, la mécanique, la métrologie et la physique, ils ont pour but de compléter l'instruction générale des élèves désireux de poursuivre des études spécialisées.

Cours techniques fondamentaux, où sont développées les applications des cours généraux.

Cours préparatoires de mathématiques, de machines, de moteurs à combustion interne et de constructions civiles, sont destinés aux débutants et doivent leur permettre de suivre avec fruit les enseignements généraux et techniques de leur choix.

Cours spéciaux sur les traitements de surface des métaux, comportant un enseignement oral et pratique, donnant lieu à la délivrance d'un diplôme spécial.

Cours économiques :

Ces enseignements sont donnés soit dans les cours publics soit dans les cours et conférences des Instituts et Centres d'études fondés par le Conservatoire.

ENSEIGNEMENTS PRATIQUES.

Travaux pratiques : ils consistent en conférences, manipulations, dessins et travaux de laboratoire; ils complètent l'enseignement de certains cours publics.

CONFÉRENCES D'ACTUALITÉS SCIENTIFIQUES,
INDUSTRIELLES ET ÉCONOMIQUES.

Des conférences d'actualités scientifiques, industrielles et économiques sont données au Conservatoire, chaque année, d'avril à juin; elles ont pour but de former et de perfectionner des techniciens sur les inventions et procédés nouveaux.

Les cours d'enseignements magistraux, scientifiques et économiques, ont lieu au Conservatoire de novembre à fin avril, à partir de 18 heures; ils sont publics et gratuits.

Les travaux pratiques ont lieu dans la journée et un droit de 2.000 francs par an doit être acquitté par les élèves admis à y participer. Une prime d'assurance contre les accidents de laboratoire, de 150 francs par an, doit être payée dès l'admission.

CONSEILS AUX AUDITEURS
DU
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS
ET MÉTIERS.

Les Cours sont publics et qui veut s'instruire, vient ici. Jamais une barrière, un règlement, une organisation ne sépareront le Maître de quiconque aspire à devenir son disciple.

En choisissant les plus éminents des professeurs de sciences appliquées ou de sciences économiques pour enseigner dans cette Maison, on a voulu que les leçons soient les plus sûres et aussi les plus claires. Mais, en raison de la complexité des connaissances, les secours qu'une science apporte à une autre, le rôle des mathématiques notamment, dans les autres études, méritent l'attention de ceux qui veulent avancer sans erreur, sans perte de temps, sans déception. Ces brefs conseils, écrits pour les guider, ne constituent pas une règle impérative et ne remplacent nullement les directions précises que les auditeurs trouveront auprès des Maîtres du Conservatoire national des Arts et Métiers.

*
* *

Afin de rendre plus fructueux certains enseignements, proprement scientifiques, des cours préparatoires ont été organisés :

Le Cours de mathématiques préparatoires s'adresse aux débutants qui n'ont pu acquérir par leurs études antérieures des notions élémentaires d'algèbre et de géométrie sans lesquelles il n'est pas possible de suivre avec fruit le cycle complet de l'un des enseignements suivants :

Electricité industrielle ;

Physique générale dans ses rapports avec l'industrie ;

Métallurgie et traitement des métaux ;

Machines ;

Moteurs à combustion interne.

Le Cours préparatoire à l'enseignement des machines créé en 1941, facilite l'accès, soit du Cours de *Machines*, soit du Cours de *Moteurs à combustion interne*, à ceux des auditeurs qui n'ont pas une assez forte culture mathématique et qui, faute de temps, ne peuvent suivre les deux années du Cours spécial de Mathématiques.

Le Cours de mathématiques en vue des applications ne peut être suivi que par des auditeurs possédant déjà les connaissances de mathématiques élémentaires acquises antérieurement ou au cours préparatoire. Le cours traite, en deux années, des matières qui constituent ce qu'on appelle les mathématiques spéciales ou les mathématiques générales (étude des fonctions, des dérivées, étude des séries, calcul intégral, notions déjà étendues de géométrie analytique, application du calcul intégral à l'étude des aires, des volumes, des moments d'inertie ou à celle des équations différentielles...).

C'est un enseignement de base pour toutes les études scientifiques sérieuses. Il est indispensable pour suivre les cours de :

- Constructions civiles ;*
- Mécanique ;*
- Photogrammétrie ;*
- Technique aéronautique ;*
- Théorie mathématique des assurances.*

Il est recommandé à ceux des auditeurs des cours de Physique générale, de Métrologie, de *Machines*, de *Moteurs à combustion interne*.

Le Cours de physique générale constitue, en tout ou partie, une très précieuse introduction à des études plus spécialisées :

- Électricité industrielle ;*
- Métallurgie ;*
- Technique aéronautique ;*
- Technique d'enregistrement des sons et des images ;*
- Chauffage industriel ;*
- Chimie des matériaux de construction.*

Il contribue à une meilleure compréhension du Cours de Chimie générale.

Certains enseignements fondamentaux sont précieux pour l'étude de spécialités industrielles et l'appui mutuel que se

prêtent certaines techniques contribue à l'intelligence des leçons des unes et des autres.

Ainsi, le *Cours de métallurgie et de traitement des métaux* fait référence surtout aux notions de *Chimie minérale* et à certains chapitres de *Physique générale* et d'*Électricité*. Les élèves du professeur de *Métallurgie* ont aussi intérêt à suivre le *Cours de Chauffage industriel* et le *Cours d'Organisation scientifique du travail*.

Les cours de *Chimie industrielle*, de *Chimie tinctoriale*, le cours de *Chimie biologique et agricole*, le cours de *Chimie des matériaux de construction*, le cours d'*Électrochimie*, ont pour base le cours de *Chimie générale* qu'il faut suivre d'abord. A la chimie biologique, est lié étroitement l'enseignement de l'*Agriculture*.

Le cours complet et les travaux pratiques de *Techniques du son et des images* sont destinés à toutes les personnes qui désirent se perfectionner dans la pratique des industries du phonographe, du cinématographe, de la radiodiffusion et de la télévision. Ils exigent une bonne formation en physique générale et électricité industrielle ainsi que des éléments de calcul différentiel et intégral et de chimie générale.

Le Cours et les Travaux pratiques de *Physique appliquée aux industries du vide et de l'électronique* sont plus particulièrement destinés à initier les élèves aux techniques physiques très particulières employées par une branche de l'industrie qui est aujourd'hui devenue très puissante : la construction des sources lumineuses, des lampes d'émission et de réception de T. S. F., des cellules photoélectriques, des tubes à rayons X, de leurs accessoires. Ce cours nouveau présente, avec le précédent, une parenté évidente; plus peut-être que pour toutes les autres chaires, les travaux pratiques qui le complètent ont une importance essentielle.

Les élèves du *Cours de Chauffage industriel* doivent pouvoir utiliser les lois très générales de la chimie et de l'électricité, et avoir une connaissance élémentaire du calcul différentiel.

Le cours de *Moteurs à combustion interne* ne peut être abordé et suivi avec succès que si l'on possède un minimum de connaissances mathématiques.

Pour cette raison, il est recommandé, si l'on n'a pas acquis antérieurement une formation suffisante en algèbre, de suivre, avant d'aborder le cours de *Moteurs*, le cours

préparatoire à l'enseignement de Machines, qui a lieu entre le 1^{er} octobre et le 15 novembre, ou le cours de *Mathématiques préparatoires*.

Des attestations relatives à ces cours préparatoires ou des diplômes équivalents seront de toutes façons réclamés aux candidats qui ne voudront pas subir d'examen probatoire pour l'inscription aux travaux pratiques du cours de *Moteurs à combustion interne*.

*
* *

Quelques indications peuvent éclairer les auditeurs désireux de suivre les autres enseignements qui sont par nature plus indépendants :

Le *Cours d'Agriculture* est destiné d'abord à toutes les personnes désireuses de se perfectionner dans la pratique des travaux de jardinage pour la région parisienne, des travaux agricoles en général, tout en fondant cette expérience sur la connaissance des lois scientifiques de la biologie des végétaux.

Une partie du cours, nettement distincte par l'horaire et par le programme, est consacrée à la mise au point d'une question d'actualité, nouvelle chaque année, choisie parmi celles qui intéressent à la fois la science et la pratique, et qui ne sont pas encore exposées dans les traités classiques. Cette partie de l'enseignement, bien que présentée de façon à être accessible à tous les auditeurs cultivés, a un caractère beaucoup plus élevé et est de nature à intéresser les spécialistes et les professionnels.

Le *Cours de Filature et tissage* n'exige pas de préparation préalable.

Le *Cours d'Art appliqué aux métiers*, à la fois critique et constructif, se propose de dégager les raisons techniques et spirituelles qui ont, dans leur temps, déterminé les formes et suscité les solutions. Il ne saurait être dogmatique parce que l'expérience a démontré l'inaptitude de l'esprit humain à s'accommoder d'impératifs fixes en un domaine qui est essentiellement celui de la libre invention.

Mais à travers les formes, même hardies, apparaît toujours, aux grandes époques, un souci d'ordre utilitaire. La même raison pratique inspire le buffet du xv^e siècle et la chiffon-

nière du XVIII^e, le décor grec soulignant la structure et la mouluration des bronzes d'ameublement du temps de Louis XV; le cours étudie les programmes du passé et les interprétations qu'ils ont entraînées.

Cette analyse révèle la constance d'une loi trop méconnue : que les propriétés de la nature ni les effets de l'outillage ne sont les véritables promoteurs de l'évolution. L'esprit, au contraire, toujours cherche des solutions nouvelles, et c'est leur développement qui constitue et jalonne l'évolution des arts appliqués. Le besoin n'a créé l'organe, l'idée n'a trouvé sa forme qu'à travers de laborieuses épreuves, faute souvent de s'être clarifiés d'emblée, faute aussi d'avoir conçu largement ses destinées.

Le cours s'applique donc à saisir objectivement les conceptions générales des formes, dans le présent comme dans le passé. Ce n'est pas le chef-d'œuvre élaboré par un maître et constituant l'expression d'une personnalité d'exception, destiné d'ailleurs aux grandes collections publiques ou privées qui contient l'étincelle de vie, encore qu'il puisse la faire jaillir; c'est le modèle étudié par la société en fonction des conditions qui gouvernent son travail, économie de l'effort et de la matière, spécialisation de l'équipement industriel technique et même professionnel, nécessité de la normalisation, appels du marché mondial. Le cours en substance prépare à cet effet soit des chefs d'ateliers soit des artisans originaux dans les nombreux secteurs de la production où le goût et l'idée créatrice ont un rôle à remplir.

L'Organisation scientifique du travail est la science du rendement; elle détermine et applique aussi bien dans l'industrie, le commerce et l'agriculture que dans les administrations, les méthodes permettant d'obtenir le maximum de résultats avec le minimum d'efforts. Ces méthodes contrairement à une erreur trop répandue, sont relativement plus efficaces dans les petites et moyennes entreprises que dans celles qui travaillent en grande série.

Pour aborder le cours d'Organisation scientifique du travail il n'est besoin d'aucune connaissance spéciale. Il intéresse tous ceux que préoccupe la vie des entreprises, qui veulent introduire de l'ordre et l'efficacité maxima dans le travail de l'homme.

Le Cours de Droit commercial s'adresse aux commerçants, aux employés désireux de préciser leurs connaissances

de la législation commerciale et des instruments en usage dans le commerce.

Le *Cours de Technique financière et comptable des entreprises* s'adresse non seulement aux professionnels de la comptabilité, mais aussi à tous ceux qui, en raison de leurs travaux ou de leurs études, doivent connaître l'organisation et la gestion financière des entreprises, en suivre ou en contrôler l'exploitation, en apprécier les résultats par l'interprétation des bilans. Le cours complète notamment les études économiques et financières dont il constitue l'application pratique; il comprend l'étude des problèmes d'organisation et de plan comptables; il comporte l'exposé critique des principales méthodes de comptabilité industrielle.

Le Cours de technique financière et comptable des entreprises d'adresse en particulier :

— aux étudiants désireux de parfaire leur culture économique par l'étude des problèmes de science financière et d'économie appliquées;

— aux cadres des entreprises industrielles, commerciales et bancaires, qu'elles soient publiques ou privées, qui cherchent à élargir leurs horizons professionnels;

— aux ingénieurs et techniciens qui, quelle que soit la branche d'activité dont ils relèvent, se préoccupent du calcul exact des prix de revient ou des problèmes de gestion générale;

— aux délégués des Comités d'entreprise et organismes professionnels, soucieux de recueillir les informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission économique et sociale.

L'enseignement — qui part de notions économiques dont la compréhension n'exige aucune connaissance spéciale, notamment en matière comptable, — est conçu de manière à permettre à tout auditeur d'en tirer parti, quelle que soit la nature de sa préparation.

Le *Cours de Physiologie du travail* et le *Cours de Sélection et Orientation professionnelles* s'adressent aux auditeurs qui, ayant à conseiller ou à diriger des hommes, désirent posséder des connaissances plus approfondies sur la structure, le fonctionnement, l'utilisation rationnelle de l'organisme humain dans les métiers et dans les professions.

Pour suivre ces cours, une forte instruction est moins nécessaire qu'un esprit observateur et sensé.

Ils seront donc suivi avec fruit par les chefs d'entreprises, les ingénieurs, les chefs d'ateliers ayant à organiser une production ou diriger la main-d'œuvre, par des éducateurs ayant à former des apprentis ou des ouvriers, des médecins ayant à assurer des services sociaux publics ou privés, des techniciens de la sécurité, des chimistes, des surintendantes d'usines et des assistantes sociales, des sélectionneurs.

Le *Cours de Sécurité du travail* s'adresse aux auditeurs qui désirent s'orienter vers les activités se rapportant à la sécurité de l'homme au travail (ingénieurs, inspecteurs ou agents de sécurité, personnel supérieur des usines, agents de maîtrise, surintendantes d'usine). Des connaissances techniques d'ordre général sont indispensables. Les auditeurs peuvent compléter de telles connaissances dans les différents cours de sciences appliquées du Conservatoire. Ceux qui prépareraient le brevet spécial ou le diplôme d'ingénieur avec mention «Sécurité du travail» devraient suivre aussi le *cours d'Organisation scientifique du travail* et le *cours de Physiologie du travail*. On leur recommandera, en outre, les leçons de l'*Institut de Technique sanitaire* et la troisième année du cours d'*Économie industrielle et statistique*.

Tous les enseignements économiques sont accessibles sans préparation spéciale et constituent un excellent moyen d'intensifier le progrès du jugement économique et de la culture sociale.

En outre, par leur groupement, ces cours permettent la préparation de brevets des sciences économiques qui attestent des connaissances sérieuses fort utiles aux cadres des entreprises.

Ceux qui recherchent un perfectionnement dans les *Sciences bancaires et commerciales* pourront, au cours de trois années consécutives, suivre les enseignements suivants :

- Droit commercial ;*
- Géographie industrielle et commerciale ;*
- Économie industrielle et statistique ;*
- Technique financière et comptable des entreprises ;*
- Économie et technique bancaires.*

La préparation du brevet avec mention d'*Économie appliquée* peut se faire dans le même temps grâce aux cours suivants :

Droit commercial ;
Organisation scientifique du travail ;
Géographie industrielle et commerciale ;
Géographie des transports ;
Économie industrielle et statistique ;
Technique financière et comptable des entreprises ;
Économie et technique bancaires ;
Assurances.

Enfin, le brevet avec mention de *Sciences sociales* est la sanction des études des cours suivants :

Histoire du travail ;
Assurances ;
Sécurité du travail ;
Physiologie du travail.

Le cours d'Histoire du Travail veut une mention particulière. S'appuyant sur les autres enseignements économiques du Conservatoire et à son tour les complétant, l'Histoire du Travail envisagée parallèlement dans l'évolution des techniques et dans leurs retentissements physiques, psychiques et sociaux sur les travailleurs de l'industrie, du commerce et de l'agriculture, est un cours de *culture générale*.

Cet enseignement, tourné vers la connaissance des réalités modernes du travail, pose des problèmes, éveille des curiosités et s'adresse à tous ceux que préoccupe le souci d'élargir l'horizon de leur pensée.

CONDITIONS D'ADMISSION

1° COURS PUBLICS.

Le cours publics sont gratuits et toute personne y est admise sans aucune formalité.

Les étudiants désireux de subir, à la fin de l'année scolaire, un examen en vue de l'attribution du certificat des Cours du Conservatoire des Arts et Métiers, doivent, avant le 1^{er} novembre, délai de rigueur, demander leur inscription par écrit au Directeur de l'établissement. Nul ne peut être inscrit s'il n'est âgé de 17 ans révolus; les bacheliers de l'enseignement secondaire sont dispensés de droit de la condition de limite d'âge (1). Cette demande doit contenir les renseignements suivants :

Nom, prénoms;
Date et lieu de naissance;
Profession;
Nationalité;
Études antérieurement faites;
Récompenses ou certificats annuels déjà obtenus au Conservatoire.

Les étudiants de nationalité étrangère doivent, en outre présenter la carte d'identité, délivrée par l'autorité préfectorale.

Les étudiants inscrits reçoivent gratuitement pour chacun des cours, une carte d'assiduité. Celle-ci revêtue de la photographie du titulaire, doit être présentée, à chaque séance, au gardien chargé d'apposer le poinçon constatant la présence régulière de l'auditeur à toutes les leçons du cours

2° TRAVAUX PRATIQUES.

Pour être admis à suivre cet enseignement pratique, les candidats doivent :

1° Satisfaire aux conditions requises des auditeurs des cours publics;

(1) Aucun âge minimum n'est exigé pour l'inscription aux cours préparatoires.

2° Justifier de connaissances scientifiques suffisantes; ils subissent, à cet effet, un examen devant les professeurs intéressés au jour qui leur est indiqué. Leurs demandes doivent mentionner les études précédemment faites, ainsi que les travaux professionnels déjà exécutés.

Les demandes d'inscription à l'examen probatoire d'entrée aux travaux pratiques sont, en principe, reçues au Secrétariat du Conservatoire, du 20 septembre au 10 octobre de l'année scolaire.

Un tableau porté à la connaissance des auditeurs fixe chaque année la date limite d'inscription pour chacun des laboratoires.

Droit d'inscription aux travaux pratiques.

Les élèves admis ont à acquitter un droit d'inscription de 2.000 francs par année scolaire.

Cette somme peut être payée soit en une fois, soit en plusieurs fractions, savoir :

300 francs au moment de l'inscription;

500 francs le 1^{er} novembre;

500 francs le 1^{er} février;

500 francs le 1^{er} avril;

200 francs avant de se présenter à l'examen de fin d'année.

Une réduction de 25 p. 100 sur les droits de scolarité est consentie aux élèves qui suivent simultanément deux enseignements. Cette réduction est portée à 30 p. 100 pour les élèves qui suivent simultanément plus de deux enseignements.

Les élèves doivent se présenter au Secrétariat dès qu'ils sont en possession de leur demande d'inscription, visée par le Professeur, pour acquitter les droits. *Un contrôle est exercé pour interdire l'entrée des cours aux élèves qui ne sont pas en règle avec l'administration.*

Une prime annuelle de 150 francs, pour assurance contre les accidents de laboratoire, est payable dès l'admission.

3° INSTITUTS ET CENTRES D'ÉTUDES.

Les conditions d'admission sont fixées par le règlement de chaque Institut ou Centre d'Études. Se renseigner aux Secrétariats.

PROGRAMMES GÉNÉRAUX DES COURS PUBLICS

Chaque enseignement est le plus souvent réparti sur plusieurs années. Mais il est toujours possible de commencer à suivre un cours quelle que soit l'année professée.

COURS PUBLICS ENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES

I. COURS GÉNÉRAUX.

MATHÉMATIQUES.

(En vue des applications.)

M. SAINTE-LAGUË, Professeur.

Chaire créée par ordonnance du 25 novembre 1819
et transformée par décret du 12 avril 1922.

1^{re} année.

Compléments d'algèbre.

Combinaisons. Formule du binôme.
Déterminants. Équations linéaires.
Nombres complexes.

Fonctions.

Généralités. Fonctions usuelles. Fonctions trigonométriques et fonctions inverses.
Fonction exponentielle. Fonction logarithmique. Fonctions hyperboliques et fonctions inverses.
Infiniment petits.

Dérivées.

Calcul des dérivées. Formes indéterminées, Variations.
Fonctions primitives. Valeur moyenne d'une fonction.
Fonctions de plusieurs variables. Dérivées partielles.
Différentielles.

Équations.

Coefficients et racines. Racines réelles.
Calcul des racines.

Séries.

Séries à termes positifs. Nombre e . Autres séries.
Séries entières. Séries de Mac-Laurin. Développements en
série entière.
Fonctions de variables complexes.

Calcul intégral.

Primitives usuelles. Méthodes d'intégration.
Intégration des fonctions rationnelles. Intégrales qui s'y
ramènent.

2^e année.

Ligne droite. Angles et distances.
Cercle. Ellipse. Hyperbole. Parabole.
Lieux géométriques. Propriétés diverses.
Enveloppes.
Courbes en général.
Coordonnées polaires.
Formes paramétriques.
Équations implicites.
Courbure.
Propriétés générales des coniques.
Diamètres. Pôles et polaires.
Géométrie analytique dans l'espace. Quadriques.

Applications du calcul intégral (en particulier à la géométrie).

Intégrales curvilignes.
Aires. Arcs. Volumes de révolution. Surfaces de révolution.
Intégrales doubles ou triples. Volumes quelconques.
Masses.

Centres de gravité. Moments d'inertie.
Équations différentielles du premier ordre.
Autres équations différentielles.
Équations aux dérivées partielles.

CHIMIE GÉNÉRALE
DANS SES RAPPORTS AVEC L'INDUSTRIE.

M.^e René DUBRISAY, Professeur.

Chaire créée par ordonnance du 25 novembre 1829.

1^{re} année.

Généralités sur les phénomènes chimiques. Corps simples et composés. Étude descriptive sommaire des corps simples : leurs propriétés essentielles.

Définition et propriétés des acides, bases et sels.

Lois pondérales des combinaisons chimiques. Nomenclature et notation.

Étude descriptive des métalloïdes et de leurs composés. Classification de Dumas.

2^e année.

Étude descriptive des métaux et des composés métalliques.

Notions d'atomistique. Justifications diverses des concepts de molécules et d'atomes. Classification de Mendéléef.

Idées modernes sur la structure de la matière (applications à la chimie).

Mécanique chimique : principe de l'équivalence (applications). Principe de Carnot : applications à l'étude de l'évolution des phénomènes chimiques et en particulier des équilibres. Lois de Gibbs et de Le Chatelier. Vitesse de réaction. Applications des lois de la mécanique chimique à des exemples empruntés à la chimie minérale.

Notions d'électrochimie. Applications diverses : préparations électrolytiques. Théorie des ions. Exposant d'hydrogène des solutions. Phénomènes d'oxydo-réduction.

3^e année.

Chimie organique. Analyse immédiate et analyse élémentaire des systèmes organiques.

Composés organiques. Valence. Radicaux. Groupements fonctionnels. Fonctions chimiques.

Série aliphatique, série isocyclique, série hétérocyclique.
Étude descriptive des diverses fonctions et de leurs représentants les plus importants spécialement dans la série aliphatique et dans la série aromatique.

Évolution des réactions de la chimie organique : rendement. Action catalytique. Photochimie.

Relations entre la constitution des corps organiques et leurs propriétés.

MÉCANIQUE.

M. MÉTRAL, Professeur.

Chaire créée par Ordonnance du 26 septembre 1839
et transformée par décret du 10 septembre 1907.

1^{re} année.

LIVRE I.

I. Notions fondamentales.

Grandeurs. Mesures. Orientation de droites, surfaces, volumes. Espace de temps.

II. Éléments de géométrie et de calcul vectoriel.

Vecteurs, opérations sur les vecteurs. Produit scalaire. Produit vectoriel. Produit mixte. Vecteurs glissants. Moment. Torseurs et dynames. Réduction des torseurs. Théorèmes de Chasles. Théorèmes de Varignon. Dérivation et intégration des vecteurs.

III. Rappel de géométrie des courbes et des surfaces.

Définition vectorielle d'une courbe et d'une surface. Degré. Classe. Tangente. Courbure. Oscillation. Plan osculateur. Plan rectifiant. Contact de courbes et de surfaces. Indicatrice sphérique. Trièdre principal, courbures et torsion. Formules de Frénet. Développées. Développantes. Enveloppes de courbes et de surfaces. Enveloppes d'un plan mobile. Surfaces développables. Surfaces réglées gauches.

IV. *Géométrie des déplacements finis.*

Déplacements dans le plan. Opérations élémentaires.
Réduction canonique.

Déplacements dans l'espace. Opérations élémentaires.
Réduction canonique.

V. *Cinématique du point.*

Mouvement. Trajectoires. Vitesse. Hodographe, accélération. Mouvements particuliers, uniformes, variés, harmoniques, amortis.

VI. *Composition des mouvements.*

Règle de Fresnel. Champs de déplacement, mouvement absolu, relatif, d'entraînement. Théorèmes de Roberval, de Coriolis et leur généralisation. Application de ces théorèmes.

VII. *Cinématique du solide.*

Mouvements élémentaires. Mouvements tangents. Composition de rotations et translations instantanées. Mouvement hélicoïdal tangent. Distribution des vitesses et des accélérations.

VIII. *Mouvements relatifs de solides en contact.*

Glissement. Pivotement. Roulement. Viration. Axoïdes.

IX. *Mouvement d'une figure plane dans son plan.*

Centre instantané de rotation. Applications. Formule d'Euler-Savary. Cercle des inflexions et cercle des rebroussements. Distribution des accélérations. Mouvement épicycloïdal.

X. *Mouvement autour d'un point fixe.*

Courbes sphériques des inflexions et des rebroussements. Théorème de Rivals.

XI. *Mouvement le plus général d'un corps solide.*

Axoïdes de viration.

XII. *Cinématique graphique.*

Cinèmes du premier et du second ordre. Applications.

LIVRE II.

MÉCANISMES.

I. *Généralités et classification.*

Machines et mécanismes. Chaînes cinématiques. Couples de contact. Degrés de liberté.

II. *Engrenages.*

Surfaces conjuguées. Définitions.

A. *Engrenages cylindriques droits.* — Axoïdes. Crémaillère. Engrenages à dents. Technologie. Méthodes de Poncelet et de Reuleaux. Méthode des roulettes. Roues d'assortissement. Différents tracés d'engrenages. Engrenages à développantes. Rattrappage de jeu. Approche et retraite. Tracé Willis. Crémaillères.

A'. *Engrenages cylindriques courbes.* — Engrenage de Hooke. Engrenage de Hooke-White.

B. *Engrenages coniques droits.* — Axoïdes. Tracé de Tredgold.

B'. *Engrenages coniques courbes.* — Engrenage Hooke. Engrenages Gleason.

C. *Engrenages gauches.* — Axoïdes. Hyperboloïdes de viration.

2^e année.

LIVRE II.

MÉCANISMES. (*Suite.*)

III. *Équipages de roues et trains d'engrenages.*

Raison. Fractions continues infinies et ordinaires. Réduites. Solution de Huyghens. Solution de Willis. Tables de Brocot. Applications : planétaires différentiels. Paradoxe de Fergusson.

IV. *Courbes roulantes et cames.*

Courbes roulantes primitives. Séries des profils circulaires, logarithmiques, elliptiques, hyperboliques.

Cames de translation. Came en cœur. Came de Morin. Cames désaxées. Cames coniques. Courbes orbiformes.

Encliquetages : Arrêtages. Sautoirs. Croix de Malte. Percuteurs. Inverseurs. Déclics. Échappements.

V. *Quelques systèmes articulés.*

Systèmes articulés plans. Pivots. Contre-losange. Pantographe. Inverseurs. Appareil Barrillon. Trois barres. Parallélogrammes de Watt et Tchebitcheff. Manivelle de Whitworth. Balancier Evans. Joint de Cardan. Joint de Hooke. Joint Goubet. Joint Clemens. Joint Koenigs. Joint Oldham. Isogramme de Bennett.

VI. *Machines-outils.*

Un cycle spécial d'enseignement traitera cette importante question. (Voir p. 143 : Centre de l'Usinage et de la transformation des métaux.)

LIVRE III.

STATIQUE.

I. *Généralités.*

Historique. Notion de force. Masse-force-travail. Mesure. Dynamomètres. Principes fondamentaux de la statique.

II. *Équilibre. Moments. Couples. Forces parallèles.*

Égalité de deux forces. Équilibre. Théorèmes généraux de composition des forces.

Moments. Couples. Équivalence. Composition. Forces parallèles et centres de gravité. Composition. Coordonnées du centre de gravité. Applications. Théorèmes de Guldin.

III. *Réduction et condition d'équilibre d'un système de forces.*

Réduction d'un dynamisme et application. Droites conjuguées. Condition d'équilibre.

IV. *Éléments de la statique graphique.*

Polygone dynamique de Varignon. Polygone funiculaire. Les six cas de détermination des réactions. Cas particuliers et applications.

Systèmes articulés. Méthode de Kulman. Méthode de Ritter. Méthode de Maxwell. Théorème de Crémone.

Notions sur les forces élastiques dans les pièces chargées. Loi de Hooke. Module de Young. Flexion simple. Charges réparties. Charges concentrées. Charges eiffées.

V. *Équilibre relatif.*

Théorème. Équilibre à la surface de la terre.

VI. *Liaisons. Théorème des travaux virtuels.*

Liaisons. Diverses classes de liaisons. Notion de travail. Travail des liaisons. Déplacements virtuels. Travaux virtuels de Gauss. Calcul des réactions. Méthode de Lagrange. Application du théorème des travaux virtuels aux couples de contact et à des machines simples.

3^e année.

LIVRE III.

STATIQUE. (*Fin.*)

VII. *Le frottement et les machines simples.*

Lois de Coulomb. Morin. Angle et cône de frottement. Arc-boutement. Exemples d'équilibre avec frottement. Rendement virtuel. Frottement dans les transmissions, engrenages, trains, etc. Théorie générale de M. Haag et application aux engrenages, aux équipages de roues et aux trains d'engrenages.

LIVRE IV.

DYNAMIQUE DU POINT MATÉRIEL.

I. *Théorèmes généraux.*

Axiomes fondamentaux de la mécanique. Équations générales. Équations intrinsèques. Quantité de mouvement. Mouvement cinétique. Vitesses aréolaires. Forces vives. Conservation de l'énergie. Cas particuliers.

II. *Dynamique du point matériel libre.*

A. *Mouvement rectiligne.* — La force dépend du temps, ou de la vitesse ou de la position du point. Force attractive et répulsive. Mouvement vibratoire amorti. Vibrations forcées, synchronisme, résonance. Mouvement avec résistance de milieu : cas de la résistance de l'air.

B. *Mouvement curviligne.* — Courbe balistique. Tir réel et intervention de la résistance de l'air. Hodographes et trajectoires.

C. *Mouvements avec force centrale.* — Formule fondamentale de Binet. Mouvements planétaires. Lois de Képler.

III. *Dynamique du point matériel gêné.*

A. *Point mobile sur une courbe.* — Liaison sur une courbe. Pendule circulaire. Pendule cycloïdal. Mouvement avec résistance. Mouvement avec frottement.

B. *Point mobile sur une surface.* — Géodésiques d'une surface. Mouvement sur une surface de révolution. Discussion générale. Application au pendule sphérique. Mouvement avec frottement.

IV. *Dynamique du mouvement relatif d'un point matériel.* *Gravitation universelle.*

Repos ou équilibre relatifs. Pesanteur et gravitation universelle. Géoïde. Déviation vers l'est des corps pesants. Déviation des projectiles. Pendule de Foucault.

LIVRE V.

DYNAMIQUE DES SYSTÈMES.

I. *Moment d'inertie.*

Produits d'inertie. Ellipsoïde d'inertie. Directions principales.

II. *Théorèmes généraux de la dynamique des systèmes.*

Forces intérieures. Forces extérieures. Quantité de mouvement. Mouvement du centre de gravité. Moment cinétique. Plan de maximum des aires. Forces vives. Conservation de l'énergie. Forces à distance et forces de contact. Systèmes conservatifs. Mouvement autour du centre de gravité. Théorèmes de Koenig.

II. *Principe de d'Alembert. Équations de Lagrange. Principe de Gauss.*

Principe de d'Alembert. Degré de liberté. Déplacements et travaux virtuels. Équations de Lagrange. Principe de Gauss. Applications.

IV. *Mouvement d'un système matériel autour d'un axe fixe.*

Réactions. Axes permanents et axes spontanés de rotation. Pendule composé d'Huyghens. Pendule de Kater. Machine d'Atwood.

V. *Mouvement d'un système parallèlement à un plan fixe.*

Glissement sans frottement. Roulement sans glissement. Appareil Desdouts.

VI. *Mouvement d'un système autour d'un point fixe.*

Angles d'Euler. Forces vives. Équations d'Euler. Mouvements à la Poinsot, le moment des forces extérieures par rapport au point fixe étant nul. Étude géométrique. Polhodie et herpolhodie. Stabilité et instabilité.

VII. *Mouvement relatif d'un système matériel.*

Étude du gyroscope et de ses applications industrielles à la navigation maritime et aéronautique.

VIII. *Chocs et percussions.*

Définitions. Théorèmes généraux et applications.

IX. *Homogénéité et similitude en mécanique.*

NOTA. — Le cours de mécanique ne peut être suivi avec profit que si l'auditoire est en possession de toutes les notions exposées dans le *cours préparatoire de mathématiques* et dans le cours de *mathématiques*. Le professeur exposera au cours du cycle de trois ans, et généralement chaque année dans les dernières leçons, les éléments de base des procédés modernes de calcul nécessaires aux ingénieurs-mécaniciens, savoir : calcul matriciel, calcul tensoriel et calcul symbolique. Il complètera également le cours de 3^e année par quelques leçons-conférences sur étude des vibrations.

MÉTROLOGIE GÉNÉRALE ET INDUSTRIELLE.

M. FLEURY, Chargé de Cours.

Cours créé par décision du 12 novembre 1932.

1^{re} année.

GÉNÉRALITÉS,

MESURES GÉOMÉTRIQUES ET MÉCANIQUES.

Préparation et exécution des mesures, interprétation des résultats. Calculs relatifs aux mesures et aux erreurs. Unités, étalons. Législation des Poids et Mesures.

Longueurs. — Mètres, jauges et calibres, tolérances, comparateurs de laboratoire et d'atelier, micromètres.

Angles, surfaces, volumes. — Récipients jaugés, distributeurs et compteurs de liquides et de gaz.

Temps, chronométrage. Vitesses, débits; tachymétrie, stroboscopie. Accélération.

Masses. — Pesées usuelles et pesées de précision; micro-balances; bascules; pesage automatique. *Densités.*

Forces et couples. — Dynamomètres et machines d'épreuve; tensiomètres, viscosimètres, *Pressions.* Mesures relatives au travail mécanique, à la puissance et au rendement des machines.

2^e année.

MESURES THERMIQUES, ACOUSTIQUES, OPTIQUES.

Thermométrie. — Mesures usuelles et mesures de précision. Échelles diverses. Thermomètres à liquides, à gaz, à résistance électrique. Couples thermoélectriques. Pyromètres optiques et autres. Hygrométrie.

Calorimétrie. — Appareils modernes. Échanges de chaleur, conductibilité thermique. Applications industrielles.

Mesures pratiques concernant l'acoustique. — Fréquence et intensité des sons, leur transmission.

Mesures optiques intéressant l'industrie. — Réfractométrie, spectrométrie et mesures interférentielles. Polarimétrie, Photométrie, spectrophotométrie, colorimétrie.

PHYSIQUE GÉNÉRALE DANS SES RAPPORTS AVEC L'INDUSTRIE.

M. FLEURY, Professeur.

Chaire créée par arrêté du 9 mai 1829
et transformée par décret du 20 mars 1920.

1^{re} année.

MÉCANIQUE. CHALEUR.

I. *Généralités, statique.*

Espace, temps, forces, masses. Pesanteur. Déformations.

II. *Dynamique des solides*

Translations, rotations, oscillations. Travail et puissance
Chocs, frottements.

III. *Statique et dynamique des fluides.*

Pressions, poussées. Pompes. Viscosité. Capillarité.

IV. *Chaleur.*

Températures, dilatations ; cas des gaz.

Échanges thermiques ; calorimétrie ; conduction.

Fusion, vaporisation, liquéfaction.

Solutions ; mélanges gazeux. Hygrométrie.

V. *Thermodynamique.*

Principe de conservation de l'énergie. Principe de Carnot.
Applications ; cas des machines thermiques.

2^e année.

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE.

I. *Électrostatique.*

Idées actuelles sur la matière et l'électricité. Charges, champ, potentiel électriques. Influence. Condensateurs. Électromètres. Énergie électrostatique.

II. *Conduction de l'électricité.*

Intensité et tension. Lois d'Ohm et de Joule ; applications. Électrolyse ; piles et accumulateurs.

III. *Magnétisme. Électromagnétisme. Induction.*

Aimants. Magnétisme terrestre. Champ magnétique des courants ; action des champs sur les courants.

Aimantation induite ; électro-aimants.

Forces électromotrices et courants induits ; applications.

IV. *Courants alternatifs. Haute fréquence.*

Courants sinusoïdaux : production et utilisation.

Courants téléphoniques.

Oscillations électriques, ondes hertziennes, T.S.F.

V. *Courants dans le vide et dans les gaz.*

Phénomènes photoélectriques et thermoïoniques.

Ionisation des gaz. Rayons cathodiques et positifs.

Rayons X.

Radioactivité et transmutations artificielles.

3^e année.

ACOUSTIQUE, OPTIQUE, RAYONNEMENT.

I. *Mouvements vibratoires.*

Observation, enregistrement, composition, propagation.

Sons. — Production, perception, hauteur, intensité, timbre. Instruments de musique. Enregistrements et reproductions sonores.

II. *Optique géométrique.*

Lumière, propagation, images. Réflexion, miroirs. Réfraction, prismes, lentilles. Focométrie. Dispersion, indices, achromatisme.

III. *Instruments d'optique.*

Œil, verres correcteurs, photométrie. Objectif photographique, projection. Loupes et oculaires. Microscopes. Lunettes, télescopes.

IV. *Optique physique.*

Longueurs d'ondes. Interférences. Diffraction, réseaux. Polarisation. Notions d'optique cristalline. Optique des rayons X.

V. *Spectroscopie. Radiométrie.*

Couleurs. Infrarouge et ultraviolet.

Incandescence et luminescence. Pyrométrie optique.

Éclairage. Spectres de raies et de bandes; spectres X.

Théories quantiques et structure de la matière.

II. COURS TECHNIQUES.

AGRICULTURE ET PRODUCTIONS AGRICOLES

(dans leurs rapports avec l'industrie).

M. Pierre CHOUARD, Professeur.

Chaire créée par Ordonnance du 13 novembre 1839.

1^{re} année.

I. Biologie générale appliquée à l'Agriculture et à l'Horticulture.

Principes de la nutrition des plantes. Propriétés et rôles du sol, du climat. Travail du sol.

Emploi des engrais, méthodes du forçage.

Procédés de culture intensive.

II. Pratiques horticoles et agricoles.

Cultures maraîchères et potagères. Production et conservation des légumes.

Cultures sarclées industrielles de France et des pays chauds. Betteraves, Pommes de terre. Cultures fourragères.

Productions animales : viande et lait.

III. Questions scientifiques et pratiques d'actualité variant chaque année (par exemple : régulateurs de croissance, vernalisation et dormance des graines et des bourgeons, génétique des plantes sarclées, etc.).

2^e année.

I. Biologie générale appliquée à l'Agriculture et à l'Horticulture.

Structure et organisation des plantes. Multiplication végétative (bouturage et greffage). Physiologie de la croissance. Symbiose et Pathologie végétale comparée.

II. *Pratiques horticoles et agricoles.*

Cultures fruitières, éducation et conduite des vergers, leur défense sanitaire.

Arboriculture d'ornement.

Sylviculture, production et emplois du bois.

Viticulture.

Productions animales : cuir, laine, soie. Animaux de basse-cour. Hygiène animale.

III. *Questions scientifiques et pratiques d'actualité variant chaque année (par exemple : mode d'action des fongicides, corrélations de croissance des bourgeons et rameaux, génétique des arbres fruitiers, etc.).*

3^e année.

I. *Biologie générale appliquée à l'Agriculture et à l'Horticulture.*

Reproduction sexuée des plantes. Structure de la fleur. Biologie florale.

Bases scientifiques et pratiques de l'amélioration des plantes cultivées : principes de la génétique et de la sélection.

II. *Pratiques horticoles et agricoles.*

Cultures florales, plantes d'appartement, art paysager. Céréales de France et des pays chauds, et industries correspondantes.

Plantes oléagineuses, plantes textiles de France et des colonies.

Productions animales : élevage et amélioration des animaux domestiques. Animaux de trait.

III. *Questions scientifiques et pratiques d'actualité variant chaque année (par exemple : photopériodisme, procédés modernes de conservation des produits agricoles et horticoles, génétique des céréales et des oléagineux, etc.).*

ART APPLIQUÉ AUX MÉTIERS.

M. Guillaume JANNEAU, Professeur.

Chaire créée par décret du 10 mars 1898.

I^{re} année.

L'ÉQUIPEMENT DE L'HABITATION.

I. Programmes et problèmes généraux.

- a. Problèmes urbanistiques : l'orientation, l'aération, l'insolation.
- b. Maisons en hauteur, maisons en surface, les conditions de vie collective.
- c. Le décor de la rue, la sculpture de plein air, l'équipement urbain, fontaines, puits, éclairage, etc.
- d. Les solutions antiques, médiévales, modernes.
- e. L'habitat rural et l'architecture régionale.

II. L'Architecture.

- a. La forme dans l'espace, la modération, déviations calculées des lignes tendues, volumes, ombres et lumière, profils.
- b. Les plans et les modules, l'échelle, les proportions.
- c. La composition : distribution des pleins et des vides ; le rythme.
- d. L'évolution de l'architecture.
- e. Les méthodes techniques nouvelles, les blocs préfabriqués, le problème économique.

III. Conditionnement de la demeure.

- a. L'éclairage, le chauffage, les viscères de la maison : canalisations, adductions, vidanges et leur action sur le plan.
- b. Les matériaux et leur action sur le plan : matériaux montés, posés, coulés, agglomérés, lièges de paille, murs de verre.
- c. Les matières plastiques.

IV. *La décoration.*

- a. La notion du goût et son évolution, « l'ensemble », styles et modes.
- b. Le traitement ornemental du bois.
- c. Le revêtement fixé du mur.
- d. La couleur et ses effets psycho-physiologiques.
- e. Les décors en trompe l'œil.
- f. Les grotteschi.
- g. Le style décoratif moderne.
- h. Les formules publicitaires de plein air.

V. *Les problèmes de l'équipement.*

- a. Morphologie des meubles et des sièges.
- b. La normalisation.
- c. Le meuble de série, le problème économique.

VI. *L'Architecture des jardins, du moyen âge à l'époque moderne.*

2^e année.

LES MATÉRIAUX ET LEUR DÉCOR.

I. *Problèmes généraux.*

- a. Le dessin par plans.
- b. L'échelle et les proportions.
- c. La stylisation des formes.
- d. Les propriétés harmoniques de la couleur.
- e. Peinture pigmentaire et effets optiques.

II. *Les matériaux.*

- a. La pierre et le marbre.
- b. Emploi décoratif de la brique, de la tuile, des agglomérés.
- c. Les matériaux d'effet : staff, stuc, la rocaïlle.
- d. Revêtements céramiques et carrelages.
- e. Les matières plastiques.

III. *Arts de la terre.*

- a. La céramique.
- b. Matières nouvelles.
- c. Le verre.
- d. Le cristal.
- e. La lustrerie.
- f. Le vitrail.

IV. *La mosaïque.*

V. *Le Métal.*

- a. Le fer.
- b. Le bronze.
- c. La dinanderie, la chaudronnerie, le plomb.
- d. Les métaux tendres.
- e. Les meubles de métal.

VI. *L'Orfèvrerie d'étain, d'argent et d'or.*

VII. *L'Émaillerie.*

3^e année.

LE DÉCOR DES SURFACES.

I. *La Peinture décorative.*

- a. Lois de perspective, de composition, d'harmonie.
- b. La fresque.
- c. Le décor de théâtre.
- d. Les trompe l'œil et les perspectives.
- e. L'affiche.
- f. Le papier peint.

II. *Le Livre et son décor.*

- a. La gravure et ses procédés.
- b. L'art typographique et ses procédés.
- c. L'enluminure.

III. *La Reliure.*

IV. *Le Textile.*

- a. Les tissus d'ameublement, leurs catégories, leur technique décorative, leur évolution.
- b. Les tapisseries de lisse.
- c. Les tapis.
- d. Tissus de synthèse et leur emploi décoratif.

V. *L'Ébénisterie.*

- a. Techniques et procédés.
- b. Évolution de l'ébénisterie.
- c. Laques et vernis.

VI. *Le travail décoratif du cuir.*

- a. Tentures, gainerie, accessoires du vêtement et du meuble, le galuchat.
- b. La maroquinerie.

VII. a. La tabletterie.

- b. La boissellerie, la vannerie.
- c. Les sièges de canne et de rotin.
- d. Le décor de paille.

BIOLOGIE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE.

M. Henri HEIM DE BALZAC, chargé de cours.

Cours créé par la loi de finances du 31 décembre 1945.

1^{re} année.

BIOLOGIE AGRICOLE GÉNÉRALE.

A. *Leçons d'amphithéâtre.*

Notions générales sur les tissus végétaux.

Vie latente de la plante à l'état de semence.

Période prégerminale. Germination. Prise de possession du sol.

Fonctions de nutrition et croissance des animaux d'élevage.

B. *Démonstrations pratiques*, précédées d'exposés.

Biologie agricole spéciale.

Biologie des principales plantes cultivées.

Reconnaissance de leurs ennemis. Moyens de lutte.

Biologie spéciale des animaux d'élevage : gros bétail.

BIOLOGIE DANS SES RAPPORTS AVEC L'INDUSTRIE.

A. *Leçons d'amphithéâtre.*

Action des milieux urbains et industriels sur les grandes fonctions de l'organisme humain.

Initiation biologique introductive aux études de technique sanitaire d'hygiène des industries et professions.

Biologie humaine. Fonctions de nutrition.

B. *Démonstrations pratiques*, précédées d'exposés.

Étude des êtres vivants, producteurs de matières premières industrielles.

Histoire naturelle de ces matières, biotechnie. Introduction à la technologie proprement dite.

Diverses peaux animales utilisées par les industries. Dépouilles animales. Os. Cornes.

Matières tannantes. Produits des latex. Matières oléagineuses industrielles.

2^e année.

BIOLOGIE AGRICOLE GÉNÉRALE.

A. *Leçons d'amphithéâtre.*

Morphologie. Anatomie. Physiologie de l'appareil végétatif des plantes cultivées.

Fonctions de reproduction des animaux d'élevage. Sélection animale.

B. *Démonstrations pratiques*, précédées d'exposés.

Biologie agricole spéciale.

Biologie des principales plantes cultivées (suite de la 1^{re} année). Reconnaissance de leurs ennemis. Moyens de lutte (suite de la 1^{re} année).

Biologie spéciale des animaux d'élevage : petit bétail.

BIOLOGIE DANS SES RAPPORTS AVEC L'INDUSTRIE.

A. *Leçons d'amphithéâtre.*

Action des milieux urbains et industriels sur les grandes fonctions de l'organisme humain (suite de la 1^{re} année).

Biologie humaine. Fonctions de relation.

B. *Démonstrations pratiques*, précédées d'exposés.

Étude des êtres vivants producteurs de matières premières industrielles (suite de la 1^{re} année).

Matières odoriférantes. Gommés. Cires animales et végétales.

Laques. Perles. Nacre. Corail. Éponges.

Ivoire. Écaille.

Laines. Poils. Crins.

3^e année.

BIOLOGIE AGRICOLE GÉNÉRALE.

A. *Leçons d'amphithéâtre.*

Morphologie. Anatomie. Physiologie de l'appareil reproducteur des végétaux cultivés.

Conditions de vie et hygiène des animaux d'élevage.

B. *Démonstrations pratiques*, précédées d'exposés.

Biologie agricole spéciale.

Biologie spéciale des principales plantes cultivées (suite de la 2^e année).

Reconnaissance de leurs ennemis.

Biologie spéciale des animaux d'élevage : volailles.

BIOLOGIE DANS SES RAPPORTS AVEC L'INDUSTRIE.

A. *Leçons d'amphithéâtre.*

Facteurs des milieux (rural, urbain, industriel).

Comportement de l'organisme.

Conditions biologiques de la salubrité, selon les milieux.



B. *Démonstrations pratiques*, précédées d'exposés. (Suite des deux premières années.)

Étude des êtres vivants producteurs de matières premières industrielles.

Fourrures. Plumes et duvets. Soies animales.

Fibres textiles. Plantes tinctoriales. Plantes à cellulose.

Bois. Lièges.

Exercices pratiques au laboratoire, complétés par visites, excursions.

A toutes les parties du programme sont ajoutés, à titre de complément des cycles : conférences, démonstrations, manipulations sur :

— des sujets de caractère supérieur à l'usage des auditeurs entraînés;

— des sujets d'actualités ou comportant des perspectives d'avenir.

CHAUFFAGE INDUSTRIEL.

(Physique, chimie et mécanique appliquées au chauffage industriel.)

M. VÉRON, Professeur.

Chaire créée par décret du 28 octobre 1868, transformée par décret du 2 avril 1925 et rétablie par décret du 17 juillet 1941.

1^{re} année.

COMBUSTION, TIRAGE ET FOURS À FLAMME.

Notions de chaleur et de température et d'énergie utilisable.

Différentes sources d'énergie utilisable.

Étude des principaux combustibles : gaz riches et pauvres, pétroles, coques, houilles; indices de gonflement et de matières et de matières volatiles, classification AFNOR.

Étude des cendres et de leur fusibilité.

Problèmes massiques de la combustion. Combustions dites neutres, oxydantes, réductrices, mixtes; étude *a priori* et sur place. Diagrammes de combustion. Bilans du carbone, de l'hydrogène et de l'oxygène. Analyse des combustibles solides et liquides. Analyse des combustibles gazeux et des fumées. Contrôle des combustions et des atmosphères.

Problème calorifique de la combustion. Rappels de thermochimie, pouvoirs calorifiques. Calorimétrie industrielle. Relation entre la chaleur dégagée et les masses d'air fourni ou de fumées produites.

Problème thermique de la combustion. Calcul des températures de combustion; chaleurs spécifiques des gaz et dissociations; équilibres dans les flammes. Pyrométrie, optique et de contact.

Problèmes cinétiques de la combustion. Inflammation, déflagration, explosion. Volume de combustion. Cas des combustibles gazeux, avec et sans mélange préalable. Cas des combustibles liquides, pulvérisés. Cas des solides en vrac; influence de l'épaisseur et de l'allure.

Étude systématique des chalumeaux de soudure, des brûleurs, des grilles, des foyers, des gazogènes.

Conduite des gazogènes et de la chauffe.

Étude hydrodynamique des fours. Mise en surpression du laboratoire.

Bilans calorifiques. Principes. Précautions à prendre. Exemples.

Actions chimiques des atmosphères sur les métaux et leurs composés; oxydations, réductions, carburations, décarburations, dépôts de carbone, etc. Atmosphères obtenues par combustions incomplètes; atmosphères spéciales.

Classification et étude critique des fours à flamme, à feu nu et à moufle; discontinus et continus; des fours à cuve, à chaleur de réaction.

Distillation de la houille (gaz et cokes).

Construction des fours. Métaux et matériaux réfractaires employés. Mise en route et conduite.

Manutention mécanique des matières chauffées.

Choix du combustible, du type de four, de l'atmosphère et de la manutention convenant aux différentes applications.

2^e année.

TIRAGE, TRANSMISSION DE LA CHALEUR, ÉCHANGEURS THERMIQUES ET FOURS ÉLECTRIQUES.

Tirage, naturel et mécanique. Théorie et calculs. Cheminées et ventilateurs. Mesure des pressions et des débits.

Chaleurs sensibles et latentes des corps à chauffer : solides, liquides, gazeux.

Généralités sur les différents modes de propagation de la chaleur.

Rayonnement. Définitions et lois générales. Lois du corps noir, des solides, des gaz, des poussières, des flammes. Facteurs physiques et géométriques.

Conduction calorifique. Conduction simple et régime permanent dans les murs, les tubes, etc.; en régime variable : poussée conductive simple, périodique, quelconque. Conduction vives dans les résistances électriques en fils ou en rubans. Mesure des conductivités.

Convection calorifique. Régime laminaire le long d'une plaque; dans un tube. Régime turbulent. Convection autour d'un tube; autour d'un faisceau tubulaire. Convection naturelle. Convection d'un liquide en ébullition; d'une vapeur en condensation. Convection vive; cas des flammes.

Échanges de chaleur entre deux fluides à travers une paroi :

a. Régime permanent et uniforme dans les murs, les tubes nus ou enrobés, les ailettes, etc.;

b. Régime permanent mais non uniforme pour des courants parallèles, opposés, croisés, une ou n fois, etc. Extension aux solides divisés. Amélioration des échanges. Recyclage;

c. Régime non permanent mais uniforme : choc convectif simple, périodique, quelconque. Méthode graphique de Schmidt et « fonction d'influence » de Nessi et Nisolle;

d. Régime variable et non uniforme.

Application des notions précédentes au calorifugeage, au chauffage des locaux, aux chaudières, aux séchoirs et aux fours électriques, aux fours à flamme et à leurs régénérateurs.

Calcul, conception et construction des échangeurs continus et des récupérateurs périodiques de fours.

Calcul, conception et construction des fours électriques, fours à résistance, fours à induction, fours à arc, fours mixtes. Fours et montages à haute fréquence.

3^e année.

TECHNIQUES DE LA VAPEUR, DE L'EAU CHAUDE
ET DE L'AIR CHAUD.

Propriétés et évolutions de l'eau, de la vapeur d'eau saturée, de la vapeur d'eau surchauffée.

Chaudières à vapeur. Conception et principes. Chaudières à circulation naturelle. Chaudières à circulation forcée et à recirculation. Chaudières spéciales pour hyperpressions. Écrans d'eau. Chambres à cendres fondues. Surchauffeurs. Réchauffeurs d'eau. Réchauffeurs d'air. Calcul et construction.

Chaufferies industrielles. Service alimentaire. Traitement et contrôle des eaux. Tuyauteries d'eau et de vapeur. Robinetterie. Appareils de sécurité et de contrôle. Manutention des combustibles et des mâchefers. Entretien et exploitation. Répartition de la charge entre plusieurs unités.

Régulation automatique. Principe de fonctionnement statique et dynamique. Régulations par « tout ou rien » ; régulations continues à lois proportionnelle, différentielle, intégrale. Asservissement et compensation. Relais électriques, hydrauliques, pneumatiques. Application aux différents types d'appareil de chauffage, suivant leur « inertie ».

Conduite automatique de la chauffe.

Chauffages industriels par la vapeur, par l'eau surchauffée, par d'autres fluides. Sécheurs, purgeurs (récupération), détendeurs, déverseurs, thermostats, régulateurs divers.

Accumulateurs de vapeur et d'eau chaude.

Chauffage par contre-pression et soutirages.

Multiplés effets et thermo-compression.

Appareils d'évaporation et de concentration.

Appareils de distillation, de rectification et de cracking.

Propriétés et évolutions de l'air et des gaz humides : isolés ; au contact d'humidité libre ; au contact d'humidité retenue (adsorption et désorption).

Appareils de séchage et d'étuvage.

Échanges calorifiques du corps humain et de son ambiance.

Chauffage des locaux habités : chauffages à eau chaude, par thermosiphon ou par pompe ; à eau surchauffée, à vapeur basse pression ; à vapeur sous vide ; à air chaud.

Service d'eau chaude.

Chaufferies d'immeubles. Emploi des différents combustibles.

Ventilation des locaux habités : naturelle et mécanique. Aérothermes.

Conditionnement des locaux. Solutions sans et avec reprise d'air; application aux salles de spectacle et aux industries de transformation des matières hygroscopiques.

NOTA. — La 1^{re} et la 2^e année concernent plus spécialement les métallurgistes et les chimistes. La 2^e et la 3^e année concernent plus spécialement les mécaniciens et les physiciens.

CHIMIE AGRICOLE ET BIOLOGIQUE.

M. LAVOLLAY, Professeur.

Chaire créée par Ordonnance du 26 septembre 1839.

1^{re} année.

- A. Le milieu nutritif des végétaux. Atmosphère et sols étudiés des points de vue chimique, physique et biologique.
- B. Chimie des principes immédiats organiques constituant les êtres vivants, en particulier les végétaux cultivés.

2^e année.

- A. La composition chimique minérale et la composition élémentaire des organismes.
- B. Les besoins nutritifs des plantes. Engrais et amendements. Chimie des produits utilisés pour la défense des cultures.
- C. Les diastases, dans leur rapport avec l'agronomie.

3^e année.

- A. Entrée des corps minéraux dans le monde organisé. Assimilation chlorophyllienne et formation des principes immédiats végétaux.
- B. La composition chimique des principaux aliments du bétail et de l'Homme. Les vitamines.
- C. La dégradation biochimique des principes immédiats organiques; leur retour au monde minéral. Microbes et fermentations dans leurs rapports avec l'agriculture et les industries agricoles.

CHIMIE APPLIQUÉE AUX MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION.

(Chaux et ciments, céramique et verrerie.)

M. LAFUMA, Professeur.

Chaire créée par décret du 28 octobre 1868, transformée par décret du 2 avril 1925 et rétablie par la loi de finances du 31 décembre 1945.

Généralités.

Notions sommaires de pétrographie, cristallographie et minéralogie. Principales roches de l'écorce terrestre et minéraux des roches.

Physicochimie des silicates.

Composés anhydres. Fusion et solidification des magmas silicatés. Diagrammes.

Silicates et silico-aluminates hydratés.

Structures cristallines des silicates.

1^{re} année.

Verrerie.

Étude de l'état vitreux par rapport aux autres états de la matière.

Propriétés mécaniques, physiques et chimiques des verres. Différentes sortes de verres.

Fusion du verre. Fours de fusion. Technologie des fabrications.

Trempe et recuisson du verre.

Verres de sécurité.

Défauts du verre. Dévitrification.

Coloration et décoloration des verres.

Céramique.

Principe de l'industrie céramique : plasticité, ténacité et déformation des pâtes d'argile. Facteurs de la plasticité : finesse des grains, structure lamellaire, matières colloïdales, proportion d'eau, sels dissous; vitesse de déformation.

Préparation des pâtes.

Façonnage des pâtes.

Durcissement des pâtes : séchage, cuisson.

Émaux, vernis et couvertes, Accord des pâtes et des couvertes.

Décoration.

Caractéristiques des produits fabriqués : terres cuites, briques, tuiles, carreaux, Faiences communes, fines, architecturales. Grès, Porcelaines.

Produits réfractaires.

2^e année.

Industries et matériaux divers.

Émaillage des métaux.

Silicates et fluosilicates alcalins. Verre soluble.

Sables, graviers et cailloux. Pierres de construction.

Roches vitrifiables. Laitiers. Verres basiques.

Fibres minérales. Ponce de verre.

Reproduction des gemmes de couleur.

Verres organiques et silicones.

Chaux et ciments.

Le plâtre. Cuisson. Hydratation. Théorie de la prise.

Constituants des ciments, anhydres et hydratés.

Fabrication. Voies sèche et humide. Cuisson : fours droits et rotatifs. Broyage.

Étude des divers types de liants hydrauliques.

Théorie de l'hydraulicité. Résistance mécanique des mortiers et bétons. Granulométrie.

Phénomènes d'altération éprouvés par les mortiers et bétons.

Applications spéciales : agglomérés, fibrociments, similimarbres, bétons cellulaires, bétons translucides, etc.

Ciment magnésien et autres ciments spéciaux.

Méthodes d'analyses et d'essais.

Analyse chimique des silicates.

Analyse dilatométrique. Analyse thermique : points de fusion et de transformation.

Essais mécaniques et physiques.

Essais pyroscopiques et écrasement à chaud des produits réfractaires.

CHIMIE INDUSTRIELLE.

M. CHAGNON, Professeur.

Chaire créée par ordonnance du 26 septembre 1839.

1^{re} année.

I. *Méthodes et appareillage pour la préparation des matières premières et leurs transformations.*

GRANDE INDUSTRIE.

II. *Rappel de notions essentielles aux matières minérales.*

Les acides et leurs principaux dérivés.

Sels de sodium. Électrolyse des chlorures alcalins.

Les problèmes de l'hydrogène et de la fixation de l'azote.

Production industrielle des engrais.

MATIÈRES ORGANIQUES.

III. *Bois et végétaux.*

Notions fondamentales sur leurs constituants.

Combustion. Gazéification. Action des réactifs et de la chaleur.

Les diverses industries en dérivant : distillation et récupération des sous-produits. Hydrolyse.

Cellulose (les différents procédés). Fabrication proprement dite du papier.

2^e année.

GRANDE INDUSTRIE.

I. *Houilles. Schistes. Lignites. Tourbe.*

Industrie de la distillation. Sous-produits. Coke, goudrons ammoniac, gaz.

Hydrogénation de la houille et des goudrons.

Valorisation des produits obtenus.

II. *Pétroles.*

Composition.

Industrie du pétrole.

Étude des différents produits et leur raffinage.

Valorisation des produits.

III. *Corps gras.*

Notions fondamentales sur leur composition.

Extraction. Épuration et raffinage des huiles.

Les glycérides.

Hydrogénation. Saponification. Pyrogénéation.

Industrie des savons.

IV. *Sucres. Amidons. Cellulose.*

Rappel des notions fondamentales sur leur constitution chimique.

Industrie de la sucrerie, de la raffinerie, de la distillerie.

PETITE INDUSTRIE.

V. *Parfums.*

Essences naturelles. Produits de synthèse utilisés pour la parfumerie.

3^e année.I. *Produits industriels organiques obtenus à partir du carbure de calcium, de l'oxyde de carbone et de l'éthylène.*

Industrie de l'acétylène.

Hydrogénation. Hydratation. Condensations.

Synthèse du méthanol, des essences et lubrifiants.

II. *Substances explosives.*

Explosifs nitrés. Poudres balistiques.

Récupération des réactifs.

III. *Résines naturelles. Résines synthétiques. Matières plastiques.*

Industries de la gemme et de la colophane.

Résines dérivant du formol, de la cellulose, des hydrocarbures.

Solvants et plastifiants.

IV. *Industrie du caoutchouc.*

V. *Industries des colles et gélatines, de la tannerie, etc.*

CHIMIE TINCTORIALE.

M. DENIVELLE, Professeur.

(Fondation de la Ville de Paris.)

Chaire créée par décret du 25 décembre 1904.

1^{re} année.

ÉTUDE DES MATIÈRES COLORANTES.

I. *Matières colorantes organiques artificielles.*

A. *Matières premières et intermédiaires pour leur préparation. Pyrogénéation de la houille et cracking aromatisant des pétroles. Séparation des produits aromatiques formés dans ces réactions et transformation des produits aromatiques par sulfonation, nitration, halogénéation, amination, alcoylation, arylation, réduction, oxydation, etc.*

B. *Préparation des matières colorantes.*

Rapports entre constitution et couleur. Classification des matières colorantes d'après la constitution chimique. Étude des colorants types des divers groupes de la classification.

II. *Matières colorantes organiques naturelles.*

III. *Colorants minéraux.*

IV. *Analyse des matières colorantes.*

2^e année.

Étude chimique des fibres textiles et application des matières colorantes.

I. *Étude chimique des fibres textiles :*

- A. *Fibres végétales et fibres artificielles cellulosiques : coton, lin, chanvre, jute, ramie.*

La cellulose : séparation et purification.

Propriétés physiques. Détermination de l'unité structurale de la cellulose et du mode d'enchaînement des atomes constitutifs de cette unité. Réactivité de la cellulose : chaleur, air, lumière, eau. Alcalis et mercerisage. Acides : réaction d'addition, de substitution, de dégradation. Sels neutres en solutions aqueuses diluées et concentrées. Sels neutres en solutions colloïdales. Sels complexes : oxydes de cuivre ammoniacal et rayonne au cuivre. Oxydants.

B. Fibres animales et fibres artificielles protéiniques : laine, constitution de la kératine et réactivité chimique. Soie : constitution de la fibroïne et réactivité chimique. Fibres de caséine animale, type lanital et aralac. Fibres de caséine végétale : de soja, d'arachides, de céréales. Fibres animalisées.

C. Fibres minérales naturelles et artificielles : amiante, fibres de verre, fibres de scories.

D. Fibres synthétiques.

Superpolyamides, type nylon.

Polyuréthanes, type igamide U.

Polycesters, type térylène.

Composés polyvinyliques : polythènes. Polystyrènes, type polyfibre. Chlorures de polyvinyle type rhofil. Chlorures de polyvinyle surchloré, type fibre Pé-Cé. Copolymères, type vinyon et saran. Nitriles polyacryliques, type orlon. Acétals polyvinyliques.

II. Blanchiment :

Agents de blanchiment et produits auxiliaires : agents détergents, mouillants, émulsionnants. Blanchiment des différentes fibres et mélanges de fibres. Appareillage dans l'industrie du blanchiment.

III. Teinture :

Théorie des phénomènes de teinture. Classification des matières colorantes d'après leur mode d'application. Mordants et produits auxiliaires employés en teinture.

Teinture des différentes espèces de fibres et des mélanges de fibres. Essais de solidité des teintures. Appareillage dans l'industrie de la teinture. Analyse des colorants sur fibre.

IV. Impression :

Évolution des procédés d'impression. Appareillage. Préparation des couleurs d'impression. Épaississants. Impression directe. Impression indirecte : réserves, enlevages. Procédés spéciaux.

V. Apprêts :

Rôle des apprêts et leur composition.
Apprêts spéciaux : tissus infroissables, hydrofuges, ignifuges.

VI. Application des matières colorantes sur divers substrata :

Papier, paille, cuir, plumes, matières plastiques, etc.

CONSTRUCTIONS CIVILES.

M. MESNAGER, Professeur.

Chaire créée par décret du 4 novembre 1854.

1^{re} année.

LES MATÉRIEUX DE CONSTRUCTION ET LEUR EMPLOI.

Propriétés générales des matériaux de construction.

Notions générales, constitution de la matière, mécanisme des déformations et ruptures, lois qui les régissent. Fragilité, ténacité, endurance, dureté, résilience, hystérésis, écrouissage, coefficients de sécurité, essais.

Matériaux pulvérulents.

Cohérence, frottement, poussée des terres, butées des terres.

Études des matériaux les plus usuels.

Pierres, ciments, mortier, bétons, briques, plâtre, pierres artificielles, fers et aciers, métaux spéciaux, métaux légers, bois, verre.

Propriétés particulières, provenance, préparation et fabrication, caractéristiques physiques, chimiques et mécaniques, mise en œuvre, emploi, avantages et inconvénients.

Granulométrie des ballasts et agrégats.

Procédés de construction.

Problème de fondations, organisation des chantiers, terrassements, béton, etc.

2^e année.

RÉSISTANCE DES MATÉRIAUX.

I. Généralités et définitions.

II. Statique graphique.

Polygones funiculaires. Application à la détermination des lignes de poussée, des moments fléchissants, aux intégrations graphiques, aux systèmes réticulés plans. Polygones de Cremona. Méthodes de Culmann et Ritter.

III. Détermination des centres de gravité et moment d'inertie des surfaces par le calcul analytique et graphique.

IV. Élasticité.

Équilibre intérieur des solides. Ellipsoïdes de Lamé. Surface directrice. Cercles de Mohr. Déformation des solides et continuité. Relations de Beltrami. Lignes et surfaces isostatiques.

Photoélasticimétrie. Applications.

Problème de Saint-Venant. Répartition des contraintes et des cisaillements dans les pièces comprimées, fléchies et tordues, barrages à gravité.

V. Équilibre des massifs à frottement interne.

Frottement interne; frottement apparent; terres pulvérulentes; terres cohérentes, poussée, butée.

Massifs limités par des surfaces planes. Théories de Rankine, Lévy, Poncelet, Boussinerq, Résal, Caquot.

Méthode du prisme de poussée ou de butée de Coulomb-Poncelet.

Calcul des fondations, pieux, murs de soutènement, tunnels, etc.

VI. *Principe des méthodes de calcul de la résistance des matériaux.*

Hypothèses fondamentales.

Flambement.

Noyau central. Flexion droite et déviée.

Formules de Bresse. Potentiel interne. Théorèmes de Maxwell, Castigliano, Ménabréa.

Lignes représentatives et lignes d'influences. Théorèmes de Mohr. Application au cas des poutres droites.

3^e année.

RÉSISTANCE DES MATÉRIAUX APPLIQUÉE.
BÉTON ARMÉ ET CHARPENTE MÉTALLIQUE.

I. *Résistance des matériaux proprement dite.*

Détermination des forces, contraintes et déformations dans les poutres, arcs et systèmes de poutres et arcs.

Réactions d'appuis, systèmes isostatiques et hyperstatiques triangulés ou non.

Lignes représentatives et d'influence. Rappel et utilisation des théories du potentiel interne, des théorèmes de Maxwell, Castigliano, Ménabréa, Mohr, des formules de Bresse, des théories du flambement. Torsion. Poutres droites : posées, semi-encastées, encastées, continues; théorèmes des trois moments, théorie des foyers.

Arcs : encastés, à une, deux et trois articulations, flambement.

Portiques ordinaires et étagés.

Dalles et plaques minces et épaisses; planchers champignons.

Voûtes autoportantes.

Voiles minces autoportants gauches, conoïdes, paraboloides hyperboliques, hyperboloïdes.

Poutres tabulaires.

Réservoirs semelles de fondation.

II. *Béton armé.*

Propriétés spéciales du béton, de l'acier, du complexe béton acier, adhérence, frettage. Transmission des efforts du béton aux aciers et liaisons des barres entre elles. Méthodes de calcul. Hourdis. Voûtes articulations.

III. Charpente métallique.

Assemblage par rivets et par soudure.

Câbles métalliques; fermes funiculaires.

ÉLECTRICITÉ APPLIQUÉE À LA TRACTION.

M. PARODI, Membre de l'Institut, Professeur.

Chaire créée par décret du 30 novembre 1934.

1^{re} année.

Utilisation de l'énergie électrique. — Matériel roulant moteur.

Principes généraux de la circulation sur rails : adhérence et résistance au roulement.

Équations générales de la traction : équations mécaniques, électriques et thermiques.

Dispositions générales du matériel roulant. Mouvements secondaires dus à la conicité des bandages, à la suspension, aux attelages, etc.

Moteurs électriques de traction à courant continu, monophasé, triphasé.

Systèmes de transmission de la puissance des moteurs aux roues motrices.

Réglage de la vitesse.

Freinage des trains, freins mécaniques, freins électriques.

Freinage par récupération.

Appareils auxiliaires, de chauffage, d'éclairage, de ventilation, etc.

Appareils de prise de courant.

Appareils de sécurité.

Description des principaux types de locomotives françaises et étrangères.

2^e année.

Production de l'énergie électrique, énergie industrielle et énergie de traction.

Transport de l'énergie électrique. Réseau national de transport de force et lignes de transmission d'énergie.

Transformation de l'énergie dans les postes généraux d'interconnexion et dans les sous-stations de traction. Commande des sous-stations : manuelle, automatique, centralisée.

Appareils de transformation : convertisseurs rotatifs et redresseurs à vapeur de mercure.

Dispositifs de protection.

Distribution de l'énergie de traction, lignes de contact, lignes aériennes et troisième rail.

Signalisation automatique et dispatching system.

ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE.

M. LEFRAND, Professeur.

Chaire créée par décret du 15 juillet 1890.

1^{re} année.

Constitution de la matière : molécules, atomes; les deux électricités.

Énergie. Conservation de l'énergie. Rendements.

Phénomènes fondamentaux de l'Électrostatique.

Phénomènes fondamentaux du Magnétisme.

Pile. Courant de conduction : ses manifestations.

Courants de convection; électrolyse.

Électrocinétique. — Lois de Joule, Ohm, Kirchhoff. Applications théoriques et pratiques. Voltmètres, Ampèremètres; canalisations électriques, fusibles; contacts, épissures; rhéostats solides et liquides. Calcul des rhéostats. Problèmes et projets.

Piles. Accumulateurs, installation, entretien.

Électrocinétique et électrostatique. — Condensateurs. Courants dans les gaz; arc électrique, étincelle électrique.

Électricité atmosphérique.

Matériaux conducteurs et isolants employés en électrotechnique.

Moteurs et génératrices électrostatiques.

Accidents causés par l'électricité.

Éclairage électrique. — Arc électrique. Lampes à incandescence.

Lampes et tubes luminescents. Appareils d'éclairage.

Chauffage électrique. — Chauffage direct et à accumulation. Appareils de chauffage.

2^e année.

Mesures électriques. — Erreurs. Mesure des résistances. Le galvanomètre balistique. Mesure des capacités.

Induction électromagnétique. — Force électromotrice d'induction. Quantité d'électricité induite. Mesure des flux et des champs magnétiques.

Induction mutuelle. Autoinduction. Applications.

Propriétés magnétiques du fer. — Hystérésis. Perméabilité. Hystérésimètres. Perméamètres.

Lois du circuit magnétique.

Aimants permanents. Application.

Déformation d'un circuit magnétique. Electro-aimants. Applications.

Génératrices à courant continu. — Constitution d'une génératrice bipolaire; fonctionnement.

Excitation séparée. Excitations : série, dérivée, composée.

Réaction d'induit. Enroulements de compensation.

Commutation. Pôles auxiliaires.

Génératrices multipolaires. Enroulements.

Couplage des génératrices.

Pertes d'énergie mécaniques et électriques. Échauffements. Rendements. Mesures et calculs.

Essais des génératrices. Génératrices spéciales.

Moteurs à courant continu. — Moteurs à excitations : séparée, série, dérivée, composée.

Fonctionnement. Propriétés comparées. Échauffements. Rendements. Mesures et calculs.

Essais des moteurs. Moteurs spéciaux. Petits moteurs.

Groupes convertisseurs à courant continu.

Mesure des puissances et des énergies en courant continu.

Wattmètres. Compteurs d'énergie.

LES COURANTS ALTERNATIFS.

Grandeurs sinusoïdales. Définitions. Propriétés.
Flux, forces électromotrices, courants sinusoïdaux.
Opérations sur les grandeurs sinusoïdales de même période.

Courant alternatif sinusoïdal. Puissances active et réactive.
Lois générales des circuits complexes.
Cas particuliers. Résonances. Applications.
Courant alternatif non sinusoïdal.
Induction et induction mutuelle. Lois.

3^e année.

Mesures en courant alternatif. Appareils de mesure.
Voltmètres. Ampèremètres. Électrodynamomètres. Watt-
mètres. Essais de fer.
Systèmes polyphasés. Mesure des puissances.

APPLICATIONS DES COURANTS ALTERNATIFS.

Bobines à noyau de fer. Électroaimants.
Transformateurs statiques.
Alternateurs.
Moteurs synchrones. Moteurs asynchrones.
Moteurs à collecteur.
Commutatrices. Groupes convertisseurs.
Redresseurs de courants alternatifs.
Compteurs d'énergie à courant alternatifs.
Appareillage électrique.
Essais de machines et appareils à courants alternatifs.
Transports d'énergie par courants alternatifs.

ÉLECTROCHIMIE.

M. AUDUBERT, Chargé de cours.

Cours créé par décret n° 566 du 16 mars 1943.

1^{re} année.

ÉLECTROCHIMIE GÉNÉRALE.

Les effets chimiques du courant. Les ions et le mécanisme

de l'électrolyse. Les voltamètres et leurs applications. Le rendement électrochimique.

Les ions en solution; leur mobilité; les nombres de transport.

La conductibilité des électrolytes et sa mesure.

La dissociation des électrolytes; les équilibres des ions en solution. Théorie moderne des électrolytes.

La force électromotrice : sa mesure; théorie des piles. Électrodes impolarisables. Potentiel d'électrode.

Les piles et les accumulateurs. Leur description. Leurs applications.

Décomposition électrolytique. Phénomènes cathodiques et phénomènes anodiques. Mécanisme de la décharge des ions. Surtension, passivité. Décharge simultanée des ions.

2^e année.

Applications de l'électrochimie.

Rappel des notions fondamentales.

Les électrolytes : propriétés générales; conductibilité.

L'équilibre des ions en solution. La force électromotrice.

La décharge des ions.

Les méthodes de dosage électrochimique.

Le principe et les applications des méthodes conductimétriques. Titrage; dosage des sels insolubles.

Les principes généraux de l'électrométrie. Les méthodes électrométriques de détermination des pH : électrode à hydrogène, électrode à quinhydrone, électrode à antimoine, électrode à verre. Les méthodes colorimétriques de détermination des pH.

L'électrométrie et ses applications.

La décharge des ions et leur séparation : l'analyse électrolytique.

La polarographie : principe et applications.

Les applications industrielles de l'électrolyse aqueuse.

Électrolyse de l'eau.

Réduction électrolytique.

Oxydation électrolytique.

Électrolyse aqueuse des halogénures alcalins; préparation électrolytique du chlore et des alcalis; préparation des

liqueurs de blanchiment; fabrication des chlorates et des perchlorates.

Les dépôts électrochimiques métalliques. Revêtement par métaux purs ou alliages.

La corrosion et la protection électrolytique contre la corrosion.

Les applications de l'électrolyse aqueuse en métallurgie.

L'affinage électrolytique; préparation des alliages.

Propriétés des électrolytes fondus. L'électrolyse ignée. Préparation de Al, Mg, Na, Ce.

FILATURE ET TISSAGE.

M. F. MAILLARD, Professeur.

Chaire créée par décret du 13 septembre 1852.

1^{re} année.

I. Étude des matières textiles.

Matières d'origine animale : laine, soie, soies sauvages. Poils et duvets d'animaux.

Matières d'origine végétale, : coton, lin, chanvre, jute, ramie, chanvre de manille, sisal, phormium tenax, aloès, etc.

Matière d'origine minérale : amiante.

Pour chacune de ces matières : conditions de production, propriétés chimiques et physiques, classements, pays producteurs, marchés, applications, usages commerciaux.

II. Opérations industrielles de la filature.

Principes généraux communs à toutes les filatures.

Possibilités des mélanges. Cardage. Doublage. Étirage, Torsion. Loi de Koechlin.

Filatures de la laine peignée (méthode française et anglaise), de la laine cardée, de la soie et des déchets de soie.

Filature du coton peigné, cardé et des déchets de coton.

Filature des fibres longues : lin, chanvre, jute et des étoupes de lin et chanvre.

Filature des fibres dures : chanvre de Manille, sisal, etc.

Filature de l'amiante.

III. *Retordage, filerie.*

But, principe, calculs d'un retors, matériel utilisé.

Fabrication des fils fantaisie.

Fabrication des fils à coudre en coton, lin et soie.

IV. *Corderie.*

Classification des produits de la corderie, fabrication du fil de caret, principes et calcul du commettage.

Matériel utilisé en corderie à la main et corderie mécanique.

Câbles en coton, câbles métalliques.

V. *Étude d'un projet d'ensemble d'installation d'une filature.*

Choix du terrain, des bâtiments, calcul des différentes machines. Production. Prix de revient.

2^e année.

I. *Étude de la bonneterie.*

Historique. Principaux tissus à mailles cueillies, unies, à côtes. Différents modes d'obtention des dessins : suppression d'aiguilles, tissus à mailles chevalées. Rayures. Guillochés. Molletonnés. Dessins Jacquard, Interlock.

Tissus chaîne à une ou plusieurs barres sur une et deux fontures. Effets d'ourdissage et de jetés des fils. Tissus Jacquard. Dessins presses.

Articles proportionnés. Vêtements. Bas et chaussettes.

Matériel de bonneterie. Machines de préparation. Machines à mailles cueillies. Tricoteuses rectilignes et circulaires. Métiers circulaires à aiguilles à bec. Métiers rectilignes à aiguilles à bec. Métiers chaînes des différents types.

Machines de finition et d'apprêt.

II. *Tulle, guipure, dentelle, broderie.*

Contexture de ces différents articles. Matériel utilisé pour leur réalisation.

III. *Textiles artificiels.*

Historique. Différents procédés de fabrication. Matériel

utilisé. Rayonnes à filaments continus. Fibrannes. Rayonnes et fibrannes mates. Fibres de synthèse.

Mercerisage des fibres végétales. Fils de papier.

IV. *Essais des matières textiles, fils et tissus.*

Les principaux essais de laboratoire pour identifier les matières textiles et apprécier leur qualité (sur matières, fils et tissus).

Organisation générale d'un laboratoire textile.

3^e année.

ÉTUDE DU TISSAGE.

I. *Théorie des liages.*

Principe du métier à tisser. Représentation graphique des armures. Construction des principales armures : Tissus à une chaîne et une trame. Tissus à trois éléments. Tissus à quatre éléments. Tissus multiples Velours. Tapis. Brochés. Tissus d'ameublement et grands façonnés.

Analyse et décomposition des tissus. Prix de revient.

II. *Tissage mécanique.*

Matériel de préparation de la chaîne et de la trame.

Les différents métiers à tisser à une navette, à plusieurs navettes, automatiques. Mécaniques d'armure. Mécaniques Jacquard des différents types. Lisage et perçage des cartons.

Projet d'installation d'ensemble d'un tissage mécanique.

III. *Les apprêts.*

But des apprêts. Matériel utilisé pour les apprêts des tissus de coton, laine, soie, rayonne, lin et jute.

MACHINES.

Machines thermiques et hydrauliques, à l'exception des moteurs à combustion interne.

M. THERY, Professeur.

Chaire créée par ordonnance des 25 novembre 1819 et 26 septembre 1839 et transformée par décret du 10 septembre 1907.

1^{re} année.

I. Histoire sommaire de la machine et de la conquête de l'énergie. Généralités sur les machines. Classification.

II. Thermodynamique.

Principe de l'équivalence. Fluides et gaz parfaits. Représentation de Clapeyron.

Principe de Carnot. Rendement des machines thermiques. Entropie. Dégradation de l'énergie. Application des principes de la thermodynamique. Enthalpie. Diagrammes entropiques. Applications.

Éléments de mécanique des fluides. Tuyères.

III. Les machines à vapeur.

Propriétés de la vapeur d'eau. Notions sommaires sur la production de la vapeur. Tuyautages et robinetterie. Généralités sur les machines à vapeur. Cycles des installations à vapeur.

1^{re} PARTIE : Machines à vapeur alternatives.

Réalisation mécanique. Diagrammes. Puissance indiquée. Rendement. Machine monocylindrique. Étude des pertes et de leurs remèdes. Machines à expansion multiple. Distribution. Changement de marche. Construction des machines alternatives. Étude des organes.

Applications : Machines fixes terrestres (machine compound, machine équicourant). Machines demi-fixes, locomobiles, machines marines, locomotives.

2° PARTIE : *Turbines à vapeur.*

Réalisation mécanique. Cycle suivi. Classification des turbines. Étude des tuyères. Les pertes dans les turbines : pertes internes, pertes externes. Introduction de ces pertes dans les calculs. Puissance et rendements.

Turbine à action à un ou plusieurs étages de vitesse-turbine à action multicellulaire. Analyse de fonctionnement.

Turbine à réaction. Analyse de fonctionnement. Turbine radiale.

Réglage de la puissance. Procédé de l'injection partielle. Rôle de la somme des carrés des vitesses circonférentielles. Étage de by-pass. Turbines de croisière.

Amélioration du rendement. Étude des cycles à resurchauffe. Turbines à contre-pression, à soutirage. Emploi des hautes pressions et de la surchauffe. Cycles spéciaux.

Études des principaux organes des turbines. Principes de construction. Exploitation. Avaries. Applications terrestres et marines. Centrales électriques thermiques.

3° PARTIE : *Appareils auxiliaires et accessoires des machines à vapeur.*

Condenseurs. Pompes de circulation. Extraction de l'air et de l'eau condensée.

4° PARTIE : *Les régulateurs de vitesse.*

5° PARTIE : *Avant-projets de machines à vapeur.*

6° PARTIE : *Frottement et graissage.*

Frottement. Graissage. Graissage parfait. Graissage imparfait. Graissage onctueux. Paliers lisses. Paliers à patins pivotants. Roulements à billes et à rouleaux.

2° année.

1° PARTIE :

a. *Unités.* Appareils de mesure ;

b. Notions d'hydraulique. Écoulement des liquides par orifices, ajutages et déversoirs. Écoulement dans les conduits et les canaux. Pertes de charge.

2° PARTIE : *Fluides incompressibles ou à poids spécifique sensiblement constant.*

1° *Turbomachines en général.* — Similitude mécanique. Théorèmes généraux des turbomachines. Invariants. Cas théorique : turbomachines parfaites. Cas pratique : turbomachines réelles.

2° *Le fluide est de l'air.*

a. Machines réceptrices ou génératrices : *ventilateurs.*
Types centrifuges et hélicoïdes. Éléments de dimensionnement. Caractéristiques. Essais. Construction. Ventilation.

b. Machines motrices : *roues éoliennes.*

3° *Le fluide est de l'eau ou un liquide de viscosité négligeable*

a. Machines réceptrices ou génératrices : *turbo-pompes.*
Pompes centrifuges. Pompes à une seule roue. Pompes multicellulaires. Pompes hélices.

Amorçage, désamorçage, pompage.

Caractéristiques. Construction. Essais.

b. Machines motrices : *turbines hydrauliques.*

Invariants. Vitesse spécifique. Turbines à action et à réaction. Construction. Régulation. Installation. Essais Centrales hydroélectriques.

4° *Pompes à volume engendré* : Pompes alternatives et rotatives. Distribution d'eau sous pression.

3° PARTIE : *Fluides compressibles.*

Rappel de notions de thermodynamique.

Généralités sur la compression des gaz. Cas de l'air comprimé.

1° *Machines réceptrices ou génératrices :*

a. *Compresseurs alternatifs* : pertes, compression en une ou plusieurs phases, construction, essais ;

b. *Compresseurs spéciaux* : compresseur à membrane, compresseurs rotatifs ;

c. *Turbomachines* : turbosoufflantes et turbocompresseurs centrifuges, construction, essais. Compresseur axial ;

Applications de l'air comprimé.

2° *Machines motrices :*

a. Notions très sommaires sur les machines alternatives à combustion interne et à air chaud ;

b. Turbine à gaz et à air chaud, principe de la turbine à combustion, cycle simple, cycles améliorés, rendement thermodynamique des divers cycles, générateur de gaz à pistons libres.

4° PARTIE : *Machines frigorifiques.*

Principes thermodynamiques des machines frigorifiques.

Machine frigorifique à air.

Machines frigorifiques à compression mécanique. Fluides frigorigènes.

Machines à absorption. Machines à éjection. Machines frigorifiques pour « quick freezing ».

Installations frigorifiques. Pompes de chaleur.

5° PARTIE : *Questions communes à toutes les machines alternatives ou rotatives.*

a. Variation du couple moteur des machines alternatives. Équilibrage. Régularisation du couple. Volant.

b. Vitesses critiques des machines rotatives. Équilibrages statique et dynamique.

c. Mouvements vibratoires.

d. Cahiers des charges. Essais de matériaux. Essais des pièces brutes ou usinées. Essais de contrôle non destructifs. Essais de fonctionnement des machines.

MÉTALLURGIE ET TRAITEMENT DES MÉTAUX.

M. COURNOT, Professeur.

Chaire créée par décret du 15 juillet 1890.

1^{re} année.

I. *Métallurgie générale.*

Les diverses opérations métallurgiques : grillage, fusion, distillation, électrométallurgie par voie sèche, opérations de voie humide ; théorie, fours utilisés.

Préparation et mode de traitement des différents minerais.
Principes généraux de construction et de chauffage des
fours ; récupération ; appareils accessoires.

Les sous-produits : laitiers et scories ; gaz et poussières.

II. *Métallurgie du fer.*

Situation économique ; minerais.

Fabrication de la fonte.

Transformation de la fonte en acier ; procédés du convertisseur et du four Martin ; procédé au creuset ; électrosidérurgie. Méthodes modernes d'affinage.

Fers puddlés. Fers purs. Alliages ferrométalliques.

III. *Métallurgies autres que celle du fer.*

Métallurgies du cuivre, du plomb, du zinc, de l'étain, de l'antimoine, du nickel, du cobalt, de l'aluminium, du magnésium, des métaux précieux. Autres métaux.

Situations économiques ; minerais ; élaboration du métal, affinage.

IV. *Élaboration des alliages. — Coulée en lingots.*

Fours de fonderie ; élaboration des alliages, affinage.

Coulée des lingots ; lingotières, défauts des lingots.

2^e année.

I. *Propriétés et essais des métaux et alliages.*

Les structures et les lois physicochimiques ; étude de la solidification. Les diagrammes d'alliages ; théorie, détermination, emploi.

Essais physiques : analyse thermique et pyrométrie, dilatation, densité, résistance électrique, magnétisme, méthodes secondaires.

Essais chimiques : corrosion.

Essais physico-chimiques : micrographie, macrographie ; aptitude au moulage.

Essais mécaniques : traction, choc, dureté, fatigue, méthodes secondaires. Essais à chaud : fluage.

Les laboratoires : but, organisation, fonctionnement.

II. *Traitements thermiques.*

Recuit, trempe, revenu ; théorie et pratique ; méthodes et appareils. La trempe isotherme.

La trempe structurale.

Accidents de traitements thermiques ; remèdes.

III. *Traitements thermochimiques.*

Cémentation de l'acier extra-doux par le carbone ; théorie et pratique ; méthodes et appareils ; traitements ultérieurs.

Généralisation du phénomène ; cémentation des aciers spéciaux ; cyanuration ; nitruration, calorisation.

Fonte malléable.

Soudures et brasures. Apports au chalumeau.

IV. *Traitements chimiques.*

La préparation des surfaces ; décapage, dégraissage, sablage.

Dépôts électrolytiques : nickelage, chromage, cadmiage, cuivrage, zincage, argenture, etc. Oxydation anodique.

Galvanisation, étamage, projection des métaux au pistolet.

Bronzage, phosphatation ; finitions, peintures, émaux.

3^e année.

I. *Élaboration des pièces moulées.*

A. Fonderie.

Moulage en sable ; sable de fonderie ; méthodes de moulage à la main et à la machine.

Moulage en coquilles ; moulage sous pression ; moulage centrifuge ; moulage en cire perdue.

Finition des pièces moulées ; défauts des moulages.

B. Métallurgie des poudres.

Préparation des poudres ; agglomération ; frittage.

Finition des pièces moulées.

Défauts des moulages.

II. *Traitements mécaniques.*

Théorie du forgeage et du laminage ; températures, appareils, défauts des produits ; installations annexes. Exemples de forgeage et de laminage.

Matriçage, estampage. Emboutissage, repoussage.
Étirage, tréfilage, dressage. Filage à la presse. Placage.

II. *Études particulières et emplois industriels des produits métallurgiques.*

A. Métaux et alliages homogènes. Fers; aciers ordinaires et spéciaux: fontes ordinaires et spéciales; alliages ferrométalliques.

Laitons et bronzes ordinaires et spéciaux: cupro-aluminums ordinaires et spéciaux.

Alliages à base d'étain, de plomb, de zinc, d'antimoine; antifrictions.

Alliages de nickel. Alliages précieux.

Alliages légers et ultra-légers.

B. Étude et emplois des divers traitements de surface et des produits métallurgiques non homogènes.

C. La normalisation, examen des normes les plus importantes.

IV. *Récupération des vieux métaux.*

La récupération et le classement des déchets métallurgiques, remplois directs, remplois avec transformation; limailles et tournures; tubes.

Ferrailles ordinaires; ferrailles galvanisées; aciers spéciaux. Fer blanc; antifrictions. Cuivre et alliages. Plomb et alliages. Zinc et alliages. Aluminium et alliages.

**TECHNIQUE DES RAYONS X
ET STRUCTURE DES MÉTAUX (1).**

M. GUINIER, chargé de cours.

Cours créé à titre temporaire par arrêté ministériel du
30 mai 1949.

1^{re} année.

TECHNIQUES DES MÉTHODES D'ÉTUDE
DE LA STRUCTURE DE LA MATIÈRE PAR LES RAYONS X.

1. Production et propriétés physiques des rayons X.

Description et mise en œuvre des tubes à rayons X.
Propriétés physiques des rayons X.

(1) Ce cours commence en avril.

2. *Méthodes radiographiques.*

Principes physiques. Le contrôle macroscopique. Le contrôle par microradiographie.

3. *Méthodes radiocristallographiques.*

Théorie de la diffraction des rayons X par les cristaux. Loi de Bragg. Conditions de Laue. Cas des réseaux avec base.

Les méthodes expérimentales :

a. Méthode des poudres cristallines. Principe. Application à l'analyse radiocristallographique, à la mesure précise des paramètres cristallins et à l'analyse quantitative. Mesure des tensions internes. Détermination de la taille des cristaux submicroscopiques.

b. Méthode d'étude des cristaux uniques. Diagramme de cristal tournant et de Laue. Diagramme de fibres. Figure de pôles. Orientation des cristaux.

Indications générales sur les méthodes de détermination de la position des atomes dans la maille.

4. *Diffraction des électrons.*

Principe de la méthode. Application à la détermination des structures superficielles. Comparaison avec les méthodes par rayons X.

2° année.

LA STRUCTURE DES MÉTAUX.

1. *L'atome métallique.*

Caractéristiques des atomes métalliques. Comparaison avec les métalloïdes. La liaison métallique. Les électrons de valence dans les métaux.

2. *La structure cristalline des métaux.*

Description des structures observées. Relation avec les propriétés du métal.

3. *La structure cristallines des alliages.*

Solutions solides primaires et composés intermédiaires. Règles de Hume-Rothery.

4. *La déformation des métaux.*

Cas du monocristal. Le glissement. Les macles. Théorie des dislocations. Cas des polycristaux. Le métal écroui. Les textures cristallines. Application aux cas du laminage, étirage, emboutissage, etc.

5. *La recristallisation.*

Influence des traitements thermiques sur le grain du métal.

6. *Les réactions à l'état solide dans les alliages.*

Transformation d'une phase cristalline. Étude cristallographique de la martensite et de la trempe des aciers. Étude du durcissement des alliages légers.

7. *L'état de surface des métaux.*

Structure de la couche superficielle. Polissage. Couches d'oxydation.

N. B. — *Cet enseignement sera complété en laboratoire par des démonstrations expérimentales.*

MOTEURS À COMBUSTION INTERNE.

M. SERRUYS, Professeur.

Chaire créée par décret du 5 décembre 1938.

Le cours de *Moteurs à combustion interne* ne peut être abordé et suivi avec succès que si l'on possède un minimum de connaissances mathématiques.

Pour cette raison, il est recommandé, si l'on n'a pas acquis antérieurement une formation suffisante en algèbre, de suivre, avant d'aborder le cours de *Moteurs*, le *cours préparatoire à l'enseignement de Machines*, qui a lieu entre le 1^{er} octobre et le 15 novembre, ou le cours de *mathématiques préparatoires*.

1^{re} année.

Thermodynamique et combustion dans les moteurs à explosion. Principe des moteurs à combustion interne. Historique sommaire de l'évolution des moteurs à explosion.

I. Thermodynamique orientée vers les applications aux gaz imparfaits, aux mélanges gazeux, aux équilibres chimiques.

a. Rappel des notions générales sur la constitution de la matière. La théorie atomique. La théorie des quantas. La théorie cinétique des gaz;

b. Principe de l'équivalence. Énergie interne. Enthalpie;

c. Chaleurs spécifiques à pression constante et à volume constant pour une évolution quelconque;

d. Compressibilité des gaz (isotherme adiabatique, isentropique);

e. Principe de Carnot. Entropie;

f. Principe d'évolution. Potentiel thermodynamique. Loi l'action de masse;

g. Énergie utilisable;

h. Rendements :

1. Rendement thermodynamique théorique, cycles optima, valeurs des rendements correspondants,

2. Rendement de forme,

3. Rendement de combustion,

4. Rendement mécanique,

5. Rendement indiqué et global;

i. Interprétation thermodynamique des diagrammes. Bilan thermique.

II. Étude thermochimique globale de la combustion.

a. Équation théorique de combustion. Richesse. Pouvoir comburivore. Expansion moléculaire.

b. Chaleur dégagée théoriquement par la combustion;

c. Calcul simplifié de l'accroissement de pression et travail théorique réalisable. Influences de la température d'admission, de la chaleur latente de vaporisation et des caractéristiques du carburant en général;

d. Calcul exact de la température réelle de combustion, des travaux de compression et de détente, du rendement et de la pression moyenne à partir des diagrammes entropiques.

III. *La propagation déflagrante dans les mélanges combustibles précarburés.*

a. Vitesse apparente, vitesse de propagation, vitesse par rapport aux gaz brûlés. Formule de Jouguet.

b. Étude de la combustion à volume constant. Hétérogénéité thermique provoquée par la combustion.

c. Différents facteurs influant sur la propagation déflagrante dans les moteurs à explosion.

IV. *Les anomalies de combustion dans les moteurs à explosion.*

a. L'autoallumage ou allumage par point chaud.

b. La détonation :

1. Symptômes,

2. Caractéristiques,

3. Mécanismes chimiques et physiques.

c. Les autres anomalies de combustion (pseudo-détonation, postinflammation, combustions vibratoires et complexes) :

1. Facteurs et remèdes chimiques. Indices d'octane et de cétène, méthode de classement des carburants, amélioration des carburants par sélection, traitements chimiques ou mélanges. Dops.

2. Facteurs et remèdes physiques.

— facteurs de la détonation dans le moteur à explosion (compression, pression et température d'admission, avance à l'allumage, etc.).

Valeur numérique de l'influence de ces facteurs.

V. *Application au choix des cycles et des diagrammes des moteurs à explosion à celui de leur architecture d'ensemble et au choix des dispositions mécaniques particulières pouvant intéresser le rendement et la combustion.*

a. Dispositions mécaniques pouvant accroître la résistance à la détonation ou la pression moyenne. Formes de chambres, refroidissement, disposition des bougies et soupapes. Suralimentation.

b. Augmentation de la vitesse de rotation. Similitude de mécanique. Vitesse de piston. Conséquences concernant l'architecture des moteurs et le groupement des cylindres.

2^e année.

MÉCANIQUE DES FLUIDES APPLIQUÉE AUX MOTEURS
ET THÉORIE DES MOTEURS DIÉSEL ET DES TURBINES À GAZ.

I. *Mécanique des fluides.*

A. *Vitesse résultant d'une différence de pression donnée.*

1. Influence de la nature de l'écoulement, des caractéristiques du fluide, de celles de l'orifice. Rapport de pression critique.

2. Application à la détente des gaz dans les turbines à gaz et les fusées.

B. *Régime varié.*

1. Propagation du son. Propagation des ondes de pression d'amplitude finie.

2. Application à l'admission, à l'échappement et au balayage des moteurs.

3. Application à la compression des Diesel à chambre séparée.

II. *Moteurs Diesel.*

A. *Principe et cycle.*

B. *Pulvérisation du combustible par injection.*

a. Pneumatique.

b. Mécanique :

1. Mécanisme de la pulvérisation;

2. Propagation de la pression dans les conduites d'injection;

3. Pompes et injecteurs.

C. *Inflammation et combustion non contrôlée.*

1. Délai physique. Ses facteurs (grosseur des gouttes. Température et pression de l'air. Turbulence).

2. Délai chimique. (Mécanisme chimique de l'inflammation. Autooxydation. Formation des aldéhydes et des alcools).

Indice de cétène.

Dops pour Diesel.

3. Combustion non contrôlée. Influence du délai.

D. *La combustion contrôlée.*

Forme optima du diagramme.

Principe de contrôle (par le débit de combustible, par l'air).

Différentes formes de chambres de combustion Diesel.

Injection directe.

Chambres séparées.

Chambres régulatrices.

Chambres à réserve d'air.

Préchambres.

E. *L'échappement, le balayage, la suralimentation des Diesel* (principales dispositions de la distribution et principaux types de compresseurs utilisés).

F. *Le cycle de la turbine à gaz et ses applications à la propulsion par réaction*

1° La turbine à gaz :

a. Le cycle de Joule et son rendement théorique;

b. Son rendement réel (influence des rendements du compresseur et de la turbine et de la température maximum admissible);

c. Influence d'une récupération de chaleur;

d. Cycles à compression et détente étagées;

e. Cycles ouverts, fermés, mixtes;

f. Description sommaire des compresseurs, turbines et échangeurs.

2° La propulsion par réaction.

Les turboréacteurs et turbopropulseurs.

Les tuyères thermopropulsives.

Les groupes motopropulseurs mixtes.

Les fusées.

3° année.

LA RÉALISATION DES MOTEURS À COMBUSTION.

A. *Généralités.*

a. La cinématique.

Mouvement des pistons et des bielles.

Mouvement des soupapes.

- b. La dynamique.
 - Les efforts d'inertie
 - Les efforts moteurs et leur couple résultant.
- c. Équilibrage et régularité cyclique.
- d. Les vibrations (flexion et torsion des vilebrequins, vibration des ressorts de soupapes).
- e. La transmission de la chaleur dans un milieu homogène ou d'un tel milieu à un autre en régimes permanent ou varié.
- f. Les dilatations.
 - Les jeux.
 - Les tensions internes.
- g. Les frottements et le graissage des paliers, des cylindres.
- h. La résistance des matériaux.
 - Choix des formes des pièces.
 - Choix des métaux.
- i. L'aérodynamique des canalisations et ajutages, des aubages tuyères et diffuseurs.

B. *Les moteurs à combustion.*

a. *Alternatifs.*

1. A explosion;

Gros moteurs à gaz et à gaz pauvre;

Moteurs de traction à essence et à alcool;

Moteurs d'aviation.

2. Diesels;

Fixes et marins (quatre temps ordinaires, suralimentés, deux temps);

De traction (quatre temps, deux temps);

D'aviation.

b. *A marche continue.*

1. Les turbines à gaz, compresseurs, turbines, chambres de combustion, échangeurs.

2. Les turbopropulseurs à réaction.

3. Les tuyères thermopropulsives. Les fusées.

4. Les groupes motopropulseurs complexes.

C. *L'expérimentation et la mise au point des moteurs à combustion interne.*

1. Mesures du couple, de la vitesse de rotation et de la puissance.

2. Mesure de consommation et consommation spécifique.
3. Analyse des gaz d'échappement, interprétation et mesure du débit d'air aspiré.
4. Mesure des pressions statiques et enregistrement des variations de pression.
5. Mesure des températures statiques et enregistrement des températures variables.
6. Enregistrement photographique et cinématographique de la combustion.
7. Enregistrement des vibrations et des efforts variables.

PHOTOGRAMMÉTRIE.

M. POIVILLIERS, Membre de l'Institut, Professeur.

Chaire créée par décret du 13 mai 1937.

1^{re} année.

LA PHOTOGRAMMÉTRIE LORSQUE LES ÉLÉMENTS DE PRISE DE VUE SONT CONNUS. — PHOTOGRAMMÉTRIE TERRESTRE.

I. Introduction à l'étude de la Photogrammétrie.

Vue d'ensemble de la Photogrammétrie et son évolution.
Rappel de notions de Topographie, de Perspective, d'Optique photographique et instrumentale, de stéréoscopie.
Classification des méthodes photogrammétriques.

II. Méthodes et appareils de restitution.

Solution graphique de Laussedat.
Restitution stéréoscopique d'un couple de vues parallèles, stéréocomparateur de Pulfrich, stéréoautographe Von Orel et appareils dérivés.

Restitution d'un couple de vues d'orientation quelconque :

- a. Matérialisation optique des faisceaux perspectifs :
Images virtuelles (Deville, Prédhumeau).
Images réelles formées sur un écran; scintillement (Nistri, Gallus-Ferber), anaglyphes (Multiplex).
Images réelles reçues dans une lunette (Zeiss).

b. Matérialisation mécanique des faisceaux perspectifs : Observations des clichés à travers un objectif identique à celui de prise de vue (autographe Wild, aérocartographe Hegershoff).

Observation directe des clichés (Santoni, Wild A5 et A6, Poivilliers D).

c. Matérialisation de constructions graphiques planes : (Hegershoff, Poivilliers A, B, C).

III. *Précision de la restitution.*

Étude des déformations de la restitution.

Réglage des faisceaux perspectifs (photogoniomètres).

Réglage des instruments de restitution.

Précision des levés photogrammétriques.

IV. *Photogrammétrie terrestre.*

a. Application de la Photogrammétrie à la Topographie. Matériel de prise de vue. Photothéodolites. Opérations de prise de vue. Restitution. Complètement.

Qualités des levés stéréotopographiques.

b. Autres applications :

Architectures, Criminalistique, Constructions navales et aériennes.

Étude du mouvement; mouvement des fluides (houle, vagues, tourbillons). Balistique, vitesse des avions.

Astronomie.

Microphotogrammétrie.

Photogrammétrie en rayons X.

Photosculpture.

2^e année.

LA PHOTOGRAMMÉTRIE LORSQUE LES ÉLÉMENTS DE PRISE DE VUE SONT INCONNUS. — PHOTOGRAMMÉTRIE AÉRIENNE.

I. *Introduction à l'étude de la photogrammétrie.*

Reprise de l'introduction de la première année.

II. *Détermination photogrammétrique des éléments de prise de vue.*

Cas d'un cliché isolé.

Cas d'un couple isolé formation de l'image plastique mise à l'échelle et orientation.

Cas d'une bande de clichés.

Transformation d'un couple de clichés en couple idéal.

III. *Établissement du canevas de préparation.*

Préparation au sol.

Préparation photogrammétrique par triangulation radiale, triangulation graphique, templets, triangulateur radial.

Cheminement stéréophotogrammétrique.

IV. *Restitution de la photographie d'un terrain plan horizontal.*

Restitution graphique : craticulage, faisceaux anaharmoniques, homologie, grilles, perspectographes.

Chambre claire.

Lanternes de redressement (Scheimplug, Roussilhe).

Appareils de redressement à liaisons mécaniques (Zeiss, Wild, Gallus).

Assemblages photographiques : mosaïques, assemblages de redressement, photoplans (Scheimpflug, Ferber).

V. *Prise de vues photogrammétriques aériennes.*

Matériel de prise de vues : chambres métriques simples et multiples, magasins, obturateurs, suspension.

Émulsions, développement, écrans colorés.

Accessoires de prise de vue et de navigation : compas, périscope solaire, variomètre, dérivomètre, chronodéclancheur.

Méthodes de prise de vue.

Problème de l'avion photographe.

Exécution des missions.

VI. *Applications de la photogrammétrie aérienne.*

Qualités des levés photogrammétriques aériens.

Établissement de la nouvelle carte de France.

Problèmes de la carte coloniale, du cadastre, de l'urbanisme.

Applications à la géologie, à l'archéologie.

PHYSIQUE APPLIQUÉE AUX INDUSTRIES DU VIDE ET DE L'ÉLECTRONIQUE.

M. BOUTRY, Professeur.

Chaire créée par la loi de finances du 31 décembre 1943.

1^{re} année.

Technique du vide.

1° Les basses pressions; théorie cinétique des gaz raréfiés. Mesure des basses pressions. Manomètres et jauges. La décharge électrique dans les gaz raréfiés;

2° Les pompes mécaniques : pompes à palettes et pompes moléculaires, leur calcul et leur construction;

3° Les pompes à diffusion; pompes à vapeur de mercure et pompes à vapeur d'huile; théorie et construction;

4° Les installations industrielles de vide : construction des canalisations, choix des matières premières. Réalisation;

5° Techniques annexes : le dégazage, la pulvérisation cathodique, l'évaporation des métaux dans le vide, etc.; les soudures verre-métal, leur étude et leurs applications; le chauffage par courants haute fréquence.

L'industrie des sources de lumière.

1° Les lois du rayonnement : rayonnement par incandescence et rayonnement par fluorescence;

2° Principe de la construction des lampes à incandescence. Différents types utilisés. Calcul des avant-projets;

3° Matériaux et méthodes de construction. Préparation et montage des filaments;

4° La fabrication en série; machines et usines modernes;

5° L'excitation des gaz raréfiés : notions sur leur émission. Divers régimes de décharge;

6° La lampe à vapeur de mercure : type actuels et leur construction;

7° Les tubes à gaz raréfiés. Les tubes à parois fluorescentes. Tendances modernes de l'industrie des tubes luminescents;

8° Rendement des sources lumineuses : son amélioration. La synthèse de la lumière blanche à l'aide de tubes luminescents.

2° année.

Électronique appliquée.

1° L'émission thermoélectronique et ses lois. Les phénomènes d'absorption à la surface des métaux. Modification du travail de sortie d'un électron par l'adsorption;

2° Les trajectoires électroniques dans le vide, en présence de champs électriques ou magnétiques. Les grilles et les cibles. Rayons cathodiques, rayons positifs, rayons X, électrons secondaires;

3° Règles de construction des tubes radiotechniques; établissement des avant-projets; tubes d'émission, tubes de réception, tubes spéciaux (magnétrons...);

4° Construction des tubes; préparation des électrodes; les cathodes à chauffage indirect; le montage. Organisation de la fabrication en série;

5° L'émission photoélectrique. Préparation et propriétés des couches photoémissives. Construction des cellules photoémissives. Les cellules à couche d'arrêt;

6° L'utilisation des électrons secondaires; le multiplicateur d'électrons, ses propriétés, sa construction;

7° L'image électronique : les lentilles électrostatiques et les lentilles magnétiques. Le télescope électronique, le microscope électronique : principe de la construction, réalisation;

8° Les trajectoires électroniques dans les gaz raréfiés : utilisation de l'ionisation par chocs. Les thyatron et leur construction.

Les grandes usines de technique du vide et leurs annexes. Organisation et développement de cette industrie dans le monde. Conclusion.

Enseignement complémentaire :

*Technique de production et d'étude
des particules élémentaires.*

par M^{lle} CAUCHOIS, Professeur à la Faculté des Sciences.

I. Introduction.

Rappel des notions essentielles sur la structure de la matière à l'échelle atomique et sur la structure de l'atome. Électrons atomiques. Noyaux. Les particules, y compris les photons; leurs interactions.

II. Quelques méthodes de production et quelques méthodes d'étude des particules.

Générateurs de haute-tension. Sources. Tubes à électrons et à ions. Comportement des particules dans les champs en insistant essentiellement sur les cas spéciaux appliqués aux techniques suivantes :

Accélérateurs de particules : cyclotron, béatatron, accélérateurs linéaires, etc.

Spectrographes à rayon *b*.

Spectrographes à rayon *a*.

Spectrographes de masse et séparateurs-collecteurs d'isotopes.

Techniques d'observation et détection des particules :

Chambres d'ionisation.

Compteurs de Geiger. Compteurs proportionnels.

Chambres de Wilson.

Émulsions, photographiques (trajectoires de particules dans les émulsions).

III. *Absorption et diffusion des différentes particules par la matière.*

Rappels simples sur les lois d'absorption et de diffusion (particules matérielles et rayons X).

Applications à l'étude des particules.

Applications à l'étude des structures atomiques (N. B. 1).

L'arrangement des électrons atomiques autour du noyau; retouche au modèle d'atome de Bohr : le nouveau modèle d'atome de la mécanique ondulatoire (images schématiques).

IV. *Énergies des électrons atomiques. (Spectres optiques N. B. 2.)*

Spectres de rayons X; spectres d'émission, spectres d'absorption; électrons secondaires.

V. *Techniques de production et d'observation des spectres X.*

Caractérisation des atomes par leurs spectres de rayons X. Spectrochimie X.

Étude de la structure de la matière à l'aide des spectres de rayons X.

VI. *Les noyaux atomiques.*

Transmutations spontanées de la radioactivité naturelle. Transmutation provoquées par bombardements à l'aide de particules accélérées. Radioactivité artificielle. Notions de chimie nucléaire. Applications. Notions sur la fission nucléaire et ses applications.

N. B. 1. — Ce cours ne traitera pas de l'application de l'absorption à la radiographie, ni de la diffraction des rayons X par les cristaux (radiocristallographie) pour autant que ces sujets sont exposés par M. Guinier.

N. B. 2. — Rappels très sommaires tenant compte d'autres enseignements.

RADIOÉLECTRICITÉ (1).

Oscillations électriques et applications.

M. N. . . , Professeur.

TECHNIQUE AÉRONAUTIQUE.

M. GIRERD, Chargé de cours.

(Fondation Deutsch de la Meurthe.)

Cours créé par décret du 29 octobre 1928.

1^{re} année.

MÉCANIQUE DES FLUIDES.

Appliquée à l'aéronautique.

Principes généraux.

Fluides en équilibre.

Fluides en mouvement.

Fluides parfaits.

Fluides visqueux.

Fluides compressibles.

Tourbillons, sources, puits, doublets.

Transformation conforme.

Profils d'ailes.

Turbulence.

Couche limite.

Décollement.

Écoulements dans les tuyaux. Perte de charge.

Résultante générale des efforts (théorique et expérimentale.

Similitude.

(1) Ce cours commencera à une date qui sera ultérieurement indiquée.

Méthodes expérimentales en aérodynamique.

Corps immobile dans l'air mobile. Soufflerie.
Corps mobile dans l'air immobile (Manège. Chariot
Essais en vol).
Instruments de mesure. Efforts. Pressions.
Visualition.
Champs de densité.

Résultats théoriques et expérimentaux.

Cylindres, sphère; corps fuselés, corps à arêtes vives.
Profils, aile d'envergure finie. Gouvernes.
Hypersustentateurs.
Interaction.
Propulseurs :
Hélices;
Turbo-propulseurs;
Turbo-réacteurs;
Pulso-réacteurs;
Stato-réacteurs;
Fusées (à liquide; à poudre).

2^e année.

ÉTUDE GÉNÉRALE DES AÉROBYNES.

Conception :
Programme. Avant-projet.
Calcul de résistance des structures.
Calcul des performances :
Essais en soufflerie (maquettes motorisées);
Essais en vol (maquettes volantes).
Vérification des performances :
Polaires en vol;
Courbes de stabilité;
Stabilité dynamique;
Pilotage;
Pilotage automatique;
Vibrations.
Aérodynes spéciaux.

TECHNIQUES D'ENREGISTREMENT, DE TRANSMISSION ET DE REPRODUCTION DES SONS ET DES IMAGES (TÉLÉPHONOVISION).

M. HUGUENARD, Professeur.

Cours créé par décret du 9 mars 1938,
transformé en chaire par décret du 9 mars 1941.

1^{re} année.

SONS ET ENREGISTREMENT DES SONS.

I. Rappel des notions générales nécessaires à l'étude des vibrations.

Mouvement sinusoïdal. Théorème de Fourier. Vibrations amorties. Vibrations forcées. Oscillations de relaxation.

Propagation. Ondes planes. Ondes sphériques.

Vibrations électriques. Oscillations amorties, entretenues. Résonance.

Vibrations électromécaniques. Résonance. Rendement des sources sonores.

Production des vibrations électriques : lampes, amplificateurs, cellules photoélectriques.

Sources sonores.

Cordes, barres, membranes, tuyaux, cavités, pavillons.

La voix.

Entretien des vibrations : chocs, archets, anches.

Entretien thermique, entretien pneumatique. Son des corps tournants. Sources aperiodiques.

Entretien électrique : générateurs électro-acoustiques.

Rendement.

Étude expérimentale des corps vibrants.

Propagation des sons.

Vitesse du son dans les gaz, les liquides et les solides.

Vitesse des sons de grande fréquence, de grande amplitude.

Réflexion, interférences, diffraction, amortissement des sons.

Réception de l'énergie sonore.

L'oreille.

Caractéristiques d'un récepteur sonore.

Mesures acoustiques. Méthodes et appareils de mesure mécanique.

Mesures électro-acoustiques.

Filtres mécaniques et électriques.

Unités.

II. *Étude de l'enregistrement des sons.*

Enregistrement graphique et photographique des phénomènes physiques.

Enregistrement mécanique des sons en vue de leur reproduction.

Phonographe. Appareils historiques. Cylindres, disques, films.

Enregistrement électromécanique. Fabrication des disques.

Film gravé.

Fil, ruban et films magnétiques.

Enregistrement sur films cinématographiques.

Densité variable, densité fixe. Sensitométrie des films sonores.

III. *Étude de la reproduction des sons.*

Lecteurs des sons mécaniques, électromécaniques, photo-électriques.

Reproducteurs de sons, Amplificateurs, mélangeurs, orrecteurs.

Haut-parleurs.

Applications.

Musique électrique. Infra-sons et ultra-sons. Repérage acoustique.

Phonétique.

Acoustique des salles.

2^e année.

IMAGES ET ENREGISTREMENT DES IMAGES.

I. *Rappel des propriétés fondamentales de l'énergie lumineuse.*

Radiations, ondes, rayons, couleurs.

Photométrie.

Sources de lumière. Miroirs, prismes, lentilles, objectifs.

Mesures optiques.

II. *L'œil.*

Pouvoirs séparateurs dans l'espace et dans le temps.

Limites de perception.

Couleurs. Relief.

Images mobiles. Illusions à la continuité et de la vision simultanée.

Stroboscopie.

III. *Actions physiques et chimiques de la lumière.*

Cellules photoélectriques.

Photographie.

Sensitométrie.

Photographie des couleurs.

Émulsions, plaques, films, papiers. Révélateurs, fixateurs.

Relief.

Chronophotographie. Sources intenses de lumière.

IV. *Cinématographie.*

Appareils historiques, appareils usuels.

Étude cinématique et expérimentale des mécanismes.

Mécanismes à grande vitesse, à défilement continu.

Mécanismes pour cinéma sonore.

Caractéristiques des divers formats.

Ralenti, accéléré.

Développement, tirage. Cas du film sonore.

Cinéma en couleur.

Cinéma sonore. Microphones, amplificateurs, valves de lumière, lampes modulées, mélangeurs, correcteurs.

Densité variable. Conditions du développement et du tirage.

Densité fixe.

Cellules photoélectriques, lecteurs de son.

Relief cinématographique. Anaglyphes. Blancs complémentaires.

V. *Optique et acoustique des salles.*

3^e année.

TRANSMISSION DES SONS ET DES IMAGES.

I. *Transmission des sons à l'aide d'un milieu matériel.*

Propagation des sons dans les différents milieux.
Tuyaux, cornets, fils. Amortissement du son.
Transmission électrique. Lignes, leurs propriétés. Câbles.
Correcteurs divers.
Microphones.
Amplificateurs. Lampes usuelles.
Relais.

II. *Transmission des sons sans milieu matériel.*

Photophone.
Radiotransmission.
Émission. Microphones, lignes, amplificateurs, émetteurs.
Propagation des ondes. Affaiblissement.
Réception. Retransmissions.
Emploi de l'enregistrement des sons.

III. *Transmission des images.*

Difficulté du problème télégraphique.
Images dans les instruments d'optique.
Images dans les arts graphiques. Éléments nécessaires
à la construction d'une image : points, lignes, bandes.
Analyse et synthèse d'une image fixe ; sa représentation
par une fonction de deux variables ou d'une seule variable.
Grain de l'image. Fréquence de transmission.

IV. *Transmissions télégraphiques.*

Transmission par courant interrompu, modulé, continu
ou rupté.
Synchronisation.
Appareils Caselli, Belin.
Emploi de hachures, de lignes croisées.
Télégravure.
Radiotransmission. Conditions pratiques.

V. *Transmissions rapides. Télécinématographie.*

Télécinématographie.

Exploration mécanique, avec enregistrement à la réception.

Exploration par faisceau électronique. Synchronisation.

Réception par lampe modulée, par valve à lumière, par oscillographe cathodique.

Le relais photographique. Développement et fixage rapides.

VI. *Télévision.*

Prise de vue en studio, en plein air.

Caméra électronique. Amplification. Synchronisation.

Émission.

Transmission par câble. Radiotransmission.

Réception. Grand écran.

Transmission des couleurs, du relief.

Télévision dans l'obscurité. Emploi de l'infra-rouge.

Applications.

ENSEIGNEMENTS ÉCONOMIQUES

I. COURS PUBLICS.

ASSURANCES.

(*Au point de vue économique.*)

M. FOURASTIÉ, Chargé de cours.

Cours créé par décret du 9 mars 1938.

1^{re} année.

Introduction.

LE RÔLE DE L'ASSURANCE DANS L'ÉCONOMIE.

Généralités sur l'évolution économique contemporaine.
Définition de l'assurance.

Le rôle technique de l'assurance ; la notion de risque ; le risque assurable. Prévention et répartition. Indemnité.

Le rôle social de l'assurance ; solidarité, prévoyance, épargne et assurance.

Le rôle commercial de l'assurance ; le service rendu à l'assuré ; la notion économique de prime. Le besoin et l'offre d'assurance.

Le rôle financier de l'assurance. Les placements des compagnies.

Le rôle international de l'assurance ; la réassurance lien entre l'économie d'un État et celle des autres États

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉCONOMIE DE L'ASSURANCE.

Introduction.

Place de l'assurance dans la science et dans les faits économiques.

CHAPITRE PREMIER.

L'économie théorique de l'assurance.

- A. Le technique économique propre à l'assurance.
- B. L'assurance et la théorie de la valeur.
- C. L'assurance et la théorie du rendement maximum.
- D. L'assurance et la théorie du progrès technique.

CHAPITRE II.

Mécanisme économique des diverses techniques d'assurances.

Mutualité pure, assurances communales, assurances sociales, assurances obligatoires. Répartition et capitalisation.

- A. Perception des primes.
- B. Constatation, évaluation et paiement des sinistres

CHAPITRE III.

Géographie économique de l'assurance.

- A. Étude comparée de la densité d'assurance dans les principaux pays.
- B. Étude spéciale de la France.
- C. Étude des échanges internationaux et plus spécialement de la place de la France dans ces échanges.

2^e année.

DEUXIÈME PARTIE.

LE FONCTIONNEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ASSURANCE,

Introduction.

Les caractères particuliers de l'industrie des assurances.

CHAPITRE PREMIER

Organisation d'une compagnie d'assurance directe.

- A. La comptabilité.

- B. La production.
- C. Le service financier et immobilier, l'actuariat.
- D. La prévention; les autres services.

CHAPITRE II.

Organisation d'un service de réassurance.

- A. Généralités. Coassurance et réassurance.
- B. La comptabilité des réassurances.
- C. Les problèmes nés du caractère essentiellement international de la réassurance.

CHAPITRE III.

Organisation des assurances du secteur public.

- A. Organisation des assurances sociales.
- B. Organisation des caisses nationales d'assurance et des caisses départementales.
- C. Organisation des services d'assurances et de réassurances d'État en matière maritime et de risques de guerre.
- D. Formes semi-publiques de l'assurance : les groupements d'assurances; les fonds communs.

Conclusion générale.

Idée d'une organisation moderne de l'assurance en France.
Les nationalisations d'entreprises, la loi du 25 avril 1945.

ASSURANCES.

(Au point de vue juridique.)

M. MALINSKI, chargé de cours.

Cours créé par décret du 9 mars 1938.

1^{re} année.

I. La constitution des sociétés d'assurances.

- A. *Les différentes formes de sociétés d'assurances :*
Sociétés par actions; sociétés à forme mutuelle; sociétés

mutuelles d'assurance et syndicats de garantie; tontines.
Les sociétés nationalisées.

B. *Règles de constitution des différentes formes de sociétés d'assurance :*

Dispositions relatives au capital social et au fonds d'établissement; dérogation au droit commun des sociétés anonymes applicable aux sociétés anonymes d'assurance; caractères juridiques des sociétés mutuelles et à forme mutuelle.

Régime légal des sociétés nationalisées.

C. *La protection des assurés et des bénéficiaires de contrats :*

La réserve de garantie des sociétés d'assurances. Le privilège général en faveur des assurés.

D. *La caisse centrale de réassurance.*

E. *Le contrôle de l'État :*

L'agrément des sociétés d'assurance; son but.

F. *Les cautionnements :*

Le cautionnement automobile. Le cautionnement en accident du travail : base du calcul. Le but du cautionnement. La protection du fonds de garantie. Les actifs déposés en cautionnement. Les cautionnements supplémentaires.

G. *La dissolution et la liquidation des sociétés d'assurances :*

Le retrait d'agrément; les transferts de portefeuille de contrats.

II. *Les rapports entre les assureurs et les assurés.*

A. *Le contrat d'assurance :*

Étude de la loi du 13 juillet 1930. Règles particulières au contrat d'assurance inscrites dans le décret du 30 décembre 1938.

B. *La rédaction des polices d'assurance :*

Étude des polices type; le visa des polices par l'autorité de contrôle.

2^e année.

La gestion des sociétés d'assurance.

I. *Les sociétés d'assurance-dommages.*

Les différents types d'assurance-dommages; assurance incendie, assurance automobile, assurance de risques divers, assurance maritime.

A. *Les réserves techniques :*

Réserve pour risques en cours et réserve pour sinistres restant à payer.

B. *La comptabilité des sinistres et des réserves :*

Les registres de sinistres et de réserves; étude des états-modèles réglementaires de comptabilité.

II. *Les sociétés d'assurances sur la vie.*

A. *Les réserves mathématiques.*

La zilmérisation des réserves.

B. *Réglementation des frais d'acquisitions.*

III. *Problèmes financiers des assurances.*

A. *Les placements des sociétés et les règles de couverture.*

La couverture des réserves; les placements réglementaires et les limitations; les valeurs libres; l'état de couverture.

B. *Les règles d'estimation et la comptabilité des placements*

Estimation des placements aux prix d'achat et à la valeur vénale; évaluation des placements au bilan; les catégories de placements; comptabilité générale et inventaire annuel des placements; comptabilité quotidienne des placements; modifications aux placements.

IV. *La comptabilité générale des sociétés d'assurances.*

II. *Dispositions particulières à la gestion spéciale des rentes d'accidents du travail.*

A. *Généralités sur la gestion spéciale des rentes d'accidents du travail :*

L'agrément; le privilège spécial; la séparation des actifs

de la gestion spéciale; fonctionnement technique de la gestion spéciale.

B. *Les réserves techniques de la gestion spéciale :*

Les réserves mathématiques; tables utilisées pour le calcul des réserves mathématiques; étude des méthodes de calcul réglementaires : l'inventaire, les réserves pour appareils de prothèse.

La disparition de la gestion spéciale et l'intégration des assurances accident du travail dans la sécurité sociale.

C. *Les placements de la gestion spéciale et leurs règles d'estimation :*

Placements particuliers, autorisés en gestion spéciale; les prêts hypothécaires; limitations aux placements de la gestion spéciale; l'estimation des placements de la gestion spéciale.

D. *La comptabilité de la gestion spéciale.*

III. *Dispositions particulières aux sociétés d'assurance sur la vie.*

A. *Les tarifs et leur mode d'établissement :*

Influence du taux de capitalisation et des chargements.

B. *Les réserves mathématiques.*

C. *La réglementation des frais d'acquisition des contrats d'assurance sur la vie.*

D. *La comptabilité des sociétés d'assurance sur la vie.*

IV. *Fonctionnement de la caisse centrale de réassurance.*

V. *Dispositions particulières aux sociétés d'assurance étrangères.*

Le siège spécial, le dépôt des actifs; les règles spéciales de comptabilité; les cautionnements.

DROIT COMMERCIAL.

M. Jacques BOUTERON, Professeur.

Cours créé par décret du 26 octobre 1894
transformé en chaire par la loi du 31 décembre 1943.

INTRODUCTION (1).

1. *Généralités.* — La notion de Droit. Domaine propre du Droit. Comment se situe le Droit par rapport à l'économie politique et à la morale. Les grandes divisions du Droit (Droit public et Droit privé) et les principales subdivisions du Droit privé (Droit civil et Droit commercial). Diversité de buts et de moyens de la législation commerciale et de la législation civile. Tendances actuelles du Droit commercial.

Sources du Droit commercial : Code de commerce et Code civil, lois non codifiées, règlements professionnels, usages et coutumes. Le rôle de l'équité et ses limites. Méthodes d'interprétation.

Historique du Droit commercial.

Aperçu de l'état de la législation commerciale dans les principaux pays étrangers.

II. *Notions sommaires sur les obligations et les contrats en Droit civil.* — A. Éléments nécessaires à la validité des contrats : capacité, consentement, objet, cause. — B. Effets des contrats et des obligations. — C. Variétés d'obligations : conditionnelles, à terme, solidaires, avec clause pénale. — D. Obligations qui se forment sans contrat : gestion d'affaires, paiement de l'indû ; délits et quasi-délits. — E. Garanties des obligations : privilèges, hypothèques, nantissement, caution. — F. Transmission des obligations : cession de créance. — G. Extinction des obligations : paiement, payement avec subrogation, novation, compensation, action en nullité des contrats, prescription.

(1) Cette partie commune est exposée en 1^{re} année et brièvement résumée au commencement de la 2^e et 3^e année, afin de permettre aux étudiants d'aborder le cours indifféremment au début de l'une des trois années du cycle.

1^{re} année.

LES ACTES DE COMMERCE.

Détermination des actes de commerce. Intérêts pratiques de cette détermination. Classification.

Cas des exploitations agricoles assorties d'une entreprise manufacturière.

LES COMMERÇANTS

ET LEURS OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES.

La notion de commerçant. Éléments constitutifs de la qualité de commerçant. Preuve de la qualité commerçant. Activités incompatibles et interdictions professionnelles. Le commerçant étranger.

L'artisan et les institutions artisanales.

Le mineur commerçant. La femme mariée commerçante. (Notions succinctes sur les régimes matrimoniaux.)

L'organisation du commerce. Éléments d'encadrement : le Ministère de l'Industrie et du Commerce, le Conseil économique, les Chambres de commerce, les Syndicats professionnels et les Comités d'entreprises (1).

La réglementation du commerce. Restrictions relatives à la création et à l'extension des entreprises. Fixation des prix. Répartition des matières premières et des produits industriels. Commerces et industries exigeant soit des conditions spéciales de capacité professionnelle, soit une autorisation ou une déclaration préalable. Entreprises concédées ou nationalisées. Sociétés d'économie mixte.

Les obligations professionnelles des commerçants : livres de commerce, publicité du régime matrimonial, registre du commerce (ou des métiers).

LE FONDS DE COMMERCE.

Notions du fonds de commerce et des droits qui peuvent y être rattachés (brevets d'invention, marques de fabrique ou de commerce, dessins et modèles).

Protection de la propriété du fonds de commerce (propriété commerciale).

Opérations sur fonds de commerce : vente, apport en société, nantissement, location et gérance.

(1) La législation des Comités d'entreprises fait l'objet de conférences spéciales données au Conservatoire. (Institut du Travail.)

LA JURIDICTION COMMERCIALE.

Organisation des tribunaux de commerce. Compétence. Marche de la procédure. Voies de recours. Auxiliaires du tribunal de commerce, agréés, syndics, arbitres-rapporteurs, etc.

Convention d'arbitrage (compromis).

2^e année.

LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES.

Importance des sociétés commerciales. Société et association. État de la législation.

Des diverses sociétés commerciales. Intérêt de la distinction. Règles communes.

A. *Sociétés par intérêts*. — Sociétés en nom collectif et en commandite simple; sociétés à responsabilité limitée.

Caractères communs et différences entre ces trois sortes de sociétés.

Constitution, fonctionnement et dissolution des sociétés par intérêts.

B. *Sociétés de capitaux*. — Sociétés anonymes; sociétés en commandite par actions; sociétés anonymes dites « à participation ouvrière »; sociétés à capital variable (sociétés coopératives); sociétés d'assurances; sociétés d'économie mixte (avec participation de l'État ou des collectivités publiques); sociétés nationalisées.

Constitution, fonctionnement et dissolution des sociétés de capitaux.

La nationalité des sociétés. Sociétés étrangères.

LES CONTRATS COMMERCIAUX.

Règles générales sur les contrats commerciaux :

A. Règles de fond;

B. Règles de forme et de preuve.

La vente des marchandises et les différentes espèces de ventes commerciales. Le gage commercial. La vente et la mise en gage de marchandises déposées dans les magasins généraux (warrants commerciaux). Le gage sans dépossession; warrant hôtelier, warrant pétrolier, warrant industriel. Le contrat de commission et les représentants de commerce.

Le contrat de transport.

3^e année.

LES EFFETS DE COMMERCE.

Des titres négociables en général.

La lettre de change, le billet à ordre et le chèque. Origine historique. Fonction économique. Statut légal. Régime fiscal. L'unification du droit des effets de commerce.

Le billet au porteur et le billet de banque.

LES VALEURS MOBILIÈRES.

Notions générales sur les valeurs mobilières. Des divers titres émis par les sociétés de capitaux (actions, obligations, parts de fondateurs). Caisse centrale de dépôts et de virements de titres.

LE COMPTE COURANT.

Généralités. Définition. Caractères. Effets. Clôture. Le mandat de virement.

LES BOURSES DE COMMERCE.

Fonction et organisation des Bourses de valeurs et des Bourses de marchandises.

A. *Bourses de valeurs*. — Agents de change, courtiers en valeurs mobilières, opérations.

B. *Bourses de marchandises*. — Courtiers et opérations.

LA FAILLITE, LA LIQUIDATION JUDICIAIRE
ET LA BANQUEROUTE.

But social et caractères généraux de ces procédures. Aperçu historique. Conditions d'ouverture. Effets. Solutions. Faillite et liquidation judiciaire des sociétés.

ÉCONOMIE ET TECHNIQUE BANCAIRES.

M. Jacques BRANGER, Chargé de Cours.

Cours créé par décret du 9 mars 1938.

1^{re} année.

L'ÉCONOMIE BANCAIRE.

Introduction :

Le banquier dans la cité.
Le crédit et ses institutions.

Chapitre préliminaire : LE RÔLE DU CRÉDIT DANS LA VIE ÉCONOMIQUE.

La fonction des banques et des marchés monétaires et financiers.

Chapitre 1^{er}. — HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA BANQUE ET DU CRÉDIT.

Chapitre II. — LE SYSTÈME BANCAIRE FRANÇAIS.

Étude détaillée de la structure et de l'activité des divers établissements publics et privés.

Chapitre III. — L'ORGANISATION DU CRÉDIT EN FRANCE.

Législation relative à la profession bancaire et aux professions connexes.

Chapitre IV. — ÉCONOMIE BANCAIRE COMPARÉE.

Caractéristiques des systèmes bancaires des principaux pays.

Conclusion. — LA POLITIQUE BANCAIRE ET LA DISTRIBUTION DU CRÉDIT.

2^e année.

LES TECHNIQUES BANCAIRES.

Chapitre préliminaire. — Le métier de banquier et les techniques qu'il met en œuvre.

Le droit bancaire.

Chapitre I^{er}. — LES INSTRUMENTS ESSENTIELS DU COMMERCE DE BANQUE.

Chapitre II. — LES OPÉRATIONS DE BANQUE.

Opérations de dépôt et de mouvement de fonds.

Opérations de crédit.

Opérations financières, etc.

Chapitre III. — L'ADMINISTRATION DES BANQUES.

L'organisation générale d'une banque et de ses services.

La fiscalité bancaire.

Le contentieux bancaire, etc.

Conclusion. — L'ART DU RISQUE DANS LA VIE BANCAIRE.

ÉCONOMIE INDUSTRIELLE ET STATISTIQUE.

M. DIVISIA, Professeur.

Chaire créée par ordonnance du 25 novembre 1819
et par les décrets
des 4 novembre 1854 et 26 octobre 1864.

I^{re} année.

Introduction. — Possibilité et intérêt d'une étude générale et statistique des affaires. Triple aspect : économique, technique et pratique de cette étude.

La production et le fonctionnement des entreprises.

Les buts de la production. Économie privée et économie publique. Étude théorique, statistique et pratique de la demande et des débouchés. Accroissement, déplacement et enrayages de la production.

Les moyens de la production : les agents naturels, le travail, les capitaux, la technique, l'économique; le cadre et le caractère aléatoire de la production; le régime de l'entreprise.

Agencement et fonctionnement de l'entreprise. Le prix de revient et ses divers éléments. Gestion technique, commerciale, financière, économique, administrative.

Structure, fonctionnement, fluctuations et évolution de la production. Études statistiques.

Direction et contrôle de l'entreprise. Méthodes et politique de production, d'écoulement, de financement. Surveillance statistique. Calcul des prix de revient. Comptabilité. Organisation, auscultation, extension, réorganisation des entreprises.

2° année.

Les transactions. Échanges et transports.

Importance et cadre général du commerce; données statistiques : Modalités des échanges : Contrats; qualité des fournitures, spécifications, contrôles, types et marques; l'achat rationnel; délais de livraison et de payement; le crédit; les prix.

Le Commerce extérieur, particularités; données statistiques. Les droits de douane et autres mesures de protection. Marchés, arbitrages, spéculation; les bourses de commerce, le marché à terme.

Gestion commerciale. Commerce et conjoncture. Clientèle et fonds de commerce. Méthodes de vente, prospection des marchés. Structure du commerce et organisation commerciale; données statistiques.

Solidarité des échanges et des transports. Histoire, importance et organisation des transports en France et à l'étranger.

Étude des divers modes de transport.

Politique des transports; régimes, tarifs; liaison, compétition et coordination entre les divers modes de transport. Problèmes actuels.

3° année.

Questions monétaires et financières.

La monnaie, son évolution, ses diverses formes. Les moyens de payement autres que la monnaie. Les payements de place à place, le change.

Le crédit, ses divers emplois, ses garanties, ses modalités. Diverses formes et organisation du crédit. Étude générale de la banque et de l'organisation bancaire.

Les phénomènes monétaires. Étude de la monnaie et du crédit dans leurs rapports avec le niveau des prix, le mouvement des affaires et la vie des entreprises; crises monétaires

et crises de crédit; politique de l'escompte; politiques monétaires et systèmes monétaires.

Statistique.

L'élaboration et l'utilisation des statistiques; leur critique et la portée des méthodes et procédés; le rôle et l'importance de la statistique dans l'étude et la conduite des affaires, sont étudiés au cours des trois années du cycle, à propos de l'application aux matières du programme d'économie industrielle.

GÉOGRAPHIE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE.

M. BAUMONT, Professeur.

Fondation de la Ville de Paris.

Chaire créée par décret du 22 décembre 1908.

1^{re} année.

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

Bases géographiques de l'économie.

A. *Géographie générale de l'industrie.*

a. Les produits du sol. Denrées alimentaires et industries de l'alimentation : céréales, sucres, vigne, denrées coloniales... Produits végétaux et animaux, et industries de transformation : bois, caoutchouc, matières grasses, matières textiles, peaux et cuirs...

b. Les produits du sous-sol et les sources d'énergie : charbon, pétrole, force hydraulique; matières premières des industries métallurgiques et mécaniques, des industries chimiques...

B. *Géographie générale du commerce.*

a. Courants commerciaux et principaux centres de commerce : foires, entrepôts, marchés.

b. Commerce mondial : répartition des échanges dans le commerce international, Évolution de l'économie mondiale.

2^e année.

LA FRANCE.

a. *Bases géographiques de l'économie française ;*

Ressources et besoins.

La population.

La production agricole. Les industries.

Le commerce extérieur.

b. *Géographie régionale de la France métropolitaine ;*

Les régions traditionnelles, les jeunes zones d'industrie.

L'activité économique et la vie matérielle de Paris.

c. *La France d'outre-mer ;*

La France africaine.

La France en Asie.

La France d'Amérique et d'Océanie.

Peuplement et colonisation. Développement et mise en valeur.

Relations économiques avec la Métropole.

3^e année.

LES PUISSANCES ÉCONOMIQUES DU MONDE.

1^o Grandes puissances : Empire britannique, États-Unis, U. R. S. S.

2^o États voisins de la France : Allemagne, Belgique, Italie, Suisse...

GÉOGRAPHIE DES TRANSPORTS.

M. GOBLET, Chargé de cours.

Cours créé par la loi de finances du 31 décembre 1945.

I. LES TRANSPORTS DANS LA GÉOGRAPHIE HUMAINE.

1. Les courants commerciaux et les voies de communication. Formation et évolution. Routes terrestres, maritimes et aériennes.

Jonction terre-océan.

2. Les systèmes de transports :

a. Systèmes techniques (outillage) : roulage et navigation; voies ferrées; transports aériens;

b. Systèmes économiques (fret) : 1. Marchandises : les complexes de transports; 2. Voyageurs : itinéraires, capillaires locaux et transports urbains, tourisme; 3. Pensée : la poste, télégraphie et téléphonie, câbles sous-marins, T. S. F.; 4. Énergie : transports de force électrique.

II. LE SYSTÈME CIRCULATOIRE DE LA TERRE HUMANISÉE.

1. Eurasie : les routes européennes; le carrefour suisse; le Rhin et le Danube. Principaux réseaux régionaux. Les transcontinentaux; le Transsibérien et les lignes russes de pénétration asiatique.

2. Réseaux régionaux asiatiques : Asie occidentale, Inde; Chine, Indochine.

3. Afrique : réseaux régionaux : Maghreb; A. O. F., Afrique équatoriale et Afrique du Sud. Les transafricains ferroviaires et aériens.

4. Amériques : réseaux régionaux : Canada et États-Unis, Brésil et Argentine. Les transcontinentaux routiers, ferroviaires et aériens. Lignes panaméricaines Nord-Sud.

5. Lignes transatlantiques aériennes et maritimes.

6. Le Pacifique : les Dominions de la mer du Sud.

7. Les routes impériales : Méditerranée, Océan Indien, Suez, Singapour et Panama.

8. Les flottes de commerce et les grands ports du monde.

9. Développement des transports aériens.

III. LE RÉSEAU FRANÇAIS DE VOIES DE COMMUNICATION.

1. La terre de France et ses courants commerciaux. Le sol, la position géographique; l'axe commercial, ses transversales et ses prolongements.

2. Le réseau de l'économie traditionnelle, routier et navigable, le renaissance de la route.

3. Le réseau ferroviaire. Formation et évolution. L'unification et la coordination.

4. Les réseaux maritimes et aériens. Ports et aéroports de la France européenne et de la France d'Outre-Mer.

5. L'évolution des transports dans la France d'Outre-Mer.

IV. LES TRANSPORTS DANS LES ÉCONOMIES MONDIALES ET NATIONALES.

1. Rôle économique. Influence des transports sur la production et la consommation.

2. Rôle social. Les transports et la répartition démographique; la décongestion des grands centres et la « désertion » des campagnes. Les transports et l'amélioration du « standard of living ».

3. Les transports dans la reconstruction mondiale. Conclusion : Évolution technique et économique actuelle des transports. La nouvelle carte des voies de communication.

(Les séances spéciales de projections et les visites aux musées, gares, etc., seront annoncées au cours de l'année scolaire.)

HISTOIRE DU TRAVAIL DANS LES SOCIÉTÉS MODERNES.

M. G. FRIEDMANN, Professeur.

Chaire créée par décret du 5 août 1932.

1^{re} année.

A. INTRODUCTION : DE L'ARTISANAT A LA MANUFACTURE.

Les aspects économique, technique, psychologique et social du travail artisanal.

Les économies fermées du moyen âge.

La renaissance du commerce et le travail artisanal.

Les techniques artisanales : influences des corporations et jurandes sur les processus du travail; routines et progrès des métiers, rôle des « tours de main » et des traditions.

La « joie au travail » de l'artisan : mythes et réalités.

Le passage du travail artisanal au travail d'entreprise.

Artisans de jadis, d'hier et d'aujourd'hui.

Les problèmes actuels du travail artisanal.

B. LE TRAVAIL AU COURS DE LA PREMIERE RÉVOLUTION INDUSTRIELLE.

(Environ 1800-1880.)

Aspects économique, technique, social et humain du travail au cours de cette période.

Le développement du marché mondial. L'évolution du capitalisme. L'accroissement des besoins. Naissance et premières étapes des organisations politiques et syndicales des travailleurs.

Histoire des techniques : la naissance de la machine à vapeur; le développement des machines à tisser, l'industrie métallurgique et autres techniques.

Les premières inventions des précurseurs; leur non-utilisation pratique : relations réciproques des techniques et des besoins.

La condition physique et morale des travailleurs au milieu du XIX^e siècle; les enquêtes sur la vie ouvrière; les inspecteurs de fabrique.

Les progrès de la division du travail et ses retentissements sur les diverses catégories d'ouvriers.

Travail «à l'unité» et travail en petite série.

Les réactions des travailleurs à l'égard du machinisme. Influence des doctrines socialistes et particulièrement du proudhonisme et du marxisme.

Évolution des relations du travail :

1° De 1789 à 1848;

2° De 1848 à 1880.

Évolution de la conscience et de la satisfaction professionnelles, dégradation de la «joie au travail».

2^e année.

LE TRAVAIL AU COURS DE LA SECONDE RÉVOLUTION
INDUSTRIELLE.

(depuis 1880 environ).

A. *Caractères économiques, techniques et sociaux
de cette période ;*

a. Développement des marchés, bataille des débouchés, concurrence des impérialismes;

b. Le complexe technique de la seconde révolution industrielle. Rôle primordial de l'électricité;

c. L'évolution de la classe ouvrière, de ses organisations politiques et syndicales, Retentissement de la pensée des travailleurs sur les formes et les valeurs du travail;

d. Transformations des relations entre employeurs et salariés. Progrès de leur caractère collectif.

B. *L'ère des rationalisations technicistes.*

Taylor et le travail taylorisé.

Ford et le travail fordisé.

Autres systèmes de rationalisation techniciste (Bedaux, etc.).

Comment les diverses formes du travail rationalisé ont été accueillies et jugées. Évolution de l'attitude syndicaliste à l'égard du travail rationalisé.

C. *Vers une conception biologique du travail rationalisé.*

Naissance et progrès d'une science du travail depuis la fin du xviii^e siècle.

Débuts de la psychologie industrielle et de la psychotechnique (1880-1910).

Le mouvement du «facteur humain» jusqu'en 1914. Historique, sous cet angle, des principaux aspects du travail :

1° La fatigue dans le travail mécanisé;

2° L'environnement du travail (température, humidité, ventilation, lumière, bruits et vibrations);

3° L'adaptation des machines à l'ouvrier;

4° Les accidents et la psychologie ouvrière;

5° Le travail parcellaire. Évolution historique, état actuel, remèdes.

3^e année.

L'ÉVOLUTION DU TRAVAIL ENTRE LES DEUX GUERRES MONDIALES (1919-1939.)

I. Rétrospective vers l'Histoire du Travail au cours de la première révolution industrielle et au début de la seconde.

- II. Les données économiques et sociales de l'entre-deux-guerres.
- III. Les insuffisances sociales de la rationalisation biologique. Rythme et travail mécanisé. Travail à la chaîne. Automatismes. Habileté professionnelle et «nouvel artisanat». Évolution contemporaine des métiers industriels, commerciaux, agricoles. Apprentissage. Rééducation des chômeurs.
- IV. Les réactions ouvrières à la rationalisation.
- V. Le climat psycho-sociologique des entreprises.
- VI. Esquisse d'une histoire comparée du travail dans les grandes nations industrielles : États-Unis, Angleterre, France, Allemagne et U. R. S. S.
- VII. Esquisse d'une histoire du travailleur, comme opérateur et comme usager des techniques.
- VIII. Conclusions sur le machinisme industriel. Culture et métier.

ORGANISATION SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL.

M. DANTY-LAFRANCE, Professeur.

Chaire créée par décret du 22 octobre 1929.

1^{re} année.

I. Introduction.

Objet du cours.

II. Historique.

Conditions nécessaires au développement de l'organisation du travail.

Le système Taylor. La doctrine administrative : Fayol.

La rationalisation. Définition application dans les différents pays. Critiques.

La normalisation. Avantages. Organisation de la normalisation en France.

III. *Généralités.*

Principes et méthodes de l'organisation scientifique du travail.

Documentation. Systèmes de classification. Les documents mobiles : classement, triage.

Diagrammes et graphiques.

Machines à cartes perforées.

Classification des fonctions, Plan général de l'organisation d'une entreprise.

IV. *Le facteur humain dans l'O. S. T.*

Importance du facteur humain. Stabilité du personnel.

Service du personnel. Physiologie du travail. Sélection professionnelle.

Rémunération. Étude comparée des différentes formes de salaires.

Salaire collectif. Primes à la production.

Rémunération des agents de maîtrise. Participation aux résultats. Équipes autonomes. Salaire proportionnel.

Amélioration des conditions sociales du travail. Participation à la gestion de l'entreprise.

V. *Organisation des fabrications.*

1° *Préparation du travail :*

a. Préparation technique. Bureau des études, organisation, documentation. Bureau de dessin. Laboratoire. Bureau des méthodes : analyse du travail, étude des temps, des mouvements, des postes de travail. Plan de fabrication.

b. Préparation administrative, ordonnancement, approvisionnement, lancement, contrôle de l'avancement.

2° *Exécution du travail :*

a. Organisation de la maîtrise :

b. Organisation du travail dans l'atelier, usines unitaires, usines série, travail cadencé, commandement continu, dispatching.

3° *Contrôle :*

Contrôle des produits fabriqués.

Laboratoire d'essais.

4° *Cas concrets.*

2^e année.

I. Organisation des services généraux de l'entreprise.

Meilleur emplacement. Plan d'ensemble et bâtiments. Matériel et machines. Service d'entretien. Manutention. Services de sécurité. Amélioration des conditions de travail (Hygiène et Salubrité). Éclairage. Thermalité. Bruits. Couleur.

II. Organisation des services commerciaux.

a. *Acheter.* — Service des achats. Réception. Délais de livraison.

b. *Emmagasiner.* — Emplacement, agencement, comptabilité des magasins. Contrôle des stocks.

c. *Vendre.* — Étude et analyse du marché. Étude de la distribution des produits. Rotation des stocks. Chiffres mesures.

d. *Divers autres services commerciaux.*

III. Organisation économique et comptable.

a. Statistiques économique et des affaires. Contrôle statistique.

b. Comptabilité de la main-d'œuvre. Pointage. Paye.

c. Détermination du prix de revient. Comptabilité d'exploitation.

d. Méthodes modernes de comptabilité. Machines comptables.

IV. Organisation financière (exposé sommaire).

a. Études préliminaires et création de l'entreprise.

b. Vie financière de l'entreprise;

c. Présentation des résultats : Inventaire et bilan.

V. Administration de l'entreprise.

a. Doctrine administrative. Organisation hiérarchique et organisation fonctionnelle. La coordination. Le commandement. Le contrôle;

b. Le contrôle budgétaire;

c. Les services administratifs de l'entreprise. La prévision. Les budgets;

d. Politique des affaires : ententes et fusions. Concentration. Intégration. Taille optimum.

VI. L'O. S. T. dans les Services publics.

PHYSIOLOGIE DU TRAVAIL (1).

M. SOULA, chargé de Cours.

Chaire créée par décret du 11 juin 1912,
transformée en cours par décret du 16 juillet 1941.

1^{re} année.

FONCTIONS DE NUTRITION.

Cette première partie étudie le moteur humain comme production d'énergie mécanique. Chacun des cinq chapitres fera l'objet d'une leçon théorique, après quoi seront développées les applications à la condition ouvrière.

1. *Fonctions de nutrition et travail ;*

La nature et le fonctionnement du moteur humain.

Les bases thermodynamiques. Le rendement physiologique du moteur humain. Calorimétrie et production de travail mécanique.

Les conditions pratiques du problème de l'alimentation.

Les données théoriques, économiques et sociales du problème.

Les méthodes d'établissement de la ration normale.

Les rapports de la ration avec le travail et la profession.

2. *Fonctions digestives et travail ;*

L'acte digestif et son retentissement général.

Fonctions chimiques et motrices du tube digestif.

Fonctions d'absorption.

L'adaptation de l'organisme au régime alimentaire et au rythme prandial.

Influence de la nature des repas et de leur répartition sur l'appétit au travail. Problèmes de l'alimentation de l'enfance dans la classe ouvrière.

3. *Fonctions circulatoires et travail ;*

Le travail du cœur. La circulation capillaire.

La mécanique circulatoire. L'innervation cardiovasculaire.

(1) Les cours ont lieu à l'Institut d'études et d'orientation professionnelles, 41, rue Gay-Lussac, Paris (5^e).

L'adaptation des fonctions circulatoires à l'activité des fonctions motrices. L'entraînement au travail. Les règles.

La surveillance. L'adaptation au travail intense. Accessoirement, les applications au sport.

4. *Fonctions respiratoires et travail ;*

Les échanges gazeux pulmonaires.

Respiration pulmonaire et respiration tissulaire.

Les conditions atmosphériques. Leur importance spéciale dans le travail en altitude et le travail en plongée.

Les conditions techniques relatives aux nécessités industrielles. Rôle du confinement et de la pression barométrique.

5. Le milieu intérieur sanguin, la régulation de sa constance. L'homéostasie. L'épuration du sang.

La composition du plasma sanguin. Les variations spécifiques, individuelles, professionnelles.

Le tempérament et son incidence professionnelle. L'importance des glandes à sécrétion interne. Importance pratique des tests sanguins dans l'apparition de la fatigue professionnelle.

2^e année.

FONCTION DE RELATION. SYSTÈME NERVEUX CENTRAL ET ORGANES DES SENS.

1. *La fonction motrice. L'appareil neuro-musculaire. Physiologie.*

Unité de l'être vivant. Retentissement général du travail sur l'ensemble des fonctions.

Le niveau de vie sociale et le niveau de vie physiologique.

Leurs rapports de détermination mutuelle. Aspect économique et social du problème.

2. *Les problèmes spéciaux de la physiologie du travail.*

Le passage de l'état de repos à l'état d'activité. Ses conséquences. La fatigue.

Les modalités fondamentales imprimées aux fonctions motrices par la nature des activités professionnelles.

Le conditionnement psychologique dans les diverses professions et son incidence sur le rendement du moteur humain.

3. *La fonction intégrative du système nerveux.*

Le conditionnement neurovégétatif des fonctions psychomotrices.

Retentissement des caractères organiques sur la condition sociale. Importance du tempérament sur les aptitudes professionnelles et sur le rendement de travail.

4. *Physiologie de l'écorce cérébrale, des organes des sens et de la voie motrice terminale. — Etude détaillée des organes des sens, audition, vision.*

Réflexes conditionnés. Lois de convergence et d'innervation réciproques.

Importance des aptitudes sens, ouïe. Leurs troubles.

Les applications de la méthode d'étude des réflexes conditionnés à la pédagogie, à l'apprentissage et à la propagande.

5. *Le chimisme du muscle.*

Le problème de la fatigue. Sa complexité. Les conséquences individuelles sociales et techniques de la fatigue.

Les différentes formes de la fatigue. La fatigue en fonction de la profession. La fatigue intellectuelle. La fatigue musculaire. L'épuisement et l'impuissance motrice.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL.

M. SALMONT, Professeur.

Chaire créée par décret du 9 décembre 1929.

La sécurité. — Définition, généralités.

La sécurité du travail au triple point de vue : économique, industriel et social.

Place de la prévention dans le domaine de la sécurité du travail.

La prévention. — Bases rationnelles de l'action en matière de prévention : l'homme, le milieu du travail.

Aspect humain de la prévention. — Bonne adaptation de l'ouvrier à son travail.

Amélioration de la qualité professionnelle de la main-d'œuvre.

Surveillance du bon état de fonctionnement de l'être humain pendant sa vie industrielle.

Éducation de sécurité.

Aspect industriel de la prévention. — La prévention des accidents dans l'industrie.

Les principes de la prévention technique : applications.

Organisation de la sécurité.

Statistiques des accidents du travail.

Mesures préventives de protection. — Prévention des accidents appliquée à l'aménagement des usines et ateliers.

Prévention du feu et lutte contre l'incendie.

Prévention des accidents appliquée à l'emploi des outils, appareils ou machines.

Prévention des accidents appliquée aux machines motrices, aux transmissions et aux installations électriques.

Prévention des accidents appliquée à l'équipement rationnel du travailleur.

Prévention des maladies professionnelles les plus courantes, etc.

SÉLECTION

ET ORIENTATION PROFESSIONNELLES (1).

Cours créé par décret du 27 mars 1947.

Avec le concours du Conseil National du Patronat français, la Chambre de Commerce de Paris et le Centre technique des Industries de la Fonderie.

M. le docteur BIZE, Chargé de cours.

1^{re} année.

Cette première partie traite de l'homme et des différents moyens d'examiner ses diverses aptitudes et inclinations, ses modes propres de réactivité et la genèse de sa personnalité.

(1) Les cours ont lieu à l'Institut d'Études du Travail et d'Orientation professionnelles, 41, rue Gay-Lussac, Paris (5^e).

I. *Préliminaires* :

Introduction; la notion de sélection et d'orientation professionnelles.

Les aptitudes et capacités; aptitudes innées et acquises; l'apport constitutionnel et l'apport éducatif dans la mentalité biologique et sociale; aptitudes élémentaires et aptitudes structurées; les dons et les structurations professionnelles.

Notions élémentaires de statistique; courbes de fréquences, tendances centrales; caractéristiques de dispersion, étalonnage, mises en corrélation.

Les méthodes cliniques d'examen: enquêtes de questionnaires; interview libre et dirigé; l'observation du comportement; les tests de projection; l'examen médical; l'examen somato-psychique; la psychanalyse.

Les méthodes métriques; les tests; mode opératoire; conditions de qualité et de validité; différentes variétés.

Procédés représentatifs; les profils.

II. *Examen somatique* :

Examen anthropométrique; points anthropométriques; dimensions; indices et coefficients.

Examen morphologique; les différents traits et leurs modes de groupement; les facteurs de différenciation morphologique.

Examen médical; technique générale; les conditions biologiques de travail indiquées et contre-indiquées.

Examen physiologique: épreuves de capacité respiratoire, de capacité cardiaque, de capacité musculaire, de capacité de réaction; indices correspondants; exploration du système végétatif.

III. *Examen sensori-moteur* :

Examen de la motricité: l'acte manuel et ses composants; les différentes formes d'habileté manuelle; appareils et tests.

Examen de la vue.

Examen de l'ouïe, de l'équilibration, du toucher, de l'odorat et de l'olfaction.

IV. *Examen du psychisme* :

Examen de l'intelligence. L'étude du niveau mental; les différentes fonctions mnésiques, perspectives, repré-

sentatives, discursives, créatives; les fonctions expressives et le langage. Les différents stades chez l'enfant. Principaux types d'intelligence. Données anatomo-cliniques et données de l'analyse factorielle. Tests et modes d'examen.

Étude des tropismes : appétences, intérêts biologiques; intérêts professionnels. Modes de détection.

Les facteurs psychanalytiques; les différentes étapes de l'affectivité; les complexes et les conflits; typologie qui en découle. Modes d'exploration.

Les facteurs psycho-sociaux; les différentes étapes mésologiques; typologie qui en découle. Modes d'étude.

Les fonctions de maîtrise. Rêve et rêvasserie, pensée sentimentielle, pensée rationnelle; dogmatisme et objectivisme; les processus d'attention, de régulation et d'efficacité; les différentes instances directrices : le « moi », le « ça », le « sur-moi », le « soi ». Modes d'étude.

V. Synthèse :

Le problème des constitutions; structures biologiques, structures psychiatriques, structures caractérielles.

Mode de rédaction des psychographies.

Les limites de l'orientation et de la sélection professionnelles; les notions de polygestualité professionnelle et de plasticité mentale; aspect évolutif du psychisme.

2^e année.

LES MÉTIERS ET L'HOMME AU TRAVAIL.

I. Étude du métier :

Étude des exigences professionnelles; mode de rédaction des monographies et des études de poste; psychogrammes.

Les grandes familles professionnelles; modes de classification des métiers.

II. Le travail des jeunes et le travail des femmes :

Le travail des jeunes; physiologie et psychologie de l'adolescent; la sélection des apprentis et des jeunes ouvriers.

Le travail des femmes; physiologie et psychologie de la femme au travail; aptitudes professionnelles; conditions de travail indiquées et contre-indiquées.

III. *Les travailleurs de capacité professionnelle réduite :*

Le problème des déficients physiques : chétifs, fragiles médicaux, cardiaques, gibbeux, etc.

Le problème des tuberculeux pulmonaires ; phase sanatoriale, phase de post-cure, phase de réadaptation.

Le problème des infirmes moteurs : mutilés, ankylosés, paralysés.

Le problème des infirmes sensoriels : aveugles et ambyopes, sourds et sourds-muets.

Le problème des déficients intellectuels et des arriérés.

Le problème des psycho-pathes, caractériels et délinquants.

IV. *La sélection dans les différentes entreprises et professions :*

La sélection des conducteurs ;

La sélection des aviateurs ;

La sélection dans la marine ;

La sélection dans les mines ;

La sélection dans les différentes industries ;

La sélection des employés ;

La sélection des cadres.

V. *Organisation générale de la sélection et de l'orientation professionnelles :*

L'orientation professionnelle proprement dite ; législation.

Le marché du travail ; organisation rationnelle de l'apprentissage et du placement.

L'orientation-placement : le rôle des offices de placement ; le reclassement professionnel et la réadaptation.

La place de la sélection professionnelle dans l'industrie :

— l'examen d'embauche ; sélection-admission et sélection-affectation ;

— la sélection prévention des accidents et des maladies d'origine professionnelle ;

— la sélection-promotion ouvrière ;

— participation à l'organisation scientifique du travail ; étude des facteurs : dureté des travaux, insécurité, insalubrité, qualité, quantité, complexité, etc. ;

— étude du climat psychologique de travail ; les « tests-room ».

VI. *Conclusions* :

Psychotechnique, humanisation et rationalisation du travail.

**TECHNIQUE FINANCIÈRE ET COMPTABLE
DES ENTREPRISES.**

M. André BRUNET, chargé de Cours.

Cours créé par décret du 5 mai 1944.

INTRODUCTION. — La notion d'entreprise et les problèmes de la technique financière et comptable.

PREMIÈRE PARTIE.

TECHNIQUE FINANCIÈRE.

La technique financière dans diverses branches de l'économie.

A. *La gestion financière de l'entreprise* :

1° *Les objectifs* :

- maintenir la capacité de production : les amortissements ;
- compenser les moins-values ou les risques nés : les provisions ;
- faire face à des situations imprévues : les réserves.

2° *Étude spéciale de l'amortissement* :

- diverses causes de dépréciation tenant à la nature des éléments de l'actif, aux facteurs intérieurs et extérieurs à l'entreprise ;
- rythmes et méthodes de calcul des amortissements ;
- amortissement industriel et amortissement financier ;
- excès ou insuffisance des amortissements. Valeur de remplacement en période d'instabilité monétaire ou économique.

3° *Étude comparative des amortissements, des réserves et des provisions au point de vue économique, juridique et fiscal.*

B. *Le financement de l'entreprise :*

1° *Les besoins en capitaux :* immobilisations et fonds de roulement.

2° *Les origines des capitaux .*

Les ressources propres de l'entreprise : capital et réserves.

L'appel au crédit :

- les entreprises et les banques ;
- les entreprises et la bourse ;
- les formes spéciales de crédit (crédits foncier, agricole, populaire, artisanal, à moyen terme, hôtelier, professionnel. L'assurance-crédit. La lettre d'agrément...).

Les liaisons financières entre entreprises. Diverses formes de participation et de contrôle.

C. *La politique des résultats :*

1° *La notion de pertes et de bénéfices :* Incidences financières et fiscales.

2° *La distribution des bénéfices* (dividendes, remboursement d'actions).

3° *L'autofinancement des entreprises.*

DEUXIÈME PARTIE.

TECHNIQUE COMPTABLE.

A. *L'appréciation des résultats : le bilan.*

1° *Étude générale sur la structure et la présentation des bilans.*

2° *L'interprétation des bilans :*

- examen analytique des divers postes ;
- examen synthétique d'un bilan et de bilans successifs ;
- incidence des variations de la valeur de la monnaie.

3° *Étude critique de bilans d'entreprises appartenant à diverses branches de l'économie.*

B. *L'enregistrement et le contrôle des opérations : la comptabilité :*

- 1° Principes et mécanisme de la comptabilité;
- 2° Organisation comptable. Systèmes et plans comptables;
- 3° Comptabilité espèces et comptabilité matières;
- 4° Limites de la comptabilité. Inventaire et contrôle;
- 5° Traduction comptable des diverses manifestations de l'activité commerciale et financière de l'entreprise.

C. *La surveillance de la gestion :*

1° *La comptabilité industrielle.*

a. Les problèmes :

- prix de revient comptables et extra-comptables;
- liaisons entre comptabilité générale et comptabilité industrielle;
- la répartition des dépenses et des charges indirectes ou communes.
- Le problème du rendement et de la productivité.

b. Les méthodes :

- méthodes empiriques et méthodes scientifiques;
- le prix de revient standard. Méthode de la CEGOS;
- méthode du plan comptable général.

c. La pratique :

- présentation et schémas de circulation de documents;
- examen critique de calculs de prix de revient.

2° *Le contrôle budgétaire.*

Conclusion. — Les problèmes de la technique financière et comptable des entreprises et l'économie nationale.

**THÉORIE MATHÉMATIQUE
DES ASSURANCES ET CALCUL DES PROBABILITÉS.**

(Fondation de la Fédération française
des Sociétés d'assurances.)

M. DUBOURDIEU, chargé de Cours.

1^{re} année.

Calcul des probabilités.

Applications à la théorie des assurances.

PREMIÈRE PARTIE.

Calcul des probabilités.

Notions préliminaires. Analyse combinatoire. Formule de Stirling. La notion de probabilité. Principe des probabilités totales et des probabilités composées.

La notion de variable aléatoire. Valeur moyenne moments. Écart type. Théorème de Tchebichef.

Épreuves répétées. Loi des écarts. Théorème de Bernoulli. Formule de Laplace-Gauss. Loi des grands nombres. Théorie des erreurs d'observation. Loi de Gauss. Méthode des moindres carrés.

DEUXIÈME PARTIE.

Premières applications à la théorie des assurances.

Théorie du jeu. Principes de l'assurance. Prime pure. Chargements. Division des risques.

Application aux assurances de dommage.

2^e année.

Théorie des assurances.

PREMIÈRE PARTIE.

Principes fondamentaux du calcul des primes et tables de mortalité.

La notion de compte de catégorie. Les valeurs actuelles des engagements de l'assureur et de l'assuré, et les soldes des comptes de catégorie comme variables aléatoires. Application de la loi des grands nombres. Principe du calcul des primes.

Les tables de mortalité. Description. Fonctions déduites de la loi de survie. Loi de Makeham. Causes influant sur la mortalité. Ajustement.

DEUXIÈME PARTIE.

Calcul des primes.

Procédés de calcul numérique. Interpolation proportionnelle. Formule d'interpolation de Newton. Calcul d'une dérivée. Calcul d'une intégrale définie. Formules de sommation.

Théorie des contrats sur une tête. Capital différé. Annuité viagère. Escompte viager. Assurance au décès. Nombres de commutation.

Théorie des groupes de tête. Probabilités de décès et de survie d'un groupe. Capital différé, annuité viagère et assurance au décès dans le cas d'un groupe disparaissant au premier ou au dernier décès. Assurance d'un capital de survie. Méthode de décomposition des contrats.

Établissement des tarifs. Chargement des primes. Principales combinaisons d'assurance.

TROISIÈME PARTIE.

Théorie des réserves mathématiques.

Décomposition de la valeur probable d'un engagement viager. Prévision du solde d'un compte de catégorie. Des écarts présentés par le solde du compte de catégorie. Du risque.

Calcul des réserves mathématiques. Méthodes prospective et par récurrence.

Application aux combinaisons les plus usuelles.

Rachat, réduction, transformation des contrats. Prêts sur polices. Du bénéfice, du plein, des réassurances.

II. INSTITUTS ET CENTRES D'ÉTUDES DU CONSERVATOIRE.

Institut scientifique et technique de l'Alimentation (antérieurement Centre de Bromatologie).

Cet institut, qui fonctionne avec le concours et la collaboration de la Fédération nationale des Syndicats des industries de l'Alimentation, est essentiellement un organisme d'enseignement technique supérieur. Il contribue notamment à former et à perfectionner les cadres des industries et commerces de l'alimentation.

L'enseignement porte sur les aliments et les industries de l'alimentation et non sur les problèmes de nutrition traités par d'autres organismes. Il comprend :

a. Un enseignement préparatoire aux études sur les matières alimentaires :

I. Généralités sur les aliments ;

II. Notions fondamentales sur les divers groupes d'aliments.

b. Des cycles de conférences, relatifs aux divers groupes d'aliments. Origine : êtres vivants producteurs. Conditions de production. Composition. Conservation. Industrialisation.

c. Des conférences d'actualités, notamment sur les perfectionnements de la technologie des matières alimentaires.

Institut de Technique sanitaire et d'Hygiène spéciale des Industries.

Organisme d'État ayant pour but la formation professionnelle de techniciens des diverses branches de l'assainissement, et délivrant en fin d'études et après examen probatoire :

a. Un brevet d'État de technicien sanitaire ;

b. Un diplôme d'études supérieures de technique sanitaire.

Cet enseignement commence chaque année au mois de novembre pour se terminer en juin.

Institut de Technique comptable.

Fondé en 1931 et placé sous le contrôle du Ministère de l'Éducation nationale, l'Institut de technique comptable a été créé pour donner un enseignement préparant aux examens du diplôme d'expert comptable. Il a étendu ensuite son activité à la préparation des candidats aux fonctions de commissaires de société agréés par la Cour d'Appel, à la formation des cadres supérieurs et comptables des entreprises, à la diffusion des nouveaux aspects des techniques économiques et comptables.

L'enseignement porte sur les différentes disciplines économiques, juridiques, financières et comptables et comporte des cours et travaux pratiques (exposés oraux, discussions dirigées, études de cas concrets).

Des certificats et diplômes, actuellement réglementés par un arrêté ministériel du 30 juin 1947, sanctionnent les examens de fin d'année et de fin d'études.

Aux termes d'une convention du 13 décembre 1946, approuvée par les Ministres des Finances et de l'Éducation nationale, l'Institut dispense les enseignements techniques et comptables aux élèves de l'Institut des Sciences juridiques et financières de la Faculté de Droit et réciproquement ses élèves ont accès aux cours de l'Institut de la Faculté de Droit.

L'enseignement de l'Institut de Technique comptable est assuré par des professeurs du Conservatoire et des personnalités particulièrement qualifiées dans les diverses matières enseignées.

Le Directeur des Études est M. André BRUNET, contrôleur d'État, professeur chargé du cours de technique financière et comptable des entreprises au Conservatoire des Arts et Métiers.

Institut de Topométrie.

Préparation à l'examen de géomètre-expert diplômé par le Gouvernement.

Institut français du Froid industriel.

L'Institut, créé sous les auspices de l'Association française du Froid, est l'École supérieure d'application des industries du Froid.

Il reçoit les élèves possédant la qualité d'ingénieur

ou sortis des grandes écoles, et, dans des conditions déterminées, des professionnels.

Institut national d'Étude du Travail et d'Orientation professionnelle, 41, rue Gay-Lussac, à Paris, est à la fois un centre d'enseignement et de recherches. Il prépare au diplôme d'État de Conseiller d'O. P. (titre nécessaire pour exercer les fonctions de Conseiller d'O. P.). Durée des études : deux ans.

L'enseignement comprend des cours, des travaux pratiques et des stages. Pour être inscrit il faut être âgé de 21 ans au moins, posséder le baccalauréat ou le brevet supérieur et satisfaire à une période probatoire qui a lieu chaque année entre le 15 et le 30 octobre.

Des laboratoires de recherches étudient les questions se rapportant à la psychologie de l'enfant, à la biotypologie, à la psychologie appliquée à l'industrie, à la physiologie du travail. Un centre d'études et de recherches documentaires de l'Enseignement technique étudie les débouchés offerts à la jeunesse, poursuit des études sur les métiers.

Une bibliothèque spécialisée de 7.000 volumes et de 50.000 fiches bibliographiques est à la disposition des chercheurs et des conseillers-d'O. P.

Institut du Travail.

Enseignement d'informations juridiques, économiques et sociales en vue du perfectionnement des délégués des comités d'entreprises et organismes professionnels. Cours gratuits de novembre à mai, le soir, trois fois par semaine.

L'École nationale d'Assurance, créée par le Conseil national des Assurances, forme des techniciens, des courtiers et des agents généraux; elle coordonne l'action et l'enseignement des divers organismes qui dispensent l'enseignement de l'assurance.

Les études comprennent :

Un enseignement professionnel de deux ans, sanctionné par un certificat d'aptitude professionnelle;

Un cycle « Normal » d'une durée d'une année universitaire ayant pour but de former les cadres, inspecteurs, agents et courtiers d'assurances.

Les candidats admis appartenant à la profession prennent l'engagement d'y demeurer en activité pendant cinq ans.

Ils conservent, pendant leur scolarité, le bénéfice du traitement qu'ils touchaient au moment de leur admission à l'École.

Les candidats n'appartenant pas à la profession, peuvent bénéficier de bourses suivant le régime applicable à l'Enseignement supérieur.

Un diplôme d'Études d'Assurances est délivré après examen à la fin des études.

Un cycle «Supérieur» d'une durée de deux ans ayant pour but de former le Personnel de Direction des Entreprises d'Assurances.

L'admission est décidée sur titres ou après concours.

Seuls les élèves ayant subi avec succès l'examen de fin d'études ont la qualité d'anciens Élèves du Cycle «Supérieur» de l'École nationale d'Assurances.

Un diplôme d'Études supérieures d'Assurances est délivré aux anciens élèves ayant présenté un mémoire de caractère original et personnel reconnu satisfaisant par le jury.

L'École supérieure des géomètres et topographes, prépare à l'examen de géomètre-expert D. P. L. G. et délivre un diplôme de fin d'études dispensant les élèves géomètres des épreuves écrites et orales de la partie finale de l'examen de géomètre-expert.

Le Centre d'études mécanographiques a pour but l'étude des problèmes d'organisation et de rendement, de psychotechnique des mécanographes, des caractéristiques et modes d'emploi des principaux types de machines et de procédés modernes.

Il s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à la mécanographie conçue dans un sens large, spécialement aux dirigeants d'entreprises, aux chefs de service technique, administratif, financier et comptable des établissements industriels, commerciaux, bancaires ou d'assurances.

Des conférences, présentations de machines, visites de services publics et privés de mécanographie, ainsi que des échanges de vues permettant aux praticiens d'apporter le fruit de leur expérience, sont organisés.

Le Centre de l'usinage et de la transformation des métaux, a pour but la préparation spéciale et le perfectionnement des ingénieurs et techniciens responsables de l'utilisation des machines-outils dans les ateliers de mécanique. L'enseignement comprend des conférences, des travaux pra-

tiques de laboratoire et d'atelier, des visites d'établissements industriels et techniques.

L'*Institut aérotechnique à Saint-Cyr*, route de Bois-d'Arcy, à Saint-Cyr (Seine-et-Oise), a été fondé en 1910 par M. Henry Deutsch de la Meurthe, qui en fit don à l'Université de Paris. Actuellement ce laboratoire a été mis par l'Université de Paris à la disposition du Conservatoire national des Arts et Métiers auquel l'Institut est rattaché.

L'Institut aérotechnique s'occupe de toutes recherches et essais concernant la technique des appareils en équilibre et en mouvement dans l'air. Il effectue des travaux et des essais et reçoit des travailleurs dans ses laboratoires. Il est placé sous la direction de M. Toussaint, professeur à la Faculté des Sciences, professeur honoraire au Conservatoire national des Arts et Métiers.

Pour être admis à travailler dans les laboratoires, une demande doit être adressée au directeur, accompagnée d'une note précisant autant que possible les travaux ou les études à effectuer et leur durée.

La bibliothèque de l'Institut, composée d'ouvrages et publications relatifs à l'aérotechnique, est ouverte aux personnes munies d'une autorisation du directeur.

COURS PRÉPARATOIRES

ENSEIGNEMENT PRÉPARATOIRE DE MATHÉMATIQUES.

M. SAINTE-LAGUË, Professeur.

ALGÈBRE.

Généralités. Nombres relatifs. Addition et soustraction. Multiplication et division. Polynomes. Équations du premier degré. Représentation graphique. Problèmes du premier degré. Progressions. Logarithmes. Équations du second degré. Trinome du second degré. Représentation graphique. Problèmes du second degré. Dérivées. Étude de quelques fonctions.

TRIGONOMÉTRIE.

Signes trigonométriques. Propriétés élémentaires. Formules trigonométriques. Applications. Triangles.

GÉOMÉTRIE.

Généralités. Angles. Triangles. Parallèles. Parallélogrammes. Cercles. Angles inscrits. Lieux géométriques. Perpendiculaires dans l'espace. Parallèles dans l'espace. Angles trièdres. Polyèdres. Pyramides. Cylindres. Cônes, Sphères. Longueurs proportionnelles. Similitude. Homothétie. Relations métriques. Puissance. Constructions diverses. Polygones et polyèdres réguliers. Aires planes. Aires dans l'espace. Volumes. Coniques.

GÉOMÉTRIE DESCRIPTIVE.

Droites et plans. Méthodes en géométrie descriptive. Applications.

Cet enseignement commence en mai, il donne lieu à la délivrance d'un certificat spécial.

ENSEIGNEMENT PRÉPARATOIRE
AUX COURS DE MACHINES,
ET DE MOTEURS
A COMBUSTION INTERNE

M. LAMBRAULT, chef de travaux.

I. ALGÈBRE ET ANALYSE.

Rappel de notions fondamentales sur le calcul algébrique et la résolution des équations.

Notion de fonction. Représentation graphique. Application aux diagrammes d'indicateur de machines à piston. Dérivées et différentielles.

Fonctions du premier et du second degré. Fonction homographique. Abaques. Application des abaques aux projets de conduites hydrauliques.

Fonctions circulaires et fonctions trigonométriques élémentaires.

Application à l'étude du mouvement circulaire des machines.

Questions de maximum et de minimum. Application à l'étude des conditions optima de fonctionnement des machines.

Formule du Binôme. Son application à l'étude des force d'inertie des machines à mouvement alternatif.

Logarithmes.

Fonctions primitives. Intégrales. Aires planes. Résolution de toutes les intégrales figurant au cours de machines.

II. MÉCANIQUE.

Vecteurs. Moments.

Cinématique. Mouvement relatif. Composition des vitesses.

Exemples tirés du cours de machines.

Principes généraux de la mécanique.

Travail. Force vive et puissance des machines.

Force d'inertie. Force centrifuge. Application à l'effort d'arrachement d'une ailette de turbine à vapeur.

Quantité de mouvement. Théorème des quantités de mouvement.

Formule d'Euler fondamentale, dans la théorie des turbines.

Centre de gravité. Moments d'inertie. Application à la théorie des volants.

Frottement. Frein de Prony. Adhérence des locomotives

III. PHYSIQUE.

Grandeurs fondamentales et dérivées.

Systèmes d'unités. Dimensions. Homogénéité.

Similitude.

Notions d'hydrostatique et de pneumatique.

Lois fondamentales de la chaleur.

Changements d'état.

Définitions relatives aux machines électriques.

ENSEIGNEMENT PRÉPARATOIRE AU COURS DE CONSTRUCTIONS CIVILES.

M. LESCAIL, Chef des travaux pratiques.
de constructions civiles.

I. *Rappel de notions de mécanique et de mathématiques.*

Forces : représentation, composition, décomposition, moments.

Couples :

Systèmes équivalents. Conditions d'équilibre. Représentation des fonctions.

Courbes du 2^e degré : coniques.

Surfaces du 2^e degré : quadriques.

Systèmes d'unités : équations de dimension : homogénéité.

II. *Rappel de notions de géologie.*

III. *Notions d'élasticité*

Contraintes. Représentation.

Courbe de résistance intrinsèque.

IV. *Propriétés générales des matériaux.*

Déformation. Rupture.

Élasticité. Plasticité. Relaxation, etc.

V. *Propriétés des matériaux usuels.*

COURS SPÉCIAUX

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL SUR LES TRAITEMENTS DE SURFACE DES MÉTAUX.

Enseignement oral (36 leçons) :

— Leçons d'électricité, par M. LECOUSTEY, chef de travaux pratiques :

Rappel de généralités de physique et de mécanique; la pile et le courant électrique. Lois générales du courant continu et applications. Accumulateurs. Magnétisme; induction électromagnétique. Induction mutuelle et auto-induction. Générateurs et moteurs à courant continu. Le courant alternatif. Lois générales. Transformateurs et redresseurs. Moteurs à courant alternatif. Mesures en courant alternatif. Dangers dus à l'électricité.

— Leçons de chimie, par M. BALLAY, docteur ès sciences :

Rappel de généralités : corps simples, combinaisons, notation chimique, poids atomique, poids moléculaire, valence des éléments. Acides, bases, sels. Formules chimiques; formules de réactions. Notions d'analyse qualitative. Notions d'analyse quantitative par précipitation, par électrolyse, par volumétrie. Liqueurs normales. Propriétés des principaux métaux, acides, bases et sels.

— Leçons d'électro-chimie, par M. AUDUBERT, professeur :

Propriétés et constitution des solutions électrolytiques. Les lois qualitatives et quantitatives de la décomposition électrolytique. Tension de décomposition minima d'un électrolyte. Phénomènes cathodiques et phénomènes anodiques. Dépôt simultané de plusieurs métaux sur une cathode. Propriétés essentielles de la charge liées à la qualité du dépôt. Influence des différents facteurs, nature de l'électrolyte, ions complexes, température, densité de courant, sur la texture du dépôt obtenu.

— Leçons sur les traitements de surface par M. COURNOT, Professeur, M. BALLAY, et des ingénieurs spécialisés :

Les phénomènes de corrosion. Préparation des surfaces sablage, décapage, dégraissage, polissage ordinaire et polissage électrolytique; état de surface. Contrôle et analyse des bains et des revêtements; adhérence des revêtements. Peintures en général; peinture au pistolet; finitions; essais des peintures; émaux. Technique et pratique des dépôts électrolytiques : cuivrage et laitonage, nickelage chromage; dépôts de fer, cobalt, plomb, étain, zinc, cadmium, argent, or, rhodium, platine, palladium. Dépôts chimiques, phosphatation. Protection par oxydation des métaux et alliages légers et ultra-légers; oxydation anodique. Cémentation, placage à chaud, apports au chalumeau; immersion dans les métaux fondus : galvanisation, étamage, plombage, aluminiumage. Projection des métaux au pistolet. Organisation des ateliers. Matériel des ateliers, matériaux pour cuves, agitation filtration. Principe de l'utilisation des divers revêtements. Compléments et conclusions.

— Enseignement pratique (25 séances) sur les sujets ci-dessus, sous la direction de MM. LECOUSTEY, M... et LOISEAU, chefs de travaux et moniteurs:

Les conférences d'électricité, de chimie et d'électrochimie ont lieu en octobre, le soir, deux fois par semaine.

Les conférences sur les revêtements ont lieu de novembre à juin le samedi après-midi.

Les travaux pratiques ont lieu d'octobre à juin, une fois par semaine.

Cet enseignement donne lieu à la délivrance d'un certificat spécial.

Il est perçu un droit de scolarité de 2.000 francs.

ENSEIGNEMENTS PRATIQUES

A. TRAVAUX PRATIQUES CORRESPONDANT
A DES ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (1).

CHIMIE GÉNÉRALE DANS SES RAPPORTS AVEC L'INDUSTRIE.

M. DUBRISAY, Professeur.

M. SAINT-MAXEN, Chef des travaux pratiques.

1^{re} année.

Analyse minérale qualitative. — Étude détaillée des caractères analytiques des principaux ions. Caractérisation des ions dans un mélange de sels.

Applications : Analyse qualitative des solutions, de minerais, de minéraux. Recherche de traces d'éléments.

2^e année.

Analyse minérale quantitative. — Gravimétrie : Forme de séparation. Forme de pesée. Exemple des principaux types de dosages gravimétriques. Séparations quantitatives.

Volumétrie : Principaux types de réactions utilisées en volumétrie. Réactions de saturation. Réactions d'oxydoréduction, importance du choix des indicateurs. Exemple de dosages volumétriques de mélanges.

Préparations minérales. — Exemples des principales méthodes de travail en chimie minérale. Séparation des espèces chimiques. Contrôle analytique des produits obtenus.

(1) Plusieurs enseignements ont simultanément des cours de différents degrés. Se renseigner auprès des chefs de travaux.

3^e année.

CHIMIE ORGANIQUE.

Analyse organique qualitative : Caractérisation des substances organiques. Essais préliminaires et recherches des éléments. Essais supplémentaires. Préparation des dérivés caractéristiques. Identification. Critères de pureté.

Notions sommaires sur la recherche des espèces chimiques organiques dans un mélange.

Préparations organiques. — Aperçu sur les méthodes générales de préparation en chimie organique : nitration, halogénéation, sulfonation, réduction, oxydation, condensation, etc. Rendement.

(Voir : Programme du cours, p. 36).

MÉCANIQUE.

M. François RAYMOND, Assistant.

Le cours est destiné aux élèves qui suivent le cours de *Mécanique* ou qui possèdent déjà les connaissances correspondantes. Il comporte des leçons théoriques, ayant en vue la solution de problèmes du domaine de l'ingénieur-mécanicien et complétant le programme du cours de *Mécanique*, dont elles sont ainsi le prolongement naturel.

Le cours comporte des exercices résolus en salle et des problèmes obligatoires que les élèves rédigent chez eux.

Ce cours oral a donc un double aspect : *théorique* et *pratique*. Le programme est établi en vue de bien dégager les idées fondamentales, afin que l'ensemble de l'enseignement de la chaire de *Mécanique* permette aux élèves d'acquérir les connaissances de base nécessaires à tout ingénieur et les idées générales contribuant à sa culture.

L'enseignement sera prochainement complété par des séances de travaux expérimentaux sur des dispositifs mécaniques spécialement conçus pour travaux pratiques (vibrations, phénomènes gyroscopiques, amortissement, écoulements fluides, etc.).

1^{re} année.

CINÉMATIQUE.

Complément de calcul vectoriel et de calcul tensoriel en vue de l'étude de la cinématique des milieux continus et de la cinématique des vibrations.

Cinématique graphique, étude de mécanismes élémentaires.

Étude pratique de chaînes cinématiques : cas d'un tour, d'un tour automatique, d'une fraiseuse.

Planimétrie.

Flexibles élastiques et non élastiques.

Engrenages, taille et qualités techniques :

- machines à tailler. Taillage par crémaillère, par pignon, par fraise-mère ;
- théorie et pratique de la taille hélicoïdale ;
- théorie et pratique de la taille conique droite ;
- machines à tailler coniques ;
- théorie et pratique de la taille spirale ;
- correction et rectification des profils ;
- rasage et super finition des engrenages ;
- bruit et usure.

2^e année.

STATIQUE.

Philosophie de la statique en mécanique physique : les pertes, le rendement, l'usure.

Le frottement de glissement.

Le frottement de roulement et de pivotement.

Le graissage.

Les roulements à billes.

Statique des bâtis.

Travail des métaux.

Notions générales sur la détermination des régimes libres et transitoires en mécanique.

3^e année.

DYNAMIQUE.

Les vibrations :

- dynamique des vibrations;
- analogies électriques;
- vibrations en aéronautique;
- vibrations du matériel roulant;
- les forces d'inertie dans les moteurs;
- l'équilibrage et les machines à équilibrer;
- vibrations des milieux continus, vibrations des poutres, vibrations de torsion, vibrations en hydraulique et acoustique.

Le bruit en mécanique.

L'effet gyroscopique et ses applications.

Mécanique des fluides et applications à l'usage de l'ingénieur mécanicien.

(Voir : Programme du cours, p. 37).

MÉTROLOGIE GÉNÉRALE ET INDUSTRIELLE.

M. FLEURY, Professeur.

M. GOUZIL, Chef des travaux pratiques.

1^{re} année.

Généralités, mesures géométriques et mécaniques.

Étude des erreurs de lecture; logarithmes et machines à calculer.

Comparateurs, jauges, microscopes micrométriques.

Mesures de surfaces; mesures d'angles.

Chronomètres à pointage, tachymètres, stroboscopie.

Balances usuelles, pesées automatiques. Balances de précision.

Volumes et densités des solides. Densimétrie des liquides et des gaz.

Débitmètres, compteurs et venturis.

Dynamomètres. Mesures de pression.

2^e année.

Mesures thermiques et optiques.

Thermomètres à liquides, à résistance électrique, thermocouples. Dilatomètres.

Calorimètres à chauffage électrique, bombe calorimétrique, calorimètre Junkers, mesures de conductivité thermique, hygrométrie.

Réfractométrie, photométrie homochrome et hétérochrome, luxmètres.

Spectrométrie, spectrophotométrie, polarimétrie. Interférométrie.

(Voir : Programme du cours, p. 44).

**PHYSIQUE GÉNÉRALE
DANS SES RAPPORTS AVEC L'INDUSTRIE.**

M. FLEURY, Professeur.

M. LE GALL, Chef de travaux pratiques.

1^{re} année.

MÉCANIQUE ET CHALEUR.

Comparateurs et micromètres. Balances, densité des solides et des liquides.

Chute des corps. Pendule simple et composé, amortissement. Mesure de l'accélération de la pesanteur.

Moments d'inertie. Frottements.

Traction, flexion, torsion; ressorts.

Statique et dynamique des fluides; viscosité, capillarité.

Thermomètres et pyromètres, dilatations; densité des gaz et vapeurs. Pressions maxima de vapeurs; distillations.

Chaleurs spécifiques, chaleurs de changement d'état; conductibilité thermique.

Solubilité; cryoscopie, eutxie.

Mesure de l'équivalent mécanique de l'unité de chaleur.

2^e année.

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE.

Électroscopes. Électromètres. Potentiel explosif.

Mesure d'un champ magnétique. Aimantation, hystérésis. Magnétisme terrestre.

Électrolyse. Conductibilité des électrolytes. Étalonnage d'un ampèremètre. Mesure des forces électromotrices et des résistances. Loi de Joule et applications.

Champ magnétique d'un courant. Moteurs électriques. Galvanomètres. Phénomènes d'induction. Fluxmètre. Dynamos.

Courants alternatifs. Transformateurs. Mesure des selfs et capacités; résonance. Redresseurs. Oscillographe cathodique.

Courants de haute fréquence. Lampes triodes. Amplification. Étude des circuits oscillants.

Cellules photoélectriques. Rayons X. Radioactivité.

3^e année.

ACOUSTIQUE, OPTIQUE.

Enregistrements graphiques. Composition des mouvements vibratoires parallèles et rectangulaires. Stroboscopie.

Vitesse du son. Sirène. Cordes et verges vibrantes, diapasons. Tuyaux sonores. Trombone de Kœnig. Ondes stationnaires.

Photométrie. Œil. Miroirs sphériques, caustiques et focales. Lentilles convergentes, divergentes, cylindriques. Focométrie. Défauts des lentilles. Prisme. Réfractométrie. Dispersion, spectroscopie. Microscope. Objectif photographique. Lunettes.

Interférences et diffraction. Réseaux. Lumière polarisée. Polarimétrie. Mesures d'énergie rayonnante.

(Voir : Programme du cours, p. 45.)

B. TRAVAUX PRATIQUES CORRESPONDANT
A DES ENSEIGNEMENTS TECHNIQUES.

AGRICULTURE ET PRODUCTIONS AGRICOLES

(dans leurs rapports avec l'industrie).

M. Pierre CHOUARD, Professeur.

M. René CASTAN, Docteur ès sciences, Assistant,
chargé des travaux pratiques.

1^{re} année.

I. *Travaux au laboratoire.* — Étude anatomique et micrographique des organes d'absorption et d'assimilation des plantes.

Étude de la germination à l'état adulte et de l'organisation des plantes envisagées dans le cours.

Exercices sur les principales expériences concernant les fonctions de nutrition des végétaux.

II. *Travaux sur le terrain.* — Travail du sol. Semis. Fertilisation. Montage des couches, cultures forcées. Binages. Sarclages.

III. *Excursions et visites.*

2^e année.

I. *Travaux au laboratoire.* — Étude anatomique et micrographique des plantes ligneuses.

Étude du bois et des fibres.

Étude micrographique des principaux parasites des plantes cultivées.

Étude des fruits. Exercices sur les principales expériences concernant les fonctions de croissance.

II. *Travaux sur le terrain.* — Taille des arbres fruitiers (en sec et en vert). Traitements de défense sanitaire.

Opérations de pépinière.

III. *Excursions et visites.*

3^e année.

I. *Travaux au laboratoire.* — Étude anatomique et micrographique des fleurs et de leurs organes.

Étude de la structure des cellules et des noyaux dans leurs rapports avec l'hérédité.

Étude des graines, de leur caractère pour la sélection et des plantes envisagées dans le cours.

II. *Travaux sur le terrain.* — Opérations de culture florales. Pratiques de l'hybridation et de la sélection.

III. *Excursions et visites.*

(Voir Programme du cours, p. 48.)

N. B. — Les «travaux sur le terrain» ont lieu principalement à l'École d'Horticulture départementale de la Seine (École Du Breuil), route de la Ferme, la Faisanderie, Bois de Vincennes (Paris, 12^e), gare Joinville-le-Pont, et autobus 108 et 110, arrêt : carrefour de Beauté et la station d'essais agronomiques du Conservatoire national des Arts et Métiers, 22, boulevard de la Finlande, à Colombes (station : Stade de Colombes), Seine.

ART APPLIQUÉ AUX MÉTIERS.

M. Guillaume JANNEAU, Professeur.

M. PERNET, Chef de travaux.

Le cours pratique a pour but d'enseigner aux artistes et artisans les connaissances nécessaires à la composition et à l'exécution des objets d'art industriel.

Sur un programme donné, les élèves apprennent à faire d'abord une esquisse de composition, en tenant compte des possibilités d'exécution dans la matière choisie, suivant une technique déterminée.

Puis ils apprennent à faire les tracés grandeur d'exécution et, s'il y a lieu, le modèle.

Enfin, ils sont initiés à la pratique de l'exécution.

Les programmes qui se rapportent à tous les sujets traités dans le cours oral d'Art appliqué aux métiers, sont choisis de manière à mettre en œuvre les différentes matières et

techniques, en commençant par des pièces simples ou fragmentaires et en finissant par des objets complets.

La progression du cours dure trois années.

L'organisation de l'atelier permet d'exécuter notamment les travaux de bois massif (menuiserie, sculpture), de métal (martelage, fonte et ciselure, émaillage), de gravure sur bois, de lithographie, de reliure, de tapis et tapisserie, de céramique émaillée, de peinture décorative (fresque), de vitrail, etc.

CHAUFFAGE INDUSTRIEL.

(Physique, Chimie et Mécanique
appliquées au Chauffage industriel.)

M. VÉRON, Professeur.

M. DUBOIS, Chef des travaux pratiques.

1^{re} année.

I. Essais de combustibles solides.

Analyse immédiate. Teneur en eau (méthode à l'étuve, méthode azéotropique). Teneurs en matières volatiles et en carbone fixe. Teneur en cendres.

II. Essais de combustibles liquides.

Densité, viscosité absolue (appareil U. F.), viscosité Engler, fluidité Barbey. Point d'éclair et point de combustion (appareils Cleveland, Luchaire, Pensky-Martens). Courbe de distillation.

III. Analyses et essais de combustibles gazeux et de fumées.

Analyse : par la burette de Bunte ; eudiométrie. Par les appareils Roth, Hermann-Moritz, Probalo. Par les analyseurs automatiques Intégra, Carpentier. Essais d'inflammabilité, dosage dans l'air, grisoumétrie.

IV. Pyrométrie.

Étalonnage et emploi de couples thermoélectriques : à galvanomètre, à potentiomètre ; à convection ordinaire, à aspiration. Thermomètres à résistance. Potentiomètre enregistreur.

V. *Calorimétrie.*

Détermination des pouvoirs calorifiques des combustibles solides et liquides à la bombe Mahler. Détermination des pouvoirs calorifiques des gaz au calorimètre Junker et au calorioscope Löffler. Microcalorioscope.

VI. *Visites de laboratoires.*

2^e année.

I. *Analyses et essais de combustibles solides.*

Analyse élémentaire. Teneurs en carbone et hydrogène par la grille organique. Dosage du soufre total. Teneur en soufre nuisible et en azote par la bombe.

Essai de fusibilité des cendres. Essai de gonflement des houilles. (Audibert et Arnu.)

II. *Pyrométrie.*

Pyromètres optiques à rayonnement total (Féry) et à rayonnement monochromatique (Holborn, Ribaud). Micro-pyrométrie. Méthode du corps auxiliaire de Kurlbaum-Féry pour les flammes.

III. *Hygrométrie.*

Mesure de l'humidité des gaz. Hygromètres. Psychromètres. Méthode des deux états. Essai d'adsorption par les solides poreux; point de rupture.

IV. *Hydrotimétrie.*

Dureté totale temporaire et permanente; dosage des sels de calcium et de magnésium. Titres alcalimétriques. Dosage des phosphates, de la silice, de l'oxygène pH, etc. Essais de contrôle des traitements au carbonate de soude et au phosphate trisodique.

V. *Transmission de la chaleur.*

Détermination des coefficients de conductibilité de parois planes et cylindriques. Étude dynamique d'un échangeur à faisceau tubulaire.

VI. *Tirage et ventilation.*

Mesure des faibles dépressions, des vitesses, des débits (Pilots, diaphragme). Tracé des courbes caractéristiques d'un ventilateur. Tracé des courbes caractéristiques d'un tirage induit. Essais d'un dépoussiéreur.

VII. *Fours et chaudières.*

Four à gaz soufflé. Four à récupération. Fours électriques.
Conduite, contrôle et bilan thermique.

VIII. *Visites d'usines.*

Problèmes.

En complément des travaux pratiqués, sous la direction du chef de travaux adjoint, ont lieu des séances de correction des problèmes donnés en application du cours professé à l'amphithéâtre.

(Voir Programme du cours, p. 56.)

CHIMIE AGRICOLE ET BIOLOGIQUE.

M. LAVOLLAY, Professeur.

M. Désiré LEROUX, Sous-Directeur de laboratoire.

1^{re} année.

- I. *Analyse physique et chimique des terres.*
- II. *Recherche, caractérisation et dosage des principaux principes immédiats végétaux.*

2^e année.

- I. *Analyse des cendres des végétaux cultivés.*
- II. *Expériences simples mettant en évidence l'influence des éléments essentiels sur les révoltes.*
- III. *Analyse des engrais et amendements.*

3^e année.

- I. *Analyse des aliments, notamment des aliments du bétail.*
- II. *Étude de phénomènes diastasiques (présure et coagulation du lait, amylase et saccharification de l'amidon, ferments protéolytiques et digestion, phénomènes oxydasiques, etc.).*
- III. *Caractérisation et dosage des divers produits de fermentation (alcool, acide lactique, acide butyrique, acide acétique acétone, etc.).*

(Voir Programme du cours, p. 60.)

CHIMIE INDUSTRIELLE.

M. CHAGNON, Professeur.

M. ARDITI, Chef des Travaux pratiques.

1^{re} année.

Corps gras. — Détermination de l'humidité de la densité et de la viscosité. Principaux indices (acides, saponification, acétyle, iode, polybromure).

Dosage de l'insaponifiable.

Étude des acides gras. Détermination du titre et des indices de neutralisation de saponification.

Huiles essentielles. — Détermination des constantes physiques et des principaux indices d'une huile essentielle. Dosage de la fonction alcool et de la fonction aldéhyde ou cétone.

Codistillation sous vide. Dosage des huiles essentielles dans les drogues et les épices.

2^e année.

Produits pétrolifères. — Densité et viscosité des huiles minérales et des essences.

Distillation des essences et gas-oil.

Humidité. Indice de brome.

Dosage des mercaptans et du soufre dans les essences.

Essais au plombite de soude et essai de corrosion.

Température critique de dissolution dans l'aniline.

Détermination du taux de carbures aromatiques et oléfiniques dans une essence.

(Voir Programme du cours, p. 63.)

CHIMIE TINCTORIALE.

M. DENIVELLE, Professeur.

M. RINGEISSEN, Sous-Directeur de laboratoire.

I. CHIMIE DES COLORANTS.

Distillation fractionnée. Sulfonation du benzène et du naphthalène. Sulfonation de l'aniline. Chloruration du benzène et du toluène. Préparation de l'aldéhyde benzoïque.

Nitration : nitrobenzène ; chloronitro-benzènes. Nitration de l'acide naphthalène sulfonique.

Réduction : préparation de l'aniline des acides amino naphthalène sulfoniques. Diazotation. Réaction de Sandmeyer. Préparation de colorants monoazoïques et polyazoïques. Nitrosation. Nitrosodiméthylaniline. Colorants aziniques et thiaziniques. Préparation de noir au soufre. Préparation de colorants du triphénylméthane : vert malachite. Violet cristallisé. Fluorescéine. Analyse des colorants et des produits intermédiaires.

II. FIBRES TEXTILES.

Caractères microscopiques et chimiques des fibres textiles.

Analyse des tissus mixtes. Caractères des rayones.

Blanchiment des fibres. Recherches des défauts : indice de cuivre, indice d'oxygène. Viscosité des solutions de cellulose.

Analyse des eaux, des savons, des agents de blanchiment.

III. TEINTURE ET IMPRESSION.

Teinture des différentes fibres naturelles et artificielles avec des colorants solubles dans l'eau. Teinture des tissus mixtes.

Teinture avec les colorants insolubles : colorants pour cuve, colorants d'oxydation. Colorants développables et azoïques insolubles.

Impression du coton avec les diverses catégories de colorants. Réserves et rongages.

Essai des teintures. Colorimétrie.

(Voir Programme du cours, p. 65.)

CHIMIE APPLIQUÉE AUX MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION.

M. LAFUMA, Professeur.

M. THURET, Chef des travaux pratiques.

1^{re} année.

Généralités. — Densité. Granulométrie. Dilatation. Propriétés mécaniques.

Étude dilatométrique des points de transformation.

Analyse chimique des silicates, attaque par le carbonate de sodium et l'acide fluorhydrique; dosage des principaux constituants des matières premières et des produits fabriqués.

Chaux et ciments. — Pâte et mortier normaux. Prise et durcissement.

Effet thermique accompagnant la prise (plâtre).

Invariabilité de volume à froid et à chaud. Résistance aux actions agressives. Perméabilité à l'eau et aux gaz.

Analyse des matières premières, dosages spéciaux.

Aptitude à la cuisson.

Étude granulométrique des bétons.

2^e année.

Céramique et produits réfractaires. — Densité absolue, densité apparente, porosité.

Analyse granulométrique par sédimentation et lévigation.

Plasticité et pouvoir liant des pâtes. Mise en forme.

Retrait au séchage et à la cuisson.

Étude des barbotines : concentration et viscosité.

Calcul et étude des pâtes céramiques.

Émaux et glaçures; accord avec leur support.

Essais pyroscopiques.

Affaissement sous charge à haute température des matériaux réfractaires.

Verrerie. — Analyse des verres et interprétation des résultats; reconstitution des compositions vitrifiables.

Viscosité du verre. Fusion et affinage.

Trempe et recuisson. Biréfringence du verre trempé.

Étude dilatométrique de la trempe et du point de transformation. Étude de la recuisson par examen en lumière polarisée.

Étude de la dévitrification.

Indice de réfraction, dispersion. Absorption.

Altérabilité des verres.

Dépolissage et argenture.

NOTA. — Ces travaux pratiques peuvent être abordés indifféremment en 1^{re} ou 2^e année, par les élèves ayant suivi une année du cours oral.

CONSTRUCTIONS CIVILES.

M. MESNAGER, Professeur.

M. LESCAIL, Chef des travaux pratiques.

1^{re} année.

Visites de laboratoires spéciaux.

Travaux de laboratoire : essais physiques, chimiques et mécaniques.

Visites d'usines et de chantiers.

Poussée et butée des terres. Calculs des fondations.

Révision de la résistance des matériaux et des calculs de béton armé et charpente métallique. Vérification sur modèles réduits.

2^e année.

Épures de statique graphique.

Détermination de centre de gravité et de moments d'inertie de surfaces.

Épures de Mohr.

Manipulation de photoélasticimétrie.

Études de systèmes isostatiques et hyperstatiques.

Détermination des réactions, moments fléchissants, etc., par le calcul et vérification à l'aide d'appareils de démonstration.

De Beggs et Rickhoff (à lames flexibles) ou de modèles divers (caoutchouc, carton, bois).

Calcul de systèmes divers de poutres, portiques et arcs, poutres continues et constructions étagées.

Visites d'ouvrages remarquables.

3^e année.

Exercices en application des théories exposées au cours.

Établissement de projets d'éléments de construction et de constructions complètes.

Visites de laboratoires.

Manipulations en laboratoires. Essais divers. Mesures de granulométrie.

Visites de chantiers et d'ouvrages remarquables.

(Voir : Programme du cours, p. 67.)

ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE.

M. Édouard LEFRAND, Professeur.

M. Maurice LECOUSTEY, Sous-Directeur de laboratoire.

1^{re} année.

Courant continu.

Montage et conduite des essais. Appareils de réglage et de protection. Appareils de mesure, voltmètres, ampèremètres. Mesure des puissances.

Mesure des résistances : méthodes du voltmètre et de l'ampèremètre, de comparaison, du voltmètre. Erreurs.

Applications : mesure des élévations de température.

Étude du galvanomètre à cadre mobile. Mesure des résistances par les boîtes à pont ; cas particuliers. Erreurs.

Mesure des résistances faibles, ponts doubles. Erreurs.

Mesure des résistances d'isolement. Méthodes industrielles.

Ohmmètres. Recherches des défauts dans les lignes.

Mesure de résistivités d'isolants.

Mesure de forces électromotrices ou différences de potentiel ; méthodes potentiométriques. Erreurs.

Étude d'une pile ; polarisation.

Étalonnage des appareils industriels : voltmètres, ampèremètres, wattmètres, compteurs.

Mesure des puissances.

Étude du galvanomètre balistique.

Étude du condensateur. Mesure des capacités.

Mesure des inductances et des inductances mutuelles :

Pont d'Anderson.

Aimantation du fer. Hystérésis. Hystérésimètres.

Mesures des flux et des champs magnétiques.

Perméabilité. Mesure de la perméabilité. Perméamètres.

Le fluxmètre et ses applications.

Courants alternatifs.

Notions sur les courants alternatifs. Grandeurs efficaces.

Représentation graphique. Diagrammes des différences de potentiel et des courants dans les circuits complexes.

Appareils de mesure : voltmètres, ampèremètres, wattmètres. Étalonnage. Pertes d'énergie dans les matériaux magnétiques.

Mesures des puissances active et réactive dans les systèmes monophasé et polyphasé.

Mesure des grandes puissances.

Mesure de l'énergie. Compteurs. Étalonnage.

2° année.

Courant continu.

Étude des machines dynamos à courant continu.

Réaction d'induit.

Différents modes d'excitation : excitation séparée, en dérivation, en série, composée.

Relevé des caractéristiques des génératrices à courant continu.

Étude des moteurs à courant continu.

Relevé des caractéristiques des moteurs à courant continu.

Détermination du rendement des génératrices et des moteurs par les méthodes industrielles : méthode des pertes séparées, méthodes à récupération d'énergie. Emploi de freins.

Essais de durée des machines génératrices et moteurs.

Essais de réception des dynamos et moteurs.

Courants alternatifs.

Essais des moteurs asynchrones monophasés et polyphasés à champ tournant. Vitesse et glissement. Montage des moteurs asynchrones en cascade. Moteur asynchrone synchronisé. Rendement par la méthode des pertes séparées. Essai en court-circuit. Diagramme du cercle. Utilisation du diagramme. Application pratique. Tracé graphique. Essai en charge.

Génératrices asynchrones. — Principe. Essai en charge.

Essai des alternateurs. — Classification. Montage des circuits induits. Caractéristique à vide. Caractéristique en court-circuit. Caractéristique à excitation constante. Caractéristique à courant constant. Rendement par la méthode des pertes séparées. Prédétermination des caractéristiques en charge des alternateurs. Méthode de Potier. Graphique

de Potier. Couplage en parallèle d'un alternateur sur un réseau. Emploi. Emploi du synchronoscope. Réglages de la charge des alternateurs couplés.

Essais des moteurs synchrones. — Principe. Emploi des moteurs synchrones. Avantages et inconvénients. Démarrage et accrochage du moteur sur le réseau. Oscillations pendulaires d'un moteur synchrone, couplé au réseau. Courbes de Mordey ou caractéristiques en V. Rendement par la méthode des pertes séparées.

Essais des transformateurs. — Rapport de transformation. Essai en charge. Rendement : *a.* Méthode directe; *b.* Méthode de récupération; *c.* Méthodes des pertes séparées. Détermination des chutes de tension dans un transformateur. Diagramme de Kapp. Inconvénients. Diagramme approximatif.

Essais des redresseurs de courant alternatif. — Redresseur à valve. Redresseur à vapeur de mercure.

Essais des commutatrices. — Couplage des commutatrices. Démarrage et couplage d'une commutatrice à l'aide d'une source à courant continu. Démarrage et couplage d'une commutatrice lorsque l'on ne dispose pas de source à courant continu. Démarrage des commutatrices polyphasées en moteur asynchrone. Commutatrice inversée. Courbe en V. Rendement par la méthode des pertes séparées. Pertes par effet. Joule dans l'induit. Rendement direct.

ÉLECTROCHIMIE.

M. AUDUBERT, Chargé de cours.

M. CALMAR, Assistant.

I^{re} année.

Mesure de conductibilités. Mesure des potentiels d'électrodes.

Tension de décomposition des électrolytes. Méthode électrométrique de détermination de pH. Méthode colorimétrique de détermination de pH.

Titrage conductimétrique. Titrage électrométrique.

Mesure de la solubilité des sels insolubles conductimétriquement et électrométriquement.

Analyse électrolytique. Polarographie.

Étude de la fabrication électrolytique des liqueurs décolorantes.

Étude de la formation d'un dépôt métallique électrolytique (Cu, Ni, Cr, Cd).

Étude de l'oxydation électrolytique des alcools.

Raffinage électrolytique d'un métal.

Polarisation anodique ; protection de l'aluminium et du magnésium.

2^e année.

Mesures des nombres de transport.

Étude des phénomènes de polarisation et de dépolari-
sation.

Détermination des caractéristiques des piles.

Construction d'un élément de pile étalon.

Détermination du pouvoir dépolarisant d'un élément de
pile.

Étude comparée des rendements des différentes piles.

Construction de différents types d'accumulateurs alcalins
et acides.

Étude comparée de la capacité de différents accumula-
teurs.

Rendement de capacité et rendement énergétique de
l'accumulateur.

Étude électrométrique des phénomènes d'oxydo-réduc-
tion.

Préparation électrolytique d'hypochlorite de soude (in-
fluence des différents facteurs électro-chimiques sur le ren-
dement).

Électro-analyse rapide des cations (Cu, Zn, Pb).

(Voir : Programme du cours, p. 73.)

FILATURE ET TISSAGE.

M. F. MAILLARD, Professeur.

M. O. ROEHRICH, Sous-Directeur du laboratoire.

Notions générales sur les matières premières utilisées par les industries textiles et leur transformation en fils et tissus.

Examen microscopique des principales fibres textiles : usage du microscope, préparations pour l'examen des fibres en long ou en coupe.

Analyse et décomposition de tissus classiques divers : mise en carte, montage, prix de revient, etc.

Analyses qualitative et quantitative des matières textiles entrant dans la composition de filés ou de tissus divers.

Essais divers des fibres textiles : résistance, allongement avant rupture, élasticité, longueur, diamètre, etc.

Principaux essais des filés : titrage ou numérotage, résistance, allongement avant rupture, élasticité, régularité, torsion, diamètre, etc.

Conditionnement des matières textiles brutes, peignées ou filées. Décreusage.

Appréciation des défauts et qualités des tissus : résistance à la rupture, allongement avant rupture, élasticité, usure, perméabilité à l'eau et à l'air, pouvoir calorifique, densité apparente, porosité, etc.

Travaux pratiques de tissage sur métiers à tisser divers.

Travaux pratiques sur métiers de bonneterie.

Étude et analyse de modèles de machines diverses de filature et tissage.

Visites d'usines et du musée des textiles.

(Voir : Programme du cours, p. 75.)

MACHINES.

M. THERY, Professeur.

M. LAMBRAULT, Chef des travaux pratiques.

1^{re} année.

I. Méthodes et instruments de mesures.

Rappel des théorèmes fondamentaux de la mécanique.
Grandeurs mécaniques. Unités. Dimensions. Homogénéité.

Rappel du formulaire de thermodynamique, d'après le cours magistral.

Exercices sur la thermodynamique.

Maniement des diagrammes entropiques.

Généralités sur les mesures. Résultat le plus probable.

Limite d'erreur.

Calculs numériques relatifs aux mesures.

Règles et machines à calcul. Mesures des surfaces. Planimètres.

Mesure des temps, des vitesses, des accélérations.

Mesure des forces.

Mesure des températures.

Notions sur les principaux combustibles, la détermination des pouvoirs calorifiques et le contrôle de la combustion.

Bilan thermique.

Rappel des notions de mécanique des fluides. Écoulement des fluides par orifices, déversoirs, tuyères et diaphragmes, etc.

Mesures des pressions. Manomètres.

Enregistrement des pressions. Indicateurs et manographes. Pertes de charge. Travail indiqué. Diagrammes.

Mesure des vitesses de fluides.

Mesure des débits.

Mesure du travail réel. Mesure des couples. Freins mécaniques et hydrauliques.

Dynamomètre. Torsiomètre.

Normalisation des mesures.

II. *Organes des machines. Démontage. Examen. Dessins.*

Mécanismes de distribution.

Mécanismes de régulation.

Relevés de diagrammes d'indicateurs.

III. *Exercices. Projets.*

IV. *Visite d'usines en rapport avec le cours de l'année.*

2° année.

I. *Grandeurs mécaniques. Equations de dimensions. La similitude mécanique.*

II. *Installations et essais de machines.*

Machines à vapeur.

Mécanismes de distribution et de régulation. Équilibrage.

Mesure des forces d'inertie. Volant. Mesure des moments d'inertie. Graissage.

Condenseurs.

Locomotives.

Compresseurs d'air.

Ventilateurs. Soufflantes.

Automobiles.

Turbines et pompes hydrauliques.

Machines et installations frigorifiques.

III. *Visites d'usines en rapport avec le cours de l'année.*

NOTA. — Le programme des deux années est donné à titre d'indication et sera, en pratique, adapté dans toute la mesure du possible au rythme de l'enseignement magistral, tout en s'efforçant de donner aux élèves certaines notions pratiques nécessaires en cours d'année, bien que traitées seulement l'autre année dans le cours magistral.

(Voir : Programme du cours, p. 78.)

MÉTALLURGIE ET TRAITEMENT DES MÉTAUX.

M. COURNOT, Professeur.

M. LÉON GUILLET, Chef des travaux pratiques.

1^{re} année.

LES MÉTHODES D'ÉTUDE DES PRODUITS MÉTALLURGIQUES.

Solidification; métaux purs, composés définis, solutions solides; lois de la physicochimie.

Diagrammes d'équilibre; étude détaillée; intérêt industriel.

I. Essais physiques.

Analyse thermique et pyrométrie; détermination des diagrammes.

Dilatation et densité.

Résistance électrique; thermoélectricité; magnétisme.

Méthodes secondaires: force électromotrice, chaleur spécifique, conductibilité thermique, sonorité, ultra-sons, propriétés optiques, radiocristallographie.

II. Essais physico-chimiques.

Métallographie microscopique. Technique: prélèvement, polissage, attaque, examen, photographie; relation avec le diagramme; étude métallographique des principaux métaux et alliages industriels sous leurs différents états; exemples d'applications.

Macrographie. Technique et applications: étude des hétérogénéités, des défauts des pièces, du mode de fabrication.

Aptitude au moulage. Chaleur de formation.

III. Essais chimiques.

Généralités sur l'analyse chimique et spectrochimique.

Corrosion; étude du phénomène et de ses facteurs; méthodes d'essais, méthodes activées; interprétation des résultats. Application au cas de traitements de surface.

IV. Essais mécaniques.

Traction, choc, dureté. Étude théorique, influence des divers facteurs de l'essai; méthodes diverses, appareils d'essais, éprouvettes, examen de quelques résultats.

Essais de fatigue.

Essais à chaud : fluage.

Autres essais mécaniques ; compression, flexion, torsion, cisailage, emboutissage, pliage, usure.

Essai des matériaux à faible capacité de déformation.

Essais sur microéprouvettes.

V. *Mise en œuvre des essais.*

Le laboratoire d'usine ; le contrôle et les recherches. Organisation et buts du laboratoire ; directives d'installation ; matériel, personnel, fonctionnement.

La normalisation.

2^e année.

LES TRAITEMENTS THERMIQUES, THERMOCHIMIQUES ET MÉCANIQUES DES PRODUITS MÉTALLURGIQUES.

I. *Traitements thermiques.*

Trempe. Étude théorique ; influence des différents facteurs ; effet de la trempe sur les propriétés ; conséquences pratiques ; diverses méthodes de trempe ; fours et appareils de trempe ; four à atmosphères ; accidents de trempe.

Revenu. Étude théorique ; influence de la température et du temps ; effet sur les propriétés ; conséquences pratiques ; divers modes de revenu.

La trempe isotherme et les trempes au-dessous de la température ordinaire.

Recuit. Étude théorique ; influence des facteurs ; effet du recuit sur les produits écrouis, coulés, surchauffés, traités.

Les traitements thermiques des principaux produits industriels. L'atelier de traitements thermiques ; organisation, matériel, contrôle.

II. *Traitements thermo-chimiques*

Cémentation de l'acier ordinaire par le carbone. Étude théorique, influence des facteurs divers ; traitements thermiques ultérieurs ; étude pratique, matériel, installations annexes. Organisation d'un atelier de cémentation, contrôle.

Généralisation du phénomène de cémentation ; cémentation des aciers spéciaux ; cyanuration ; nitruration. Cément-

tation des aciers par le zinc, l'aluminium, etc. Cémentation des autres métaux et alliages. Utilisations industrielles.

Fontes malléables.

Généralités sur les soudures et brasures.

III. *Traitements mécaniques.*

L'écrouissage et le corroyage.

NOTA. — L'étude des traitements purement chimiques est poursuivie dans un cycle spécial de conférences et travaux pratiques.

L'enseignement ci-dessus est complété par des visites de laboratoires et d'usines, par l'exécution de projets d'installation de laboratoires et d'ateliers.

(Voir : Programme du cours, p. 81.)

PHOTOGRAMMÉTRIE.

M. POIVILLIERS, Membre de l'Institut, Professeur.

M. BRANDICOURT, Chef de travaux pratiques.

1^{re} année.

1. Pratique de la restitution.

Méthode graphique de Laussedat.

Test d'acuité visuelle stéréoscopique.

Restitution au stéréocomparateur et aux appareils à tracé continu Multiplex, Kern (éventuellement aux appareils Gallus-Ferber et Poivilliers, Zeiss...).

2. Prises de vues terrestres.

Manipulation de divers photothéodolites.

Opérations de prise de vue sur le terrain.

3. Visites d'usines et d'ateliers de restitution...

2^e année.

1. Mise en place de souples de clichés aériens.

Formation de l'image plastique, mise à l'échelle, orientation.

Tracé de la planimétrie et du nivellement.

2. *Préparation.*

Identification de photographies aériennes sur le terrain.
Établissement d'un canevas photogrammétrique par triangulation radiale graphique, à l'aide du temple.

3. *Restitution d'un terrain plan horizontal.*

Procédés graphiques : craticulage, rapport anharmonique, homologie, grilles.

Redressement à la chambre claire.

Redressement photographique à l'appareil Roussilhe.

4. *Visites d'usines, d'ateliers de restitution, d'un avion photographe.*

(Voir : Programme du cours, p. 92.)

MOTEURS À COMBUSTION INTERNE.

M. Max SERRUYS, Professeur.

M. P. MAGOT-CUVRU, Chef de travaux pratiques.

L'inscription aux travaux pratiques est autorisée sans examen probatoire sur présentation des attestations relatives au cours *préparatoire à l'enseignement de Machines*, au cours de *Mathématiques préparatoires* du Conservatoire national des Arts et Métiers, ou de diplômes équivalents. Un examen probatoire portant sur les connaissances mathématiques est nécessaire dans le cas contraire.

Les travaux pratiques ont lieu en salle et consistent en mise en application du cours du professeur sous forme de problèmes pratiques, ceci en dehors de toutes manipulations possibles au laboratoire de la chaire.

1^{re} année.

GÉNÉRALITÉS, ORIENTATION DES TRAVAUX, UNITÉS, CONVENTIONS.

Thermodynamique théorique. — Les principes de la thermodynamique : le principe d'équivalence; application à des cas typiques. Chaleurs spécifiques moléculaires des gaz parfaits, leur intégration. Calcul des fonctions : énergie interne et enthalpie et usages des tables obtenues.

Pouvoirs calorifiques à pression et à volume constants.
Leur variation avec la température.
Température de combustion (en l'absence de dissociation).
Étude de la dissociation, équilibres chimiques.
Calcul complet d'un équilibre simple.
Fonctions potentielles en thermodynamique et usages.

Thermodynamique appliquée. — Évolution adiabatique d'un fluide parfait. Évolution réversible ou irréversible. Applications au calcul des températures et pressions d'un cycle réel. Modes représentatifs : diagrammes (P. V.), (P. α), (T. S.).

Calcul des caractéristiques physiques et chimiques des carburants les plus courants et leur évolution.

Analyse des gaz d'échappements. Théorie et appareillage.

Calcul de la richesse de la masse aspirée, du coefficient de remplissage.

Théorie de la combustion déflagrante, application numérique aux cas de combustion à volume ou à pression constante.

Calcul de la répartition des températures dans une chambre de combustion.

L'analyse des diagrammes de pression; construction graphique et calcul du gradient de chaleur dégagée, du rendement de combustion vive.

Transformation des diagrammes (P. V.) en (P. α). Planimétrie.

Dépouillement complet d'un essai.

2^e année.

Dynamique des fluides. — Évolution adiabatique dynamique et statique. Solutions approchées et rigoureuses de la précédente. Évolution non isentropique.

Application au calcul d'un compresseur d'insufflation pneumatique de moteur Diesel (nombre d'étages, travail mis en jeu et récupéré).

Mouvement non permanent d'un gaz; théorie succincte et constructions graphiques. Étude de quelques cas accessibles à l'analyse.

Étude de l'oscillation harmonique d'une colonne gazeuse, comparaison de deux méthodes de calcul.

Injection mécanique. Étude de l'écoulement laminaire

d'un liquide, viscosité, rappels généraux, application au calcul d'un injecteur et d'une tuyauterie.

Thermodynamique. — Cycle de Diesel. Cycle optima ou mixte. Rappels de la théorie, étude directe d'un cas donné. Étude systématique. Détermination d'un cycle optimum. Problèmes pratiques divers.

Étude pratique des chambres de combustion.

Étude des transvasements dans les moteurs et dans le moteur Diesel en particulier.

Échappement, bouffée d'échappement, masse expulsée.

Balayage, dilution.

Avant-projet de moteur Diesel.

Calculs relatifs au cycle et au rendement des turbines à gaz. Application à l'avant-projet d'un moteur à réaction directe.

3^e année.

Cinématique. — Le système bielle manivelle; types axés ou désaxés; à bielle unique ou à bielle articulée sur bielle maîtresse. Expressions analytiques des mouvements, vitesses et accélérations d'un point du piston ou de la bielle ou de la biellette.

a. En termes finis;

b. Réduite aux premiers termes d'un développement;

c. En série de Fourier;

d. Constructions graphiques diverses.

Le système came et poussoir (plan, convexe, concave), cas d'un guidage rectiligne.

Étude analytique succincte et constructions graphiques détaillées. Compatibilité des lois de levée et de taillage.

Analyse harmonique d'une fonction périodique, principes et exercices graphiques.

Intégration d'une fonction graphique (vitesses moyennes, surfaces, temps, etc.).

Dynamique. — A partir d'un diagramme de manographe, construction :

a. Des efforts normaux latéraux sur le piston dus à l'expansion des produits de combustion, résultants, des réactions sur les articulations;

b. Du couple moteur résultant (analyse harmonique de ce couple).

A partir d'un diagramme de levée de soupape, calcul des ressorts de rappel.

A partir d'un couple moteur, détermination d'un volant assurant une régulation de vitesse donnée.

Construction de la vitesse instantanée au cours d'un cycle.

Calcul d'un corps de bille en flexion transversale en marche.

Calcul d'un volant en rotation uniforme.

Calcul des vibrations de torsion d'un vilebrequin (amortissements, essoufflements).

Calcul des vibrations d'un ressort-soupape.

Équilibrage d'un système bielle-manivelle.

a. Masses tournantes.

b. Masses alternatives.

Thermique. — Transmission de chaleur :

a. Au sein d'un milieu homogène ;

b. D'un tel milieu à un tel autre.

Calcul des déformations de pièces de révolution (cylindre, culasse, etc.) et des contraintes en résultant.

Frottements et graissage. — Détermination des diagrammes polaires d'efforts sur les monetons et coussinets .

Étude du film d'huile et répartition des charges.

(Voir : Programme du cours, p. 86.)

PHYSIOLOGIE DU TRAVAIL.

M. SOULA, chargé de cours.

M. VIEU, assistant, chargé des travaux pratiques.

1^{re} année.

PHYSIOLOGIE DU TRAVAILLEUR UTILISANT DE L'ÉNERGIE MUSCULAIRE.

1^o Classification des travailleurs.

Données anthropométriques. — Mesures du crâne, de la face,

du corps. Figures, profils, indices et types anthropométriques. Tables.

Étude des différents systèmes.

Système respiratoire. — Spirométrie : débit respiratoire, capacité vitale. Durée d'apnée. Épreuves fonctionnelles respiratoires.

Système circulatoire. — Étude du pouls, de la pression artérielle. Utilisation des différents appareils de mesure. Épreuves fonctionnelles. Étude du sang : numération globulaire. Formule leucocytaire. Taux d'hémoglobine. Valeur globulaire. Temps de saignement, de coagulation. Groupes sanguins.

Système urinaire. — Recherche et dosage du sucre et de l'albumine. Recherche de l'acétone, des sels et des pigments biliaires, du pus, du sang.

Système musculaire. — Dynamométrie. Utilisation des dynamomètres et des ergographes. Indices de fatigue et de fatigabilité.

2° Détermination du travail produit par l'homme.

Méthode graphique. Ergométrie. Cyclographie. Cinématographie normale et ultra-rapide.

Utilisation du cycle ergométrique, des trottoirs roulants, de l'ultra-cinéma et des cyclographes.

3° Détermination de l'énergie dépensée par l'homme au cours du travail.

Méthode des échanges respiratoires. Circuits fermés et ouverts. Métabolisme de base, de repos et de travail.

4° Détermination de rendement de l'organisme.

Utilisation des tables de Rationalisation pour préciser les conditions de travail.

5° Normalisation des outils, des appareils, des machines, au point de vue physiologique.

2° année.

PHYSIOLOGIE DU TRAVAILLEUR UTILISANT DE L'ÉNERGIE MÉCANIQUE.

1° Classification des travailleurs.

Étude des organes des sens.

VISIONS ET PROFESSIONS :

Détermination du pouvoir séparateur de l'œil pour l'exécution d'une tâche donnée.

Mesure de l'acuité, du champ visuel. Étude de la vision des couleurs. Vision binoculaire. Sensation du relief. Vision crépusculaire et phénomènes d'éblouissement.

Utilisation des échelles optométriques, du périmètre de Landolt et des stéréoscopes. Application des tests d'Ishihara, de Pollack et d'Holmgren.

Étude des troubles de réfraction :

Myopie. Hypermétropie. Astigmatisme. Presbytie. Amplitude de l'accommodation. Utilisation des boîtes de verre, de l'ophtalmomètre de Javal.

AUDITION.

Seuil absolu et différentiel. Audiomètres. Études des bruits. Décibelsmètres. Discrimination tonale.

ÉQUILIBRATION.

Épreuves labyrinthiques. Sens des accélérations de Broca.

GÔÛT.

Gueusiesthésimètres.

ODORAT.

Olfactomètres.

Mesure des sensations cutanées et sous-cutanées.

Mesure des aptitudes mentales et psychomotrices.

Épreuves d'habileté manuelle ; d'intelligence technique, logique ; d'attention simple et diffusée ; de mémoire, profils mentaux.

Mesure du temps de réactions psychomotrices. Chronoscopes.

2° Étude des conditions extérieures du travail : éclairage, chauffage, ventilation, degré hygrométrique.

Détermination des éclairagements sur le plan du travail.

Utilisation des photomètres, des brillancemètres, des luxmètres.

Détermination de degré hygrométrique de l'atmosphère d'une salle.

Utilisation du katathermomètre, des hygromètres, des psychromètres.

Détermination de la température effective d'un local.

SÉLECTION

ET ORIENTATION PROFESSIONNELLES.

M. BIZE, Chargé de cours.

1^{re} année.

Les méthodes cliniques d'examen :

- L'entretien; technique générale;
- L'examen morpho-anthropométrique; la détermination du type tempéramental et des facteurs constitutifs;
- L'examen clinique des fonctions sensori-motrices et du comportement psycho-moteur;
- L'observation du comportement; méthodologie générale.

Les tests métriques « instrumentaux » :

- Dynamométrie et Dynamographie;
- Mesure des temps de réaction psychomotrice;
- Tests d'attention concentrée (tachyoscopie) et d'attention diffusée;
- Tests moteurs et psychomoteurs;
- Tests sensoriels et psychosensoriels;
- Tests d'assemblage, de montage, de classement;
- Étude de l'émotivité.

Les tests métriques « figurés » :

- Tests de niveau mental. Tests individuels (tests de Binet-Simon et de Terman; test de Porteus et Kohs, etc.); tests collectifs;

Tests d'intelligence verbale, numérique, spatiale, mécanique concrète; tests de facteur «G»; tests de sens artistique;

Étude des principaux processus intellectuels : mémoire, attention; jugement imagination; observation, visualisation, compréhension, raisonnement.

Tests de sens artistique et d'aptitude musicale.

Technique statistique :

Étalonnages des tests et épreuves; étude des corrélations; étude de la validité.

2^e année.

Les tests de «projection» :

Le test de Rerschach;

Le «thématique aperception test» de Murray;

Les tests de dessin;

Les tests de «traçage»; les tests d'induction.

Les questionnaires :

Étude des intérêts professionnels;

Étude des tendances caractérielles fondamentales;

Étude du niveau et de la forme du système des valeurs.

Échelles de performances et tests de connaissances :

Les échelles de performances pratiques;

Les tests de connaissances générales; tests de connaissances scolaires;

Les épreuves d'éducation physique; barèmes;

Les tests de connaissances professionnelles; les essais.

Les méthodes sociotechniques;

Les tests sociotechniques et les tests dérivés;

Les enquêtes sur les opinions.

Lexicologie.

Rédaction des protocoles d'examen.

N.-B. — Il sera, en outre, organisé des visites de centres d'orientation professionnelle, de laboratoires de sélection des Administrations publiques et des services psychotechniques industriels. Ces visites seront facultatives.

PHYSIQUE APPLIQUÉE AUX INDUSTRIES DU VIDE
ET DE L'ÉLECTRONIQUE.

M. BOUTRY, Professeur.

M^{me} BAUDIN, assistant, chargée des travaux pratiques.

1^{re} année.

TECHNIQUE DU VIDE.

Mesure de la vitesse d'une pompe à palettes; étude d'une pompe moléculaire mécanique; étude d'une pompe à diffusion. Jauges à ionisation, jauges de Pirani; jauges de Mac-Leod.

Étude de la décharge électrique dans les gaz raréfiés; étude de l'arc à haute et basse pressions; rayonnement par incandescence; rayonnement par luminescence.

2^e année.

Étude élémentaire des spectres de raies dans quelques cas simples. Émission thermo-ionique; propriétés des iodes; propriétés des triodes; tubes à électrodes multiples; tubes à atmosphère gazeuse; thyratrons. Cellules photo-émisives à vide et à atmosphère gazeuse; cellules à couche d'arrêt. Oscillographes cathodiques (construction, usage). Microscope électronique (démonstration).

(Voir : Programme du cours, p. 95.)

TECHNIQUES D'ENREGISTREMENT, DE TRANSMISSION ET DE REPRODUCTION DES SONS ET DES IMAGES.

(Téléphonovision.)

M. HUGUENARD, Professeur.

M. DIDIER, Chef des travaux pratiques.

1^{re} année.

Électroacoustique.

Mesure des caractéristiques électriques, mécaniques et acoustiques de divers appareils usuels : lampes, cellules, transformateurs, amplificateurs, oscillographes, microphones, lecteurs de son, haut-parleurs.

Étude des sources sonores, analyse des sons émis. Spectres sonores.

Mesures acoustiques.

Enregistrement des sons.

Enregistrement électromagnétique sur disque, sur film, sur cylindre.

Enregistrement photographique sur film : densité fixe, densité variable.

Enregistrement sur ruban magnétique.

2^e année.

Optique.

Cellules photoélectriques. Mesures photoélectriques.

Montages optiques usuels : lampes, condenseurs, objectifs, écrans.

Photographie.

Éclairage, temps de pose, obturateurs, posemètres, méthodes de développement et de tirage. Sensitométrie.

Dispositifs stroboscopiques : appareils à fente, à trous, à étincelles, à tubes.

Application à l'étude de divers mécanismes.

Cinématographie.

Prise de vues, tirage. Projection. Ralenti. Accélééré. Mesures des caractéristiques mécaniques et optiques d'appareils cinématographiques.

Appareils ultra-rapides pour chronophotographie et cinématographie.

Cinéma sonore. Prise de son. Montage. Tirage.

3^e année.

Transmission des sons et des images.

Propagation et vitesse des sons.

Microphones. Amplificateurs.

Photophone.

Transmission par câble. Radiotransmission.

Transmetteurs d'images. Appareils Caselli. Appareils Belin.

Télécinématographie.

Étude d'un poste émetteur et récepteur de télévision à 180 lignes : Caméra. Amplificateur basse fréquence. Synchronisation. Amplificateur haute fréquence. Récepteur.

Étude d'un émetteur de télécinéma Grammont à 440 lignes.

(Voir : Programme du cours, p. 101.)

C. TRAVAUX PRATIQUES CORRESPONDANT
A DES ENSEIGNEMENTS ÉCONOMIQUES.

Économie et technique bancaires.

M. BRANGER, Professeur.
MM. KÉRIHUEL et LHEBRARD,
Chargés des travaux pratiques.

1^{re} année.

Méthodes d'analyse des documents comptables soumis au
banquier.

Opérations des établissements publics, semi-publics et
spécialisés.

Principes de droit financier.

Opérations sur titres.

2^e année.

Principes de droit des affaires.

Opérations commerciales de banque.

Questions que pose l'administration des banques.

Opérations de change.

Année scolaire 1948-1949.

TABLEAU SYNOPTIQUE.

DÉSIGNATION.	PROFESSEUR.	CHEF DES TRAVAUX.	PRO- GRAMME ÉTUDIÉ.	PAGE DU LIVRET où se trouve le programme.	LIEUX DES COURS.	JOUR.	HEURE.
ENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES : COURS GÉNÉRAUX.							
Mathématiques (en vue des applications).	M. SAINTE-LAGUË	1 ^{re} année.	34	Amph. P. P.	Mardi. Samedi. Mercredi. Samedi.	19 h. 30. 15 h. 45. 19 h. 30. 17 heures.
Chimie générale dans ses rapports avec l'industrie. Travaux pratiques.....	M. DUBRISAY.	1 ^{re} année.	36	Amph. C.	Jeudi. Dimanche.	18 h. 15. 11 heures.
		M. SAINT-MAXEN.	2 ^e et 3 ^e années.	150	Amph. P. P.		
Mécanique.....	M. MÉTRAL.	2 ^e année.	37	Amph. P. P.	Mardi. Vendredi.	20 h. 45. 19 h. 30.
Travaux pratiques.....		M. RAYMOND.	—	151			

DÉSIGNATION.	PROFESSEUR.	CHEF DES TRAVAUX.	PRO- GRAMME ÉTUDIÉ.	PAGE DU LIVRET où se trouve le programme.	LIEUX DES COURS.	JOUR.	HEURE.
Métrologie générale et industrielle.	M. FLEURY.	1 ^{re} année.	44	Amph. A.	Dimanche.	11 heures.
Travaux pratiques.....	M. GOUZIL.	—	153			
Physique générale dans ses rapports avec l'industrie.	M. FLEURY.	3 ^e année.	45	Amph. C.	Mercredi.	18 h. 15.
Travaux pratiques.....	M. LE GALL.	—	154		Samedi.	

COURS TECHNIQUES.

Agriculture et productions agricoles dans leurs rapports avec l'industrie.	M. CHOUARD.	3 ^e année.	48	Amph. Y. Amph. A.	Lundi. Samedi.	19 h. 30. 14 h. 15. 18 h. 15.
Travaux pratiques.....	M. CASTAN.	—	156			
Art appliqué aux métiers.	M. JANNEAU.	1 ^{re} année.	50	Amph. A.	Mardi.	18 h. 15.
Travaux pratiques.....	M. PEBNET.	—	157		Vendredi.	19 h. 30.

DÉSIGNATION.	PROFESSEUR.	CHEF DES TRAVAUX.	PRO- GRAMME ÉUDIÉ.	PAGE DU LIVRET où se trouve le programme.	LIEUX DES COURS.	JOUR.	HEURE.
Biologie agricole et industrielle.	M. H. HEIM DE BALSAC.	1 ^{re} année.	53	A.	Samedi.	17 heures.
Chauffage industriel.....	M. VÉRON.	2 ^e année.	56	Z.	Jeudi. Samedi.	18 h. 15.
Travaux pratiques.....	M. DUBOIS.	1 ^{re} et 2 ^e années.	158			
Chimie agricole et biologique.	M. LAVOLLAY.	2 ^e année.	60	Y.	Jeudi. Vendredi.	19 h. 30. 19 h. 30.
Travaux pratiques.....	M. LEROUX.	—	160			
Chimie appliquée aux maté- riaux de construction.	M. LAFUMA.	2 ^e année.	61	A.	Mercredi. Samedi.	19 h. 30.
Travaux pratiques.....	M. THURET.	—	162			

DÉSIGNATION.	PROFESSEUR.	CHEF DES TRAVAUX.	PRO- GRAMME ÉTUDIÉ.	PAGE DU LIVRET où se trouve le programme.	LIEUX DES COURS.	JOUR.	HEURE.
Chimie industrielle	M. CHAGNON.	1 ^{re} année.	63	Z.	Lundi.	18 h. 15.
Travaux pratiques	M. ARDITTI.		161		Vendredi.	
Chimie tinctoriale	M. DENIVELLE.	1 ^{re} année.	65	C.	Lundi.	19 h. 30.
Travaux pratiques	M. RINGEISSEN.	—	161	Y.	Mercredi.	19 h. 30.
Constructions civiles	M. MESNAGER.	2 ^e année.	67	Centrale.	Mercredi.	19 h. 30.
Travaux pratiques	M. LESCAIL.	—	164	Z.	Samedi.	18 h. 15.
Électricité industrielle	M. LEFRAND.	3 ^e année.	71	P. P.	Lundi.	18 h. 30. 19 h. 30.
Travaux pratiques	M. LECOUSTEY.	—	165		Jeudi.	18 h. 30. 19 h. 30.

DÉSIGNATION.	PROFESSEUR.	CHEF DES TRAVAUX.	PRO- GRAMME ÉTUDIÉ.	PAGE DU LIVRET où se trouve le programme.	LIEUX DES COURS.	JOUR.	HEURE.
Électricité appliquée à la traction.	M. PARODI.	2 ^e année.	70	D. A.	Lundi. Samedi.	18 h. 15. 15 h. 45.
Électrochimie.....	M. AUDUBERT.	2 ^e année.	73	Z.	Vendredi.	19 h. 30.
Travaux pratiques.....	—	167			
Filature et Tissage.....	M. F. MAILLARD.	2 ^e année.	75	C. C.	Lundi. Mardi.	18 h. 15. 19 h. 30.
Travaux pratiques.....	M. ROEHRICH.	—	169			
Machines.....	M. THERY.	2 ^e année.	78	Z. Z.	Lundi. Jeudi.	19 h. 30.
Travaux pratiques.....	M. LAMBRAULT.	—	170			
Métallurgie et traitement des métaux.	M. COURNOT.	2 ^e année.	81	P. P.	Mardi. Vendredi.	18 h. 15.
Travaux pratiques.....	M. GUILLET.	1 ^{re} et 2 ^e années.	172			

DÉSIGNATION.	PROFESSEUR.	CHEF DES TRAVAUX.	PRO- GRAMME ÉTUDIÉ.	PAGE DU LIVRET où se trouve le programme.	LIEUX DES COURS.	JOUR.	HEURE.
Photogrammétrie.	M. POIVILLIERS.	2 ^e année.	92	Centrale.	Mardi. Vendredi.	18 h. 30.
Travaux pratiques.	M. BRANDICOURT	2 ^e année.	174			
Physique appliquée aux in- dustries du vide et de l'élec- tronique.	M. BOUTRY.	2 ^e année.	95	Y.	Lundi. Jeudi.	18 h. 15.
Travaux pratiques.	M ^{me} BAUDIN.		183			
Moteurs à combustion interne.	M. SERRUYS.	3 ^e année.	86	Y.	Mardi. Vendredi.	18 h. 15.
Travaux pratiques.	M. MAGOT-CUVRU	—	175			
Technique aéronautique.	M. GIRERD.	2 ^e année.	99	A.	Mercredi.	18 h. 15.
Techniques d'enregistrement, de transmission et de repro- duction des sons et des images.	M. HUGUENARD.	2 ^e année.	101	C.	Mardi. Vendredi.	18 h. 15.
Travaux pratiques.	M. DIDIER.		184			

J. C. 903136.

7

DÉSIGNATION.	PROFESSEUR.	CHEF DES TRAVAUX.	PRO- GRAMME ÉUDIÉ.	PAGE DU LIVRET où se trouve le programme.	LIEUX DES COURS.	JOUR.	HEURE.
ENSEIGNEMENTS ÉCONOMIQUES.							
Assurances (au point de vue économique).	M. FOURASTIÉ.	1 ^{re} année.	106	Z	Mercredi.	19 h. 30.
Assurances (au point de vue juridique).	M. MALINSKI.	2 ^e année.	108	Z.	Mercredi.	18 h. 15.
Droit commercial.....	M. BOUTERON.	3 ^e année.	112	A. Z.	Lundi. Samedi.	18 h. 30. 14 h. 30.
Economie et Technique bancaires.	M. BRANGER.	2 ^e année.	116	École centrale.	Jeudi.	18 h. 30.
Economie industrielle et statistique.	M. DIVISIA.	1 ^{re} année.	117	Y. Y.	Mercredi. Samedi.	18 h. 15. 14 h. 30.
Géographie commerciale et industrielle.	M. BAUMONT.	3 ^e année.	119	D.	Jeudi. Samedi.	18 h. 15.
Géographie des transports ..	M. GOBLET.	Année unique.	120	D.	Mardi.	18 h. 15.

DÉSIGNATION.	PROFESSEUR.	CHEF DES TRAVAUX.	PRO- GRAMME ÉTUDIÉ.	DATE DU LIVRET où se trouve le programme.	LIEUX DES COURS.	JOUR.	HEURE.
Histoire du travail	M. FRIEDMANN.	1 ^{re} année.	122	École centrale.	Mercredi. Vendredi.	18 h. 15.
Organisation scientifique du travail.	M. DANTY- LAFRANCE.	1 ^{re} année.	125	P.P.	Mercredi. Samedi.	18 h. 15.
Physiologie du travail. Travaux pratiques.	M. SOULA. M. VIEU.	1 ^{re} année. —	128	I.N.E.T.O.P.	Lundi.	18 h. 30.
Sécurité du travail	M. SALMONT.	Année unique.	130	Y.	Mercredi. Samedi.	17 heures. 15 h. 45.
Sélection et orientation pro- fessionnelles.	M. BIZE.	1 ^{re} année.	131	I.N.E.T.O.P.	Jeudi.	18 h. 30.
Théorie mathématique des assurances et calcul des probabilités.	M. DUBOUR- DIEU.	2 ^e année.	138	École centrale.	Lundi.	18 h. 15.
Technique financière et comp- table des entreprises.	M. A. BRUNET.	Année unique.	135	Z.	Mardi.	19 h. 30.

Année scolaire 1949-1950.

TABLEAU HORAIRE DES COURS.

JOUR.	HEURE.	DÉSIGNATION.	EMPLACEMENT.
Lundi.	18 ^h 15	Filature.....	C.
		Chimie industrielle.....	Z.
		Électronique.....	Y.
		Traction.....	D.
		Théorie Mathématique....	Centrale.
	18 ^h 30	Électricité (1).....	P. P.
		Physiologie du Travail (3).	
	19 ^h 30	Chimie tinctoriale.....	C.
		Machines.....	Z.
Agriculture.....		Y.	
Mardi.	18 ^h 15	Art appliqué.....	A.
		Téléphonovision.....	C.
		Technique financière (2) .	Z.
		Moteurs.....	Y.
		Métallurgie.....	P. P.
		Géographie transp.....	D.
	18 ^h 30	Photogrammétrie.....	Centrale
	19 ^h 30	Filature.....	C.
		Technique financière (2) .	Z.
		Mathématiques (1 ^{re} série).	P. P.
20 ^h 45	Mécanique.....	P. P.	

(1) Cours donné en deux séries : 18 h. 30 et 19 h. 30.

(2) Cours donné en deux séries : 18 h. 15 et 19 h. 30.

(3) Cours donné à l'Institut d'Étude du travail et d'Organisation professionnelles, 41, rue Gay-Lussac, Paris (6^e).

JOUR.	HEURE.	DÉSIGNATION.	EMPLACEMENT.
Mercredi.	17 ^h	Sécurité.....	Y.
	18 ^h 15	Physique (1).....	C.
		Assurances (juridique)....	Z.
		Économie industrielle....	Y.
		Organisation scientifique du travail.....	P. P.
		Histoire du travail.....	Centrale.
		Aéronautique.....	A
	19 ^h 30	Physique (1).....	C.
		Assurances (économique)..	Z.
		Chimie tinctoriale.....	Y.
Mathématiques (2 ^e série) .		P. P.	
Constructions civiles.....		Centrale.	
	Céramique.....	A.	
Jeudi.	18 ^h 15	Chimie générale.....	C.
		Chauffage industriel.....	Z.
		Électronique.....	Y.
		Géographie commerciale..	D.
	18 ^h 30	Électricité (2).....	P. P.
		Technique bancaire.....	Centrale.
		Droit commercial.....	A.
		Sélection prof.....	
	19 ^h 30	Machines.....	Z.
		Chimie agricole.....	Y.
Technique bancaire.....		Centrale.	

(1) Cours donnés en deux séries : 18 h. 15 et 19 h. 30.

(2) Cours donnés en deux séries : 18 h. 30 et 19 h. 30.

JOUR.	HEURE.	DÉSIGNATION.	EMPLACEMENT.
Vendredi.	18 ^h 15	Téléphonovision.....	C.
		Chimie industrielle.....	Z.
		Moteurs	Y.
		Métallurgie	P. P.
		Histoire du travail.....	E. Centrale.
	18 ^h 30	Photogrammétrie.....	E. Centrale.
	19 ^h 30	Électrochimie.....	Z.
Mécanique.....		P. P.	
Chimie agricole.....		Y.	
Art appliqué.....		A.	
Samedi.	14 ^h 15	Agriculture.....	A.
	14 ^h 30	Droit commercial.....	Z.
		Économie industrielle....	Y.
	15 ^h 45 ¹ / ₄	Traction	A.
		Mathématiques (1 ^{re} série)..	P. P.
		Sécurité.....	Y.
	17 ^h	Biologie	A.
		Mathématiques (2 ^e série) .	P. P.
	18 ^h 15	Agriculture.....	A.
		Physique (1 ^{re} série).....	C.
		Chauffage	Z.
O. S. T.		P. P.	
Géographie commerciale..		D.	
19 ^h 30	Céramique.....	A.	
	Physique	C.	
	Constructions	Z.	
Dimanche.	11 ^h	Métrologie.....	A.
		Chimie générale.....	P. P.

SANCTIONS DE L'ENSEIGNEMENT

CERTIFICATS ET DIPLÔMES.

Examens annuels. — A la fin de l'année scolaire, le mérite du candidat est constaté par le Professeur qui fait subir aux élèves des cours publics et des travaux pratiques, un examen pouvant comporter des épreuves écrites et pour lequel il est tenu compte des notes prises au cours, des dessins et motifs exécutés et, si il y a lieu, des travaux pratiques effectués au Laboratoire pendant l'année scolaire.

Les auditeurs n'ayant pas obtenu la moyenne suffisante à la fin de l'année scolaire peuvent, sur leur demande, être admis à subir une nouvelle épreuve au cours d'une deuxième session qui a lieu avant la reprise des cours de l'année suivante, à la condition qu'ils aient obtenu aux examens de la première session une note au moins égale à 10. Peuvent également se présenter à titre exceptionnel à la deuxième session, les auditeurs qui, pour des raisons de force majeure, se seraient trouvés dans l'impossibilité de se faire inscrire à la première session, à condition d'avoir adressé au moins un mois avant l'examen une demande à la direction du Conservatoire; cette autorisation n'est accordée qu'après avis du Professeur. Tout élève qui, ayant échoué aux épreuves annuelles d'un cours comportant un cycle de deux ou trois années, aura réussi à l'examen de l'année suivante, pourra, sur sa demande et après avis favorable du Professeur, être autorisé à se représenter pour subir les épreuves relatives à l'année où il a échoué.

La note 14 sur 20 est exigée aux examens annuels, la note 10 est éliminatoire. Les élèves ayant passé les examens avec succès reçoivent une attestation qui leur sert à obtenir les certificats.

Certificat de cours. — Ce certificat est délivré aux élèves ayant subi avec succès les examens annuels du cycle complet d'un cours public.

Certificat de travaux pratiques. — Ce certificat est délivré aux élèves ayant subi avec succès les examens annuels du cycle complet d'un enseignement de travaux pratiques.

Ces certificats sont exigés des candidats aux différents diplômes délivrés par le Conservatoire :

Diplôme d'ingénieur (voir p. 201).

Diplôme d'ingénieur des Services sociaux (voir p. 224).

Diplômes d'études supérieures d'économie appliquée (voir p. 229).

Brevets spéciaux (voir p. 239).

PRIX ET RÉCOMPENSES.

A la fin de l'année scolaire il est attribué des prix en espèces, des diplômes de médaille, des lettres de félicitation aux auditeurs et aux élèves des Travaux pratiques qui se sont faits remarquer par la qualité de leur travail.

Les prix sont constitués par les arrérages des fondations dont les principales sont les suivantes :

Fondation de Trémont;

Fondation Gustave de Rothschild;

Fondation Aimé Girard (pour le cours de Chimie industrielle);

Fondation Léon Droux (deux prix);

Fondation Lucien Magne (pour le cours d'Art appliqué);

Fondation Marcel Desprez (pour le cours d'Électricité industrielle);

Fondation veuve Cuminal;

Fondation Henri Gabelle;

Fondation Henri-Paul Schneider (pour le cours d'Électricité industrielle);

Fondation Antoine et Abraham Bréguet;

Fondation Émile Fleurent;

Fondation Léon Guillet;

Fondation de Polignac (prix Marcel Deprez et prix Franklin).

Prix spécial de Métallurgie (destiné à un candidat ingénieur), etc.

A ces prix de fondations s'ajoutent chaque année, en nombre variable, des prix offerts par de grands organismes publics, des associations ou des particuliers.

Les prix de la Chambre de Commerce de Paris, de la Société des Anciens élèves des Écoles d'Arts et Métiers, de M. Pugat-Pujol, de l'Association des anciens élèves du Conservatoire national des Arts et Métiers, de l'Union technique de l'Électricité, de l'École Bréguet (prix Gramme), de la société le Fil dynamo, de la Fédération parisienne du Bâtiment et des activités annexes, de l'Union des Constructeurs de matériel textile de France, de l'Association générale du Commerce et de l'Industrie, de l'Union des industries textiles, de l'Association française des fabricants de Tissus, de la S. C. M. P., de la Chambre syndicale de la Sidérurgie, de la Fédération de la Teinture et du Nettoyage, de la Chambre syndicale de la Teinture et des Industries qui s'y rattachent, de la Chambre syndicale de la Teinture, du Blanchiment et apprêts, fils et tissus, de l'Union des Industries chimiques, du Syndicat des Fabricants d'isolants minéraux électrotechniques, de la Fédération nationale des Fabricants de chaux et ciments, de la Compagnie Générale Transatlantique, de M. le Professeur Javillier, de la Compagnie de Radiologie.

DIPLÔME D'INGÉNIEUR.

Les candidats au titre d'INGÉNIEUR DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS doivent avoir :

- 1° Subi avec succès un examen théorique et pratique comportant des épreuves écrites et orales;
- 2° Exécuté un travail personnel (études, recherches ou travail de laboratoire), présenté et soutenu un mémoire sur ce travail.

Les diplômes délivrés sous la signature du Ministre portent mention d'une spécialité.

RÈGLEMENT DE DÉLIVRANCE DES DIPLÔMES D'INGÉNIEUR C. N. A. M.

(Décision ministérielle du 17 août 1943.)

ARTICLE PREMIER. — Les diplômes d'ingénieur du Conservatoire national des Arts et Métiers sont délivrés dans les conditions suivantes :

TITRE PREMIER.

De la qualification des candidats.

ART. 2. — Les diplômes d'ingénieur du Conservatoire national des Arts et Métiers portent mention d'une spécialité.

ART. 3. — Nul ne peut être admis à subir les épreuves des examens d'ingénieur s'il ne justifie la possession des certificats prévus dans le tableau annexé au présent règlement, pour la spécialité faisant l'objet du diplôme.

ART. 4. — Nul ne peut être admis à subir les épreuves des examens d'ingénieur s'il ne justifie d'un stage industriel dont la durée et la valeur auront été reconnues suffisantes conformément aux règles fixées par l'article 6 ci-après. Aucune dérogation ne peut être accordée pour cette obligation :

ART. 5. — *a.* La possession des certificats du cours et des travaux pratiques de l'enseignement principal dont le titre constitue la mention de spécialité ne peut subir aucune dérogation

b. Les candidats peuvent solliciter des dérogations pour les enseignements autres que l'enseignement principal :

1° Soit par substitution d'un enseignement non prévu au tableau annexé à un enseignement prévu ;

2° Soit par équivalence d'un diplôme délivré par une Faculté, par une École ou un Établissement d'enseignement public ou par une École autorisée à délivrer le diplôme d'Ingénieur, conformément à la loi du 10 juillet 1934. En aucun cas la pratique industrielle, quelle qu'en soit la durée, ne peut ouvrir de droit à dérogation ;

c. Les dérogations sont accordées par le Directeur du Conservatoire national des Arts et Métiers suivant la procédure réglementée par l'article 6 ci-dessous.

TITRE II.

De la candidature.

ART. 6. — *a.* Tout étudiant remplissant les conditions de qualification prévues aux articles 3 et 4 ci-dessus doit être agréé par le professeur principal en vue de l'exécution d'un travail de laboratoire. Le professeur remet au candidat une note spécifiant son agrément et indiquant le sujet du travail.

b. Le candidat doit immédiatement adresser une demande accompagnée de la note remise par le professeur, au Directeur du Conservatoire national des Arts et Métiers, celui-ci examine, d'après le dossier administratif de l'intéressé, si le candidat remplit les conditions fixées par les articles 3 et 4 ci-dessus et demande au professeur principal un rapport, portant notamment sur la valeur du stage industriel, sur la nature et l'intérêt des recherches poursuivies.

c. Au cas où des dérogations sont demandées par application des dispositions de l'article 5, § *b*, 1°, ci-dessus, le Directeur consulte le professeur du cours principal, le professeur du cours visé et non suivi et le professeur du cours proposé en remplacement.

Lorsqu'il s'agit de dérogations prévues à l'article 5, § *b*, 2°, le Directeur consulte le professeur du cours principal et le professeur du cours prévu et non suivi. Il appartient en outre au Directeur de s'entourer de tous les renseignements qu'il jugera propres à l'éclairer sur la valeur des diplômes pour lesquels l'équivalence est demandée.

Le candidat est avisé de l'acceptation ou du rejet de sa candidature par le Directeur du Conservatoire.

TITRE III.

De l'examen d'ingénieur.

ART. 7. — *a.* Pour obtenir le titre d'ingénieur, les candidats doivent :

1° Subir un examen général écrit, pratique et oral portant sur toutes les matières faisant l'objet des certificats obtenus par lui ;

2° Soutenir un mémoire portant sur un travail personnel.

b. Les candidats peuvent à leur choix, à condition de l'indiquer expressément, subir la soutenance soit à la même session et immédiatement après l'examen général, soit à une session ultérieure, mais au plus tard un an après l'examen général, ce délai peut être porté à deux ans pour raisons dûment motivées, par décision du Directeur du Conservatoire après consultation du professeur du cours principal.

ART. 8. — *a.* Le jury est constitué par décision du Directeur du Conservatoire, il est composé du professeur principal, des professeurs des cours connexes et d'une ou deux personnalités du monde industriel ou de l'enseignement supérieur dont la compétence se rapporte au cours principal.

b. Le jury est présidé par le professeur du cours principal.

ART. 9. — En principe, une seule session d'examen est organisée chaque année en juin-juillet. Exceptionnellement, une seconde session peut être instituée en décembre-janvier.

Tout candidat ajourné, soit aux épreuves écrites, soit aux épreuves pratiques, soit aux épreuves orales, soit encore à la soutenance du mémoire, ne peut présenter une nouvelle candidature moins d'un an après son échec. Nul candidat ne peut se présenter plus de trois fois à l'une ou à l'ensemble des épreuves de l'examen.

SECTION I.

De l'examen général.

ART. 10. — L'examen général comporte des épreuves écrites, une épreuve pratique, des épreuves orales.

ART. 11. — Le jury d'examen se compose des professeurs intéressés.

ART. 12. — Les épreuves écrites comportent :

1° Une composition sur un sujet tiré du cours principal, le temps imparti pour cette épreuve est de quatre heures ;

2° Une composition sur un sujet tiré de l'un des cours connexes, choisi par tirage au sort, le temps imparti pour cette épreuve est de deux heures.

ART. 13. — *a.* Pour être admis à subir l'épreuve pratique les candidats doivent avoir obtenu à chacune des épreuves écrites une note égale ou supérieure à 10 sur 20, avant application des coefficients prévus à l'article 22 ci-dessous, et

une moyenne générale d'écrit égale ou supérieure à 12 sur 20, après application de ces coefficients ⁽¹⁾.

b. L'épreuve pratique consiste, suivant la spécialité, en une manipulation de laboratoire ou en un travail de bureau d'études. Le temps imparti pour l'épreuve pratique est fixé par le membre du jury qui en rédige le sujet.

ART. 14. — *a.* Pour être admis à subir les épreuves orales les candidats doivent avoir obtenu à l'épreuve pratique une note égale ou supérieure à 12 sur 20, avant application des coefficients prévus à l'article 22 ci-dessous.

b. Les épreuves orales consistent en interrogations sur chacun des enseignements exigés des candidats en vue de leur qualification à l'examen, conformément à l'article 3. La durée des interrogations est fixée par le jury avant les épreuves.

ART. 15. — Les sujets des épreuves écrites et pratiques sont adressés au moins huit jours avant la date des épreuves au Directeur du Conservatoire, elles sont remises sous pli scellé le jour de l'examen au président du jury.

ART. 16. — Il est adressé un procès-verbal d'examen signé du président et des membres du jury et adressé le jour même au Directeur du Conservatoire à la diligence du président du jury.

SECTION II.

Du travail de laboratoire et de la soutenance du mémoire.

ART. 17. — *a.* Le travail de laboratoire est, en principe, exécuté dans le laboratoire du professeur principal. La durée des recherches est fixée par le professeur intéressé d'accord avec le candidat.

b. Le travail doit être concrétisé en un mémoire remis à l'examen du professeur qui adresse au Directeur du Conservatoire un rapport motivé indiquant s'il estime que ledit mémoire est digne d'être présenté au jury.

c. Si le rapport du professeur est favorable le candidat est invité par le Directeur du Conservatoire à déposer au Secrétariat du Conservatoire le mémoire dactylographié en trois exemplaires, dont l'un visé par le professeur.

ART. 18. — Les exemplaires du mémoire sont mis à la disposition du jury au moins un mois avant la soutenance.

⁽¹⁾ En cas d'échec aux épreuves pratiques et orales, le bénéfice de l'admissibilité aux épreuves écrites demeure acquise.

ART. 19. — Le jury se compose des professeurs intéressés qui constituaient le jury de l'examen général, et des personnalités extérieures au Conservatoire, désignées conformément à l'article 8 ci-dessus.

ART. 20. — *a.* Pour être admis à la soutenance les candidats doivent avoir obtenu à chacune des épreuves orales de l'examen général une note égale ou supérieure à 12 sur 20 avant application des coefficients fixés à l'article 22 ci-dessous, et une moyenne générale égale ou supérieure à 14 sur 20 après application de ces coefficients pour l'ensemble des épreuves écrites pratiques et orales.

b. La soutenance du mémoire sur le travail de laboratoire consiste :

1° En un bref exposé oral par le candidat ;

2° En une discussion des résultats du travail par les membres du jury. Le candidat doit mettre à la disposition du jury toutes pièces justificatives utiles.

c. La valeur du travail, les résultats, la présentation du mémoire et la valeur de la soutenance font l'objet d'une note unique cotée de 0 à 20 attribuée par le jury après délibération.

SECTION III.

Des notes, coefficients, mentions et de la délivrance du diplôme.

ART. 21. — Les épreuves sont cotées de 0 à 20.

Sur l'initiative du Président, le jury est consulté sur le maintien des clauses éliminatoires lorsque le candidat a obtenu la moyenne générale exigée.

ART. 22. — Les coefficients appliqués aux différentes épreuves sont fixés ainsi qu'il suit :

Épreuves écrites :

Composition sur le cours principal	2
Composition sur un cours connexe	1
Épreuve pratique	2

Épreuves orales :

Interrogation sur le cours principal.....	2
Interrogations sur les cours connexes (chacune)	1
Travail de laboratoire, mémoire, soutenance	8

ART. 23. — *a.* La note moyenne est obtenue en divisant le total des points par celui des coefficients.

b. Nul ne peut être proclamé ingénieur du Conservatoire national des Arts et Métiers s'il n'a obtenu une moyenne générale au moins égale à 14.

c. En proclamant les résultats de l'examen le jury décerne les mentions suivantes :

Pour une moyenne générale de 15 : assez bien ;

Pour une moyenne générale de 16 à 17 : bien ;

Pour une moyenne générale égale ou supérieure à 18 : très bien.

Ces mentions ne sont pas inscrites au diplôme.

ART. 24. — La moyenne générale est établie par le jury à l'issue de la soutenance ; un procès-verbal final est dressé faisant mention des différentes notes obtenues par le candidat, il est signé du président et de tous les membres du jury et remis au Directeur du Conservatoire par le président du jury.

TITRE IV.

Dispositions administratives.

Art. 25. — *a.* Les droits d'examen sont fixés comme suit :

Droit d'examen	150 francs.
Droit de soutenance	250 —
Droit de diplôme.....	100 —

Les droits d'examen et de soutenance sont versés à la caisse du Conservatoire, le droit de diplôme perçu au profit du Trésor, à la caisse d'un comptable public des finances.

b. Les candidats à l'examen général doivent présenter au moment de l'examen la quittance des droits y afférents, les candidats à la soutenance les quittances du droit de soutenance et du droit de diplôme. Ces documents sont joints par le président du jury aux procès-verbaux.

ART. 26. — Les mémoires dactylographiés déposés à la Direction du Conservatoire restent la propriété de cet établissement. L'un des exemplaires est joint au dossier de l'examen, déposé aux archives de la direction. Le second exemplaire est déposé au laboratoire dans lequel le travail a été effectué. Le troisième exemplaire est déposé à la bibliothèque où il est conservé en archives pendant dix ans ; passé ce délai, il est communiqué au public. La communication aux lecteurs peut toutefois intervenir immédiatement si l'auteur donne son agrément écrit.

ART. 27. — La publication par l'auteur du texte du mémoire est soumise à l'autorisation préalable du professeur principal et du Directeur du Conservatoire. La publication doit porter mention que le travail a été exécuté pour le diplôme d'ingénieur du Conservatoire des Arts et Métiers.

ART. 28. — Le titre conféré aux candidats est libellé : « Ingénieur du Conservatoire national des Arts et Métiers », il est suivi de la mention de la spécialité.

L'abréviation d'usage est « Ingénieur C. N. A. M. ».

Le titre et l'abréviation sont soumis aux dispositions de protection prévues par les articles 1^{er} et 16 de la loi du 10 juillet 1934.

RÈGLEMENT DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME D'INGÉNIEUR.

TABLEAU DES CERTIFICATS ENTRANT DANS LES SPÉCIALITÉS.

SPÉCIALITÉ.	CERTIFICATS DES COURS PUBLICS (1).			CERTIFICATS DES TRAVAUX PRATIQUES.	
	PRINCIPAL. 1	CONNEXE. 2	CONNEXE. 3	PRINCIPAL. 1	CONNEXE. 2
CHIMIE INDUSTRIELLE.	Chimie industrielle.	Chimie générale.	a. Matériaux de construction. Métallurgie (1 ^{re} année) ou b. Electrochimie et Métallurgie (1 ^{re} année) ou	Chimie industrielle.	Chimie générale.

(1) *Certificats obligatoires.* — Les candidats doivent posséder un certificat ou groupe de certificats figurant dans chacune des colonnes pour les cours et les travaux pratiques.

Options. — Lorsque les candidats peuvent exercer un choix, le certificat ou le groupe d'enseignements exigés porte un indice alphabétique.

Ces indices mis pour la clarté du tableau n'impliquent pas obligation lorsqu'ils sont identiques d'une colonne à l'autre (entre cours et T. P. par exemple).

Options liées. — Le choix de certaines options entraîne obligatoirement la possession de certificats connexes ; ces options sont marquées d'un indice en chiffres romains qui correspondent d'une colonne à l'autre.

SPÉCIALITÉ.	CERTIFICATS DES COURS PUBLICS (1).			CERTIFICATS DES TRAVAUX PRATIQUES.	
	PRINCIPAL. 1	CONNEXE. 2	CONNEXE. 3	PRINCIPAL. 1	CONNEXE. 2
CHIMIE INDUSTRIELLE..... (Suite.)	Chimie industrielle.	Chimie générale..	c. Chimie agricole et biologique ou d. Chimie tinctoriale ou e. Organisation scienti- fique du travail. ou f. Chauffage industriel	Chimie indus- trielle.	Chimie générale.
ÉLECTROCHIMIE.....	Électricité (1 ^{re} et 3 ^e années) et Électrochimie.	Chimie générale..	Métallurgie.	Électrochimie.	Métallurgie ou Chimie générale.
CHIMIE AGRICOLE ET BIOLO- GIQUE.....	Chimie agricole et biologique.	Chimie générale..	a. Agriculture ou b. Chimie industrielle ou c. Chimie tinctoriale ou d. Filature et tissage.	Chimie agricole et biologique.	Chimie générale.

SPÉCIALITÉ.	CERTIFICATS DES COURS PUBLICS (1).			CERTIFICATS DES TRAVAUX PRATIQUES.	
	PRINCIPAL. 1	CONNEXE. 2	CONNEXE. 3	PRINCIPAL. 1	CONNEXE. 2
CHIMIE TINCTORIALE.....	Chimie tinctoriale.	Chimie générale..	a. Chimie industrielle <i>ou</i> b. Filature et tissage <i>ou</i> c. O. S. T.	Chimie tinctoriale	Chimie générale <i>ou</i> Chimie industrielle <i>ou</i> Filature et tissage.
CHIMIE APPLIQUÉE AUX MATÉRIEAUX DE CONSTRUCTION	Chimie appliquée aux matériaux de construction (chaux, ciments, céramique et verrerie)	Chauffage industriel.	a. Chimie générale (1 ^{re} et 2 ^e années) et Métrologie <i>ou</i> b. Art appliqué aux métiers <i>ou</i> c. Électricité industrielle <i>ou</i> d. Constructions civiles (1 ^{re} année) et Chimie industrielle (1 ^{re} et 2 ^e années).	Chimie appliquée aux matériaux de construction (chaux, ciments, céramique et verrerie.)	Chauffage industriel.

SPÉCIALITÉ.	CERTIFICATS DES COURS PUBLICS (1).			CERTIFICATS DES TRAVAUX PRATIQUES.	
	PRINCIPAL. 1	CONNEXE. 2	CONNEXE. 3	PRINCIPAL. 1	CONNEXE. 2
CHAUFFAGE INDUSTRIEL.....	Chauffage industriel.	a. Métallurgie <i>ou</i> b. Chimie appliquée aux matériaux de construction (1 ^{re} année) et Chimie industrielle (1 ^{re} et 2 ^e années) <i>ou</i> c. Chimie générale (1 ^{re} et 2 ^e années) <i>ou</i> d. Mathématiques générales <i>ou</i> e. Physique.	a. Métallurgie <i>ou</i> b. Chimie appliquée aux matériaux de construction <i>ou</i> c. Chimie industrielle <i>ou</i> d. Machines <i>ou</i> e. Électricité industrielle <i>ou</i> f. Physique.	Chauffage industriel.	a. Chimie industrielle <i>ou</i> b. Métallurgie <i>ou</i> c. Électricité industrielle <i>ou</i> d. Métrologie (1 ^{re} année) <i>et</i> Chimie appliquée aux matériaux de construction (1 ^{re} et 2 ^e années).

SPÉCIALITÉ.	CERTIFICATS DES COURS PUBLICS (1).			CERTIFICATS DES TRAVAUX PRATIQUES.	
	PRINCIPAL. 1	CONNEXE. 2	CONNEXE. 3	PRINCIPAL. 1	CONNEXE. 2
ÉLECTRO-MÉTALLURGIE	I. Électricité <i>ou</i> II. Electrochimie <i>ou</i> III. Métallurgie	Chauffage (1 ^{re} et 2 ^e années).	I. Electrochimie et Métallurgie. II. Électricité et Métallurgie. III. Électricité et Electrochimie.	Électrochimie et Métallurgie (1 ^{re} année) et Traitements de surface des métaux.	Électricité.
MÉTALLURGIE	Métallurgie	Chimie générale (1 ^{re} et 2 ^e années).	a. Physique générale (cycle complet) et Techniques des rayons X et structure des métaux <i>ou</i>	Métallurgie et Chimie générale (programme spécial).	a. Physique générale (cycle complet) <i>ou</i>

SPÉCIALITÉ.	CERTIFICATS DES COURS PUBLIGS.			CERTIFICATS DES TRAVAUX PRATIQUES.	
	PRINCIPAL. 1	CONNEXE. 2	CONNEXE. 3	PRINCIPAL. 1	CONNEXE. 2
	MÉTALLURGIE..... (<i>Suite</i>)	Métallurgie.	Chimie générale (1 ^{re} et 2 ^e années).	b. Physique générale (2 ^e année) Chauffage industriel (1 ^{re} et 2 ^e années). et Organisation scienti- fique du travail (1 ^{re} année)	Métallurgie et Chimie générale (programme spé- cial)
INDUSTRIES TEXTILES.....	Filature et tis- sage.	Mathématiques générales et Chimie tinctori- ale (2 ^e année).	a. Chimie industrielle <i>ou</i> b. Machines <i>ou</i> c. Électricité indus- trielle.	Filature et Tissage.	Chimie tinctoriale et Machines.

SPÉCIALITÉ.	CERTIFICATS DES COURS PUBLIGS.			CERTIFICATS DES TRAVAUX PRATIQUES.	
	PRINCIPAL. 1	CONNEXE. 2	CONNEXE. 3	PRINCIPAL. 1	CONNEXE. 2
AGRICULTURE	Agriculture	Chimie agricole et biologique	a. Géographie commerciale <i>ou</i> b. Chimie générale <i>ou</i> c. Filature et Tissage.	Agriculture.	Chimie agricole <i>ou</i> Filature et Tissage.
MÉCANIQUE	Mécanique	Mathématiques générales	a. Technique aéronautique <i>et</i> Métrologie (1 ^{re} année) <i>ou</i> b. Moteurs à combustion interne <i>et</i> Métrologie (2 ^e année)	Mécanique.	a. Métrologie. b. Moteurs à combustion interne. c. Machines. d. Physique générale (2 ^e et 3 ^e années).

SPÉCIALITÉ.	CERTIFICATS DES COURS PUBLICS.			CERTIFICATS DES TRAVAUX PRATIQUES.	
	PRINCIPAL. 1	CONNEXE. 2	CONNEXE. 3	PRINCIPAL. 1	CONNEXE. 2
MÉCANIQUE (Suite)	Mécanique	Mathématiques générales	<i>ou</i> c. Machines <i>ou</i> d. Physique générale (2 ^e et 3 ^e années) et Métrologie (1 ^{re} année) <i>ou</i> e. Métallurgie <i>ou</i> f. Électricité industriel- le <i>ou</i> g. Constructions civiles	Mécanique	e. Constructions civiles (1 ^{re} et 2 ^e années). f. Électricité industrielle.
MACHINES	Machines	Mathématiques générales <i>ou</i> Mécanique	a. Métallurgie <i>ou</i> b. Moteurs à combus- tion interne et Métro- logie (2 ^e année) <i>ou</i>	Machines.	a. Métallurgie <i>ou</i> b. Mécanique <i>ou</i>

SPÉCIALITÉ.	CERTIFICATS DES COURS PUBLICS.			CERTIFICATS DES TRAVAUX PRATIQUES.	
	PRINCIPAL. 1	CONNEXE. 2	CONNEXE. 3	PRINCIPAL. 1	CONNEXE. 2
MACHINES..... (Suite)	Machines	Mathématiques générales ou Mécanique.	ou c. Électricité indus- trielle ou d. Chauffage industriel.	Machines.....	c. Moteurs à com- bustion interne. ou d. Électricité ou e. Chauffage indus- triel.
MOTEURS A COMBUSTION IN- TERNE.....	Moteurs à com- bustion inter- ne.	Mathématiques générales ou Mécanique ou Physique ou Chimie générale.	a. Métallurgie ou b. Machines ou c. Chauffage ou d. Technique aéronau- tique et Métrologie (1 ^{re} année) ou	Moteurs à combus- tion interne...	a. Machines ou b. Mécanique ou c. Chauffage ou d. Métallurgie ou

SPÉCIALITÉ.	CERTIFICAT DES COURS PUBLICS.			CERTIFICATS DES TRAVAUX PRATIQUES.	
	PRINCIPAL. 1	CONNEXE. 2	CONNEXE. 3	PRINCIPAL. 1	CONNEXE. 2
MOTEURS A COMBUSTION INTERNE (Suite)	Moteurs à combustion interne	Mathématiques générales ou Mécanique ou Physique ou Chimie générale.	ou e. Mécanique ou f. Physique ou g. Chimie industrielle.	Moteurs à combustion interne.	e. Technique aéronautique.
AÉRONAUTIQUE	Aéronautique.	Mathématiques générales.	a. Mécanique ou b. Moteurs à combustion interne ou c. Constructions civiles (2 ^e année) et Métallurgie (2 ^e et 3 ^e années).	Aéronautique.	v. Mécanique ou b. Moteurs à combustion interne. ou c. Constructions civiles (2 ^e et 3 ^e années) ou d. Métrologie.

SPÉCIALITÉ.	CERTIFICATS DES COURS PUBLICS.			CERTIFICATS DES TRAVAUX PRATIQUES.	
	PRINCIPAL. 1	CONNEXE. 2	CONNEXE. 3	PRINCIPAL.	CONNEXE. 2
CONSTRUCTIONS CIVILES	Constructions civiles.	a. Mathématiques générales <i>ou</i> b. Mécanique (1 ^{re} et 2 ^e années).	a. Mécanique <i>ou</i> b. O. S. T. <i>ou</i> c. Chimie appliquée aux matériaux de construction et Métrologie. <i>ou</i> d. Art appliqué aux métiers <i>ou</i> e. Technique aéronautique <i>ou</i> f. Métrologie et Machines <i>ou</i> g. Métallurgie <i>ou</i> h. Photogrammétrie.	Constructions civiles.	a. Mécanique <i>ou</i> b. Chimie appliquée aux matériaux de construction <i>ou</i> c. Art appliqué aux métiers <i>ou</i> d. Métallurgie.

SPÉCIALITÉ.	CERTIFICATS DES COURS PUBLICS.			CERTIFICATS DES TRAVAUX PRATIQUES.	
	PRINCIPAL. 1	GONNEXE. 2	GONNEXE. 3	PRINCIPAL. 1	GONNEXE. 2
PHYSIQUE.	Physique.....	Mathématiques générales.	a. Électricité industrielle ou b. Mécanique ou c. Téléphonovision ou d. Chimie générale ou e. Chauffage industriel ou f. Métrologie et 1 ^{re} année d'un des cours ci-dessus ou g. Physiologie du tra- vail et Métrologie.	Physique.....	a. Mécanique ou b. Téléphonovision ou c. Métrologie.

SPÉCIALITÉ.	CERTIFICATS DES COURS PUBLICS.			CERTIFICATS DES TRAVAUX PRATIQUES.	
	PRINCIPAL. 1	CONNEXE. 2	CONNEXE. 3	PRINCIPAL. 1	CONNEXE. 2
ELECTRICITÉ.	Électricité.	Mathématiques générales.	Physique.	Électricité.	Physique.
TECHNIQUES D'ENREGISTREMENT. Transmission et reproduction des sons et des images. (Téléphonovision).	Enregistrement, transmission et reproduction des sons et des images.	Physique.	a. Électricité industrielle ou b. Mathématiques générales ou c. Chimie générale.	Enregistrement, transmission et reproduction des sons et des images.	Physique.
TECHNIQUE DU VIDE ET ÉLECTRONIQUE APPLIQUÉE. . . .	Physique appliquée aux industries du vide et de l'Électronique.	Technique d'enregistrement, de transmission et de reproduction des sons et des images. ou	Physique générale. . . . ou	Technique du vide et Électronique appliquée.	Enregistrement, transmission et reproduction des sons et des images. ou Métallurgie.

SPÉCIALITÉ.	CERTIFICATS DES COURS PUBLICS.			CERTIFICATS DES TRAVAUX PRATIQUES.	
	PRINCIPAL.	CONNEXE.	CONNEXE.	PRINCIPAL.	CONNEXE.
	1	2	3	1	2
TECHNIQUE DU VIDE ET ÉLECTRONIQUE APPLIQUÉE. . . . (Suite).	Physique appliquée aux industries du vide et de l'électronique.	Métallurgie (2 ^e et 3 ^e années). et Chimie appliquée aux matériaux de construction (1 ^{re} année).	<i>ou</i> Chimie générale (1 ^{re} et 2 ^e années) et Physique (2 ^e année).	Technique du vide et électronique appliquée.	Enregistrement, transmission et reproduction des sons et des images <i>ou</i> Métallurgie.
PHOTOGRAMMÉTRIE.	Photogrammétrie.	Mathématiques générales.	Physique générale. . . .	Photogrammétrie.	Physique.
ART APPLIQUÉ AUX MÉTIERS.	Art appliqué aux métiers.	I. Mathématiques générales.	I. Constructions civiles.	Art appliqué aux métiers.	I. Constructions civiles.

SPÉCIALITÉ.	CERTIFICATS DES COURS PUBLICS.			CERTIFICATS DES TRAVAUX PRATIQUES.	
	PRINCIPAL. 1	CONNEXE. 2	CONNEXE. 3	PRINCIPAL. 1	CONNEXE. 2
ART APPLIQUÉ AUX MÉTIERS. (Suite.)	Art appliqué aux métiers.	II. Filature et tissage. III. Métallurgie <i>ou</i> Chauffage industriel.	II. Chimie tinctoriale. III. Chimie appliquée aux matériaux de construction.	Art appliqué aux métiers.	II. Filature et Tissage. III. Chimie appliquée aux matériaux de construction.
ORGANISATION SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL.....	Organisation scientifique du Travail.	I. Sécurité du travail et Physiologie du Travail <i>ou</i> II. Physiologie du travail et 2 années d'un des cours d'enseignement économique (p. 106 à p. 139).	Un des cours techniques (p. 48 à p. 105).	Physiologie du Travail.	De l'un des cours techniques, choisi comme cours connexe 3, ci-contre.

SPÉCIALITÉ.	CERTIFICATS DES COURS PUBLICS.			CERTIFICATS DES TRAVAUX PRATIQUES.	
	PRINCIPAL. 1	CONNEXE. 2	CONNEXE. 3	PRINCIPAL. 1	CONNEXE. 2
SÉCURITÉ DU TRAVAIL.....	Sécurité du Travail.	Physiologie de travail et Organisation scientifique du travail.	I. Électricité industrielle <i>ou</i> II. Machines <i>ou</i> III. Chauffage industriel <i>ou</i> IV. Constructions civiles <i>ou</i> V. Filature et Tissage <i>ou</i> VI. Chimie industrielle <i>ou</i> VII. Agriculture.	Physiologie du Travail.	I. Électricité industrielle <i>ou</i> II. Machines <i>ou</i> III. Chauffage <i>ou</i> IV. Constructions civiles <i>ou</i> V. Filature et tissage <i>ou</i> VI. Chimie industrielle.

DIPLÔME D'INGÉNIEUR DES SERVICES SOCIAUX
du Conservatoire national des Arts et Métiers.

Arrêté ministériel du 13 décembre 1945.

(J. O. du 21 décembre 1945.)

ARTICLE PREMIER. — Le Conservatoire national des Arts et Métiers délivre un diplôme d'ingénieur des services sociaux dans les conditions fixées ci-après :

TITRE PREMIER.

De la qualification des candidats.

ART. 2. — Nul ne peut postuler le titre d'ingénieur des services sociaux du Conservatoire national des Arts et Métiers s'il ne possède déjà un diplôme d'ingénieur délivré conformément aux dispositions de la loi du 10 juillet 1934.

ART. 3. — Les candidats au diplôme d'ingénieur des services sociaux du Conservatoire national des Arts et Métiers sont astreints à suivre les cours ci-dessous désignés et à en subir les examens annuels en vue de l'obtention des certificats correspondants :

Organisation scientifique du travail ;
Physiologie du travail et orientation professionnelle
(cours et travaux pratiques) ;
Sécurité du travail.

ART. 4. — Tout candidat au diplôme d'ingénieur des services sociaux du Conservatoire national des Arts et Métiers devra, avant l'examen, avoir accompli un stage d'une durée minima de six mois dans les services sociaux d'une entreprise.

TITRE II.

De la candidature.

ART. 5. — a. Les candidats devront, au début de leurs études, prendre au secrétariat du Conservatoire une inscrip-

tion spéciale en sus des inscriptions réglementaires au cours.

b. Ils devront déposer en même temps la copie certifiée conforme de leur diplôme d'ingénieur.

ART. 6. — Lorsque les candidats seront en possession des certificats prévus à l'article 3, il leur appartiendra de déposer au secrétariat du Conservatoire national des Arts et Métiers une demande d'examen, accompagnée d'une note relative au stage prévu à l'article 4 ci-dessus indiquant notamment :

1° La durée du stage ;

2° La ou les maisons ou usines où le stage a été accompli ;

3° La nature des fonctions remplies par le candidat.

Cette note devra être accompagnée d'attestations émanant des chefs d'entreprise signées par ceux-ci et légalisées.

ART. 7. — Il appartient au Directeur du Conservatoire national des Arts et Métiers de vérifier si le diplôme d'ingénieur a été délivré dans les conditions légales et d'apprécier si le stage correspond aux conditions réglementaires.

TITRE III.

De l'examen d'ingénieur des services sociaux.

ART. 8. — Le Jury est constitué par décision du Directeur du Conservatoire national des arts et métiers.

ART. 9. — Pour obtenir le titre d'ingénieur des services sociaux, les candidats doivent :

1° Subir un examen écrit et oral ;

2° Soutenir un mémoire portant sur des questions d'organisation sociale.

SECTION I.

De l'examen général.

ART. 10. — L'examen général comporte des épreuves écrites et orales.

ART. 11. — Le Jury se compose des professeurs intéressés

ART. 12. — L'épreuve écrite comporte une composition dont le sujet a été fixé par le Jury de manière à faire appel

aux connaissances enseignées dans les cours prévus à l'article 3 ci-dessus. Le temps imparti pour cette épreuve est de quatre heures.

ART. 13. — Nul ne peut être admis aux épreuves orales s'il n'a obtenu à l'épreuve écrite une note égale ou supérieure à 12 sur 20 avant application des coefficients prévus à l'article 22 ci-dessous.

ART. 14. — Les épreuves orales consistent en interrogations sur chacun des cours prévus à l'article 3 ci-dessus.

SECTION II.

Du mémoire et de la soutenance.

ART. 15. — Au moment où le candidat commence ses études en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur des services sociaux du Conservatoire national des Arts et Métiers, il doit s'adresser à l'un des professeurs des cours prévus à l'article 3 ci-dessus en lui demandant de préparer, sous sa direction, un mémoire dont il lui propose le sujet.

ART. 16. — Le professeur intéressé soumet avec son avis motivé le sujet proposé au Directeur du Conservatoire national des Arts et Métiers, qui statue sur son acceptation.

ART. 17. — Le jury se compose des professeurs intéressés et d'une à deux personnalités qualifiées.

ART. 18. — Nul ne peut être admis à soutenir le mémoire s'il n'a obtenu aux épreuves écrites et orales une note égale ou supérieure à 12 sur 20 avant application des coefficients fixés à l'article 22 ci-dessous.

ART. 19. — La soutenance du mémoire consiste :

- 1° En un bref exposé oral par le candidat;
- 2° En une discussion du mémoire par les membres du jury;
- 3° En une interrogation sur les résultats du stage prévu à l'article 4.

SECTION III.

Des notes et coefficients.

ART. 20. — a. Les épreuves sont cotées de 0 à 20.
b. Toute note inférieure à 10 est éliminatoire.

ART. 21. — Les coefficients appliqués aux différentes épreuves sont fixés ainsi qu'il suit :

Épreuves écrites.....	2
Interrogations sur les cours, chacune.....	1
Mémoire et soutenance.....	4
Stage.....	3

ART. 22. — La note moyenne est obtenue en divisant le total des points par celui des coefficients.

ART. 23. — La moyenne générale est établie par le jury, à l'issue des épreuves, un procès-verbal est dressé, faisant mention des différentes notes obtenues par le candidat, il est signé du président et des membres du jury et remis au Directeur du Conservatoire national des Arts et Métiers par le président du jury.

ART. 24. — Les droits d'examen sont fixés comme suit :

Droit d'examen	500 francs.
Droit de diplôme.....	150 francs.

Le droit d'examen est versé à la caisse du Conservatoire national des Arts et Métiers, le droit de diplôme, perçu au profit du Trésor, à la caisse d'un comptable public des finances, sur ordre de versement délivré par le Directeur du Conservatoire.

ART. 25. — Le titre conféré aux candidats est libellé « Ingénieur des services sociaux, du Conservatoire national des Arts et Métiers ».

L'abréviation d'usage est :

« Ingénieur des services sociaux C. N. A. M. ».

Le titre et l'abréviation ci-dessus sont soumis aux dispositions de protection prévues par les articles 1 à 16 de la loi du 10 juillet 1934.

**DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES D'ART
APPLIQUÉ AUX MÉTIERS.**

Ce diplôme n'est délivré qu'aux auditeurs ayant déjà acquis dans d'autres établissements français ou étrangers des diplômes de culture générale et justifiant, devant un jury, notamment par un travail personnel, tant de cette culture générale que des connaissances spéciales motivant la sanction de ce diplôme.

Les candidats à ce diplôme sont dispensés des certificats des cours oraux connexes et des travaux pratiques annexes à ces cours.

Les formalités de l'examen pour l'obtention de ce diplôme sont les mêmes que celles fixées pour l'obtention des diplômes d'ingénieur.

**Diplôme d'études supérieures d'économie appliquée
du Conservatoire national des Arts et Métiers.**

RÈGLEMENT.

ARTICLE PREMIER. — Les diplômes d'Études supérieures d'économie appliquée du Conservatoire national des Arts et Métiers sont délivrés dans les conditions suivantes.

Ces diplômes font mention de l'enseignement sur lequel a porté la soutenance du mémoire ainsi que des enseignements connexes visés au tableau annexé au présent règlement.

TITRE PREMIER.

De la qualification des candidats.

ART. 2. — Nul ne peut être admis à subir les épreuves du diplôme s'il ne remplit pas les conditions énoncées à l'article 3 en ce qui concerne les certificats prévus dans le tableau annexé au présent règlement pour la spécialité faisant l'objet du diplôme.

ART. 3. — 1° La possession des certificats du cours et, s'il en existe, des travaux pratiques de l'enseignement sur lequel portera la soutenance du mémoire est obligatoire.

2° Les candidats peuvent solliciter des dérogations pour les enseignements autres que l'enseignement principal :

a Soit par substitution à un enseignement prévu au tableau annexé d'un enseignement qui n'y figure pas ;

b Soit par équivalence d'un diplôme délivré par une faculté ou un établissement d'enseignement public ;

c Soit par équivalence d'un diplôme d'ingénieur délivré par l'État ou par une école autorisée conformément aux dispositions de la loi du 10 juillet 1934.

Dans ce dernier cas, l'équivalence ne pourra dispenser les candidats que de la possession du certificat de cours connexe n° 3.

3° Les dérogations sont accordées par le Directeur du Conservatoire national des Arts et Métiers, conformément à la procédure prévue à l'article 4 ci-après.

TITRE II.

De la candidature.

ART. 4. — 1° Tout candidat remplissant les conditions de qualification prévues aux articles 2 et 3 ci-dessus doit faire agréer par le professeur du cours principal le sujet du mémoire visé à l'article 12.

Le professeur remet au candidat une note spécifiant son agrément et précisant le sujet du travail et il adresse au Directeur un rapport exposant les motifs de son agrément et notamment les travaux personnels, stages et autres activités du candidat.

2° Le candidat doit immédiatement adresser une demande accompagnée de la note remise par le professeur au Directeur du Conservatoire national des Arts et Métiers, qui examine le dossier de l'intéressé afin de s'assurer que les conditions fixées par les articles 2 et 3 ci-dessus sont remplies.

a. Au cas où des dérogations sont demandées par application des dispositions de l'article 3, *a*, ci-dessus, le Directeur consulte le professeur principal, le professeur chargé du cours dont le candidat demande le remplacement et le professeur du cours proposé en remplacement.

b. Dans le cas des dérogations prévues à l'article 3, *b*, le Directeur consulte le professeur principal et le professeur chargé du cours dont le candidat demande à être dispensé. Il appartient, en outre, au Directeur de s'entourer de tous les renseignements qu'il jugera propres à apprécier la valeur des diplômes pour lesquels l'équivalence est demandée.

c. Les candidats demandant une dérogation par application des dispositions de l'article 3, 3°, produiront une copie de leur diplôme d'ingénieur, qui devra être certifiée conforme par le représentant qualifié de l'école ou de l'établissement.

Le candidat est avisé de l'acceptation de sa candidature par le Directeur du Conservatoire.

TITRE III.

Des épreuves.

ART. 5. — Pour obtenir le diplôme d'Études supérieures d'économie appliquée, les candidats doivent :

- 1° Subir un examen général écrit et oral portant sur toutes les matières faisant l'objet des certificats obtenus;
- 2° Soutenir un mémoire portant sur un travail personnel;
- 3° Procéder à l'étude d'un cas concret dans les conditions prévues à l'article 14.

Les candidats peuvent à leur choix, à condition de l'indiquer expressément, subir la soutenance soit à la même session et immédiatement après l'examen général, pour raisons dûment motivées, soit à une session ultérieure dans un délai maximum de deux ans.

ART. 6. — Le jury est constitué par décision du Directeur; il est composé du professeur du cours principal, président, des professeurs des cours connexes, d'une ou de deux personnalités choisies parmi les économistes, les membres de l'enseignement supérieur ou des grandes administrations de l'État.

SECTION I.

De l'examen général.

ART. 7. — L'examen général comporte des épreuves écrites et des épreuves orales.

ART. 8. — Les épreuves écrites comportent :

- 1° Une composition sur un sujet se rapportant au cours principal; le temps imparti pour cette épreuve est de quatre heures;
- 2° Une composition sur un sujet se rapportant à l'un des cours connexes n^{os} 1 et 2 choisi par tirage au sort; le temps imparti pour cette épreuve est de deux heures.

ART. 9. — Les épreuves orales consistent en interrogations portant sur chacun des enseignements correspondant aux certificats exigés des candidats en vue de leur qualification à l'examen conformément à l'article 2.

La durée des interrogations est fixée avant les épreuves par le Jury.

ART. 10. — Les sujets des épreuves écrites sont adressés au moins huit jours avant la date des épreuves au Directeur du Conservatoire; ils sont remis sous pli scellé le jour de l'examen au président du Jury.

ART. 11. — Il est dressé un procès-verbal d'examen signé du président et des membres du Jury et adressé le jour même au Directeur du Conservatoire à la diligence du président du Jury.

SECTION II.

De la préparation et de la soutenance du mémoire. De l'exposé d'un cas concret.

ART. 12. — 1° Le mémoire consiste en un travail personnel original portant sur l'étude d'une question dont le sujet a été agréé par le professeur du cours principal dans les conditions visées à l'article 4.

La durée de cette étude et le délai consacré à la rédaction du mémoire sont fixés par le professeur intéressé.

2° Lorsque le professeur estime le mémoire susceptible d'être présenté au Jury, il adresse un rapport motivé au Directeur du Conservatoire qui invite le candidat à en déposer au secrétariat trois exemplaires dactylographiés dont l'un visé par le professeur.

ART. 13. — Le candidat demande à l'un des professeurs membre du jury le sujet d'un cas concret se rapportant à l'enseignement donné par ce professeur. Ce sujet lui sera indiqué trois jours avant la date fixée pour la soutenance du mémoire.

ART. 14. — La soutenance du mémoire consiste en un bref exposé oral que le candidat fait de son travail personnel, suivi d'une discussion à laquelle participent les membres du Jury et le candidat.

Le candidat doit mettre à la disposition du Jury toutes références ou documents justifiables utiles.

Le cas concret fait l'objet de la part du candidat d'un exposé oral et donne lieu à une discussion.

La valeur du travail personnel, la présentation du mémoire et la qualité de la soutenance font l'objet d'une note unique de 0 à 20 attribuée par le Jury après délibération.

Une note est attribuée dans des conditions analogues à l'exposé et à la discussion du cas concret.

SECTION III.

Des notes, coefficients, mentions et de la délivrance du diplôme.

ART. 15. — *a.* Les épreuves sont cotées de 0 à 20.
Les coefficients appliqués aux différentes épreuves sont fixés ainsi qu'il suit :

Épreuves écrites :

Composition sur le cours principal : 2 ;

Composition sur les cours connexes n^{os} 1 ou 2 : 1.

Épreuves orales :

Interrogation sur le cours principal : 2 ;

Interrogation sur les cours connexes n^{os} 1 et 2 : 1 ;

Interrogation sur les cours connexes n^o 3 : 1.

Mémoire et soutenance : 8.

Exposé et discussion du cas concret : 2.

ART. 16. — Toute note inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire. Pour être admissibles aux épreuves orales, les candidats devront avoir obtenu aux épreuves écrites la moyenne 12 sur 20 après application des coefficients. Pour être admissibles à la soutenance du mémoire et à l'exposé du cas concret, les candidats doivent avoir obtenu aux épreuves orales la moyenne 12 sur 20 après application des coefficients.

ART. 17. — La note moyenne générale est obtenue en divisant le total des points par celui des coefficients.

Nul ne peut obtenir le diplôme d'Études supérieures d'économie appliquée du Conservatoire national des Arts et Métiers s'il n'a obtenu une moyenne générale au moins égale à 14.

En proclamant les résultats de l'examen, le Jury décerne les mentions suivantes :

Pour une moyenne générale de 15 à 16 : assez bien ;

Pour une moyenne générale de 16 à 17 : bien ;

Pour une moyenne égale ou supérieure à 18 : très bien.

ART. 18. — La moyenne générale est établie par le Jury ; à l'issue de la soutenance, un procès-verbal final est dressé, faisant mention des différentes notes ; il est signé du président et de tous les membres du Jury et adressé au Directeur du Conservatoire national des Arts et Métiers.

TITRE IV.

Dispositions administratives.

ART. 19. — Les droits d'examen sont fixés comme suit :

Droit d'examen : 100 francs ;

Droit de soutenance : 100 francs versés au Conservatoire des Arts et Métiers ;

Droit de diplôme : 100 francs.

Les droits d'examen et de soutenance sont versés à la caisse du Conservatoire ; le droit de diplôme perçu au profit du Trésor à la caisse d'un comptable public.

Les candidats à l'examen général doivent présenter au moment de l'examen la quittance des droits y afférents, les candidats à la soutenance, les quittances du droit de soutenance et du droit de diplôme. Ces documents, visés par le secrétaire, sont joints par le président du Jury aux **procès-verbaux**.

ART. 20. — Les exemplaires dactylographiés déposés à la direction du Conservatoire national des Arts et Métiers restent la propriété de cet établissement.

L'un des exemplaires est joint au dossier de l'examen, déposé aux archives de la direction.

Le second exemplaire est déposé à la chaire du cours principal. Le troisième exemplaire est déposé à la bibliothèque où il est conservé en archives pendant dix ans ; passé ce délai, il est communiqué au public. La communication aux lecteurs peut toutefois intervenir immédiatement sur avis conforme du professeur si l'auteur donne son libre agrément par écrit.

ART. 21. — La publication des mémoires est libre. Toutefois, les candidats qui désirent publier ou faire publier le texte de leurs travaux, sont tenus d'en avertir le Directeur deux mois à l'avance.

A moins d'indications contraires données par le Directeur, après consultation du Professeur intéressé, la publication doit porter mention de l'origine du travail.

DIPLOMES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES D'ÉCONOMIE APPLIQUÉE.

COURS PRINCIPAL.	COURS CONNEXES 1.	COURS CONNEXES 2.	COURS CONNEXES 3.
Droit commercial	Organisation scientifique du travail.	Technique financière et comptable des entreprises. — Économie industrielle et statistique (2 ^e ou 3 ^e année). — Assurances au point de vue juridique <i>ou</i> Histoire du travail	A choisir parmi les cours suivants: Mathématiques. Physique générale. Physique du vide et de
Économie industrielle et statistique.	Géographie commerciale et industrielle. <i>ou</i> Histoire du travail <i>ou</i> Droit commercial	Géographie des transports. — Banques. — Assurances au point de vue économique <i>ou</i> Technique financière et comptable des entreprises.	

COURS PRINCIPAL.	COURS CONNEXES 1.	COURS CONNEXES 2.	COURS CONNEXES 3.
Économie industrielle et statistique. (Suite.)	Géographie commerciale et industrielle <i>ou</i> Histoire du travail..... <i>ou</i> Droit commercial.....	Assurances au point de vue économique ou au point de vue juridique. — Banque ou théorie mathématique des assurances ou physiologie du travail. — Une année au choix d'organisation scientifique du travail ou sécurité du travail.	A choisir parmi les cours suivants : Voir liste page 235, colonne 4.
Technique financière et comptable des entreprises.	Économie industrielle et statistique.	Organisation scientifique du travail <i>ou</i> Droit commercial.....	
Histoire du travail.....	Organisation scientifique du travail.	Économie industrielle et statistique <i>ou</i> Droit commercial..... <i>ou</i> Géographie commerciale et industrielle.	

COURS PRINCIPAL.	COURS CONNEXES 1.	COURS CONNEXES 2.	COURS CONNEXES 3.
<p>Organisation du travail et associations ouvrières.</p>	<p>Histoire du travail <i>ou</i> Organisation scientifique du travail.</p>	<p>Géographie commerciale et industrielle ou assurances (une année). — Droit commercial (1^{re} année ou 2^e année). — Physiologie du travail <i>ou</i> Physiologie du travail. — Sécurité du travail. — Travaux pratiques de physiologie <i>ou</i> Le cours connexe n° 1 non retenu.</p>	<p>A choisir parmi les cours suivants : Voir liste page 235, colonne 4.</p>
<p>Économie et technique bancaire.</p>	<p>Droit commercial <i>et</i> Économie industrielle et statistique.</p>	<p>Organisation scientifique du travail (2^e année). — Technique financière et comptable des entreprises. — Assurances (un cours).</p>	

COURS PRINCIPAL.	COURS CONNEXES 1.	COURS CONNEXES 2.	COURS CONNEXES 3.
Assurances au point de vue économique et au point de vue juridique.	Droit commercial	Théorie mathématique des assurances ou économie et technique bancaires. — Une année d'économies industrielle et statistique. — Technique financière et comptable des entreprises.	A choisir parmi les cours suivants : Voir liste page 235, colonne 4.
Géographie commerciale et industrielle.	Géographie des transports <i>et</i> Économie industrielle et statistique <i>ou</i> Histoire du travail.	Le cours connexe 1 non retenu <i>ou</i> Droit commercial. <i>ou</i> Organisation scientifique du travail.	
Géographie des transports.	Géographie commerciale et industrielle <i>et</i> Économie industrielle et statistique <i>ou</i> Histoire du travail.	Droit commercial <i>ou</i> Organisation scientifique du travail.	

**BREVETS SPÉCIAUX
DES ENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES.**

Des brevets, avec mention d'une des spécialités dont la liste figure page 244 et suivantes, sont délivrés dans les conditions ci-après définies :

RÈGLEMENT POUR LA DÉLIVRANCE DES BREVETS SPÉCIAUX.

(Décision ministérielle du 27 octobre 1944.)

Le Conseil de perfectionnement entendu,

TITRE PREMIER.

Dispositions générales.

ARTICLE PREMIER. — Les élèves du Conservatoire national des Arts et Métiers peuvent obtenir des brevets se rapportant à certaines spécialités industrielles.

ART. 2. — Les brevets spéciaux sont décernés dans les conditions fixées par la présente décision.

TITRE II.

Conditions préliminaires.

ART. 3. — Nul ne peut être admis à subir les épreuves s'il ne justifie de la possession des certificats prévus dans le tableau annexé au présent règlement pour la spécialité faisant l'objet du brevet.

ART. 4. — La possession des certificats du cours et des travaux pratiques de l'enseignement principal dont le titre constitue la mention de spécialité ne peut subir aucune dérogation.

ART. 5. — Tout candidat à un brevet spécial, remplissant les conditions de qualification prévues à l'article 3, ci-dessus, doit adresser une demande au Directeur du Conservatoire national des Arts et Métiers. Après vérification, il autorise le candidat à subir les épreuves du brevet.

TITRE III.

De l'examen.

ART. 6. — Pour obtenir un brevet spécial, les candidats doivent subir un examen général écrit, oral et pratique pouvant porter sur toutes les matières faisant l'objet des certificats obtenus par lui.

ART. 7. — *a.* Chaque Jury de spécialité est constitué par décision du Directeur du Conservatoire. Il est composé du professeur principal, du ou des professeurs des cours connexes et d'un ou plusieurs techniciens dont la compétence se rapporte au cours principal;

b. Le jury est présidé par le professeur du cours principal.

ART. 8. — Les examens pour la délivrance des brevets ont lieu, en principe, à la session juin-juillet à une date fixée par le Directeur du Conservatoire national des Arts et Métiers.

ART. 9. — L'épreuve écrite consiste en une composition sur un sujet tiré du cours principal (ensemble du cycle), le temps imparti pour cette épreuve est de trois heures.

ART. 10. — *a.* Pour être admis à subir les épreuves orales, les candidats doivent avoir obtenus à l'épreuve écrite une note égale ou supérieure à 12 sur 20.

b. Les épreuves orales consistent en interrogations sur chacun des enseignements exigés des candidats en vue de leur qualification à l'examen, conformément à l'article 3. La durée des interrogations est fixée par le Jury avant les épreuves.

ART. 11. — *a.* Pour être admis à subir l'épreuve pratique, les candidats doivent avoir obtenu à l'épreuve écrite et aux épreuves orales une moyenne égale ou supérieure à 12 sur 20.

b. L'épreuve pratique a lieu dans un laboratoire ou bureau d'étude du Conservatoire. Elle consiste en l'exécution d'un travail technique industriel dont la nature et la durée sont fixées par le Jury.

ART. 12. — *a.* Toute note inférieure à 10 est éliminatoire.

b. Les coefficients appliqués aux différentes épreuves sont fixés ainsi qu'il suit :

Épreuve écrite. Composition sur le cours principal. . . 2

Épreuves orales :

Interrogations sur le cours principal. 2

Interrogations sur les cours connexes (chacune).. 1

Épreuve pratique. 3

c. Les candidats ajournés à l'épreuve pratique conservent le bénéfice de l'admissibilité pour la session suivante.

d. Nul ne peut obtenir le brevet spécial du Conservatoire national des Arts et Métiers s'il n'a obtenu une moyenne générale au moins égale à 14.

e. En proclamant les résultats de l'examen, le jury décerne les mentions suivantes :

Pour une moyenne générale de 15. assez bien.

Pour une moyenne générale de 16 à 17. . . . bien.

Pour une moyenne générale égale ou supérieure à 18. très bien.

Ces mentions ne sont pas inscrites au diplôme.

ART. 13. — Le sujet de l'épreuve écrite est adressé au moins huit jours avant la date des épreuves au Directeur du Conservatoire; il est remis sous pli scellé le jour de l'examen au président du Jury.

ART. 14. — Il est dressé un procès-verbal d'examen signé du président et des membres du Jury et adressé le jour même au Directeur du Conservatoire à la diligence du président du Jury.

TITRE IV.

Dispositions administratives.

ART. 15. — a. Les droits d'examen du brevet sont fixés à 100 francs.

La délivrance du brevet est gratuite.

Les droits d'examen sont versés à la caisse du Conservatoire. Ils sont acquis, quel que soit le résultat de l'examen;

b. Les candidats à l'examen des brevets doivent présenter, au moment de l'examen, la quittance des droits y

afférent. Ce document est joint par le président du jury aux procès-verbaux.

Le titre est conféré aux impétrants sous le timbre du Conservatoire national des Arts et Métiers. Il porte le titre de «Brevet» suivi de la spécialité telle qu'elle figure au tableau annexé à la présente décision.

ART. 16. — Le présent règlement abroge et remplace le règlement antérieur relatif aux brevets spéciaux.

BREVETS SPECIAUX DES ENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES.

Tableau des certificats entrant dans les spécialités.

TITRE DU BREVET.	*CERTIFICATS DES COURS PUBLICS.		CERTIFICATS DES TRAVAUX PRATIQUES.	
	PRINCIPAL.	CONNEXES.	PRINCIPAL.	CONNEXES.
Chef de section de bureau d'études de l'Industrie mécanique.	Mécanique.....	Constructions civiles (2 ^e année) <i>et</i> Métrologie.	Mécanique.	Constructions civiles (2 ^e année) <i>et</i> Métrologie.
Chef de fabrication de l'Industrie mécanique.	Mécanique.....	Physique (2 ^e année) O. S. T. (1 ^{re} année) <i>et</i> Physiologie du travail (2 ^e année).	Mécanique.	Physique (2 ^e année).
Chef de contrôle de l'Industrie mécanique.	Mécanique.....	Métrologie (1 ^{re} année) Physique (3 ^e année) <i>et</i> O.S.T. (1 ^{re} année).	Mécanique.	Métrologie (1 ^{re} année). <i>et</i> Physique (3 ^e année).
Essais de produits métallurgiques.	Métallurgie	Métrologie.....	Métallurgie	Métrologie.
Traitements thermiques des produits métallurgiques.	Métallurgie	Chauffage industriel (1 ^{re} et 2 ^e années).	Métallurgie	Chauffage industriel (1 ^{re} année)
Métallographie	Métallurgie	Physique..... (3 ^e année).	Métallurgie	Stage au laboratoire (dispositions particulières).

TITRE DU BREVET.	CERTIFICATS DES COURS PUBLICS.		CERTIFICATS DES TRAVAUX PRATIQUES.	
	PRINCIPAL.	CONNEXES.	PRINCIPAL.	CONNEXES.
Traitement de surface des alliages métallurgiques.	Métallurgie	Enseignement spécial de traitements de surface.	Métallurgie	Stage au laboratoire (dispositions particulières).
Moteurs et pompes hydrauliques..	Machines	Mécanique.	Machines.	Mécanique ou métallurgie ou électricité ou chauffage industriel.
Machines à vapeur	Machines	Mécanique (3 ^e année) et chauffage (1 ^{re} et 3 ^e années).	Machines.	<i>Idem.</i>
Moteurs à gaz, essence, huile.	Machines	Moteurs à combustion interne.	Machines.	Moteurs à combustion interne.
Compresseurs et détendeurs	Machines	Mécanique.	Machines.	Mécanique.
Fours à flammes.	Chauffage industriel.	Chimie appliquée aux matériaux de construction. (1 ^{re} et 2 ^e années) et Métallurgie (1 ^{re} année).	Chauffage industriel.	Chimie appliquée aux matériaux de construction (1 ^{re} et 2 ^e années) et Métallurgie.
Essais de matériaux de construction.	Chimie appliquée aux matériaux de construction.	Métrologie.	Chimie appliqué aux matériaux de construction.	Métrologie.

TITRE DU BREVET.	CERTIFICATS DES COURS PUBLICS.		CERTIFICATS DES TRAVAUX PRATIQUES.	
	PRINCIPAL.	CONNEXES.	PRINCIPAL.	CONNEXES.
Chaudières.....	Chauffage industriel.	Chimie générale (3 ^e année) ou constructions civiles <i>et</i> Machines (1 ^{re} et 2 ^e années).	Chauffage industriel.	Chimie générale (3 ^e année) ou constructions civiles <i>et</i> Machines (1 ^{re} et 2 ^e années).
Chauffage et ventilation	Chauffage industriel.	Métallurgie (2 ^e année) Chimie appliquée aux matériaux de construction (2 ^e année) <i>et</i> Art appliqué (1 ^{re} année).	Chauffage industriel.	Électricité industrielle (1 ^{re} et 3 ^e années).
Fours électriques	Chauffage industriel.	Electricité industrielle (1 ^{re} et 3 ^e années) <i>et</i> Métallurgie (1 ^{re} année).	Chauffage industriel.	Chimie tinctoriale. (teinture et apprêts).
Essais textiles.....	Filature et tissage.	Chimie tinctoriale (2 ^e année) <i>et</i> Métrologie (1 ^{re} et 2 ^e années).	Filature et tissage.	

TITRE DU BREVET.	CERTIFICATS DES COURS PUBLICS.		CERTIFICATS DES TRAVAUX PRATIQUES.	
	PRINCIPAL.	CONNEXES.	PRINCIPAL.	CONNEXES.
Art appliqué aux métiers (industrie du métal.)	Art appliqué aux métiers.	Métallurgie (3 ^e année) <i>et</i> Chauffage. Constructions civiles (1 ^{re} et 3 ^e années).	Art appliqué aux métiers.	Métallurgie ou Chauffage.
Art appliqué aux métiers (industrie du bois).	Art appliqué aux métiers.	Agriculture. (2 ^e année).	Art appliqué aux métiers.	Agriculture (2 ^e année).
Art appliqué aux métiers (industrie des tissus).	Art appliqué aux métiers.	Chimie tinctoriale <i>et</i> Tissage (3 ^e année).	Art appliqué aux métiers.	Chimie tinctoriale ou Tissage.
Art appliqué aux métiers (céramique ou verrerie).	Art appliqué aux métiers.	Matériaux de construction (1 ^{re} et 2 ^e années). Chauffage industriel. (1 ^{re} année).	Art appliqué aux métiers.	Matériaux de construction (1 ^{re} et 2 ^e années). Chauffage industriel, (1 ^{re} année).
Moteurs à combustion interne 1 ^o chef d'essais de moteurs (1).	Moteurs à combustion interne.	Chauffage (1 ^{re} et 2 ^e années). <i>ou</i> Machines (1 ^{re} et 2 ^e années), <i>ou</i> Métallurgie (2 ^e et 3 ^e an.).	Moteurs à combustion interne.	Chauffage (1 ^{re} et 2 ^e an.). <i>ou</i> Machines (1 ^{re} et 2 ^e an.). <i>ou</i> Métallurgie (2 ^e et 3 ^e an.).
Moteurs à combustion interne 2 ^o chef de section de bureau d'étude de moteurs (1).	Moteurs à combustion interne.	Métallurgie (2 ^e et 3 ^e années). <i>ou</i> Constructions civiles (2 ^e et 3 ^e années), <i>ou</i> Chauffage, (1 ^{re} et 2 ^e années).	Moteurs à combustion interne.	Métallurgie (2 ^e et 3 ^e an.). <i>ou</i> Constructions civiles (2 ^e et 3 ^e an.) <i>ou</i> Chauffage, (1 ^{re} et 2 ^e années).

(1) Les candidats sont autorisés à présenter les certificats de deux années appartenant à des cours connexes différents ou à des travaux pratiques différents, pourvu que ces certificats correspondent aux années mentionnées dans la 3^e et la 5^e colonne du présent tableau.

TITRE DU BREVET.	CERTIFICATS DES COURS PUBLICS.		CERTIFICATS DES TRAVAUX PRATIQUES.	
	PRINCIPAL.	CONNEXE .	PRINCIPAL.	CONNEXES.
Analyste chimiste.....	Chimie générale.	Chimie agricole ou Chimie tinctoriale ou Métallurgie ou Chauffage ou Matériaux de construction ou chimie industrielle.	Chimie générale.	Chimie agricole ou Chimie tinctoriale ou Métallurgie ou Chauffage ou Matériaux de construction ou Chimie industrielle.
Métrologie.....	Métrologie.....	Mathématiques et Physique.	Métrologie.	Physique.
Agent technique de sécurité.....	Sécurité du travail.	O. S. T. (1 ^{re} année) Physiologie (1 ^{re} et 2 ^e années) et Machines (1 ^{re} année) ou Métallurgie (1 ^{re} année) ou Électricité (1 ^{re} an.) ou Chauffage (1 ^{re} année.) ou Constructions civiles (1 ^{re} année).	Physiologie.

BREVETS DES ENSEIGNEMENTS ÉCONOMIQUES.

Ces brevets sont délivrés aux élèves titulaires des certificats des Cours économiques et s'appliquent aux spécialités suivantes :

SCIENCES BANCAIRES ET COMMERCIALES.

Économie et technique bancaires.
Droit commercial (trois années).
Économie industrielle et statistique (deux années).
Technique financière et comptable des entreprises.
Géographie industrielle et commerciale (deux années).

ÉCONOMIE APPLIQUÉE.

Économie industrielle et statistique (trois années).
Technique financière et comptable des entreprises.
Géographie industrielle et commerciale (trois années).

Options : une année de l'un des cours suivants :

Droit commercial.
Économie et technique bancaires.
Assurances.
Organisation scientifique du Travail.
Sécurité du travail.

SCIENCES SOCIALES.

Histoire du travail (trois années).
Assurances (deux années).
Géographie commerciale et industrielle.

Options : une année de l'un des cours suivants :

Organisation scientifique du travail.
Sécurité du travail.
Physiologie du travail.
Économie industrielle (une année).

MUSÉE.

Le Musée renferme une collection inestimable d'environ 18.000 appareils et machines anciens et modernes ainsi que des échantillons et des modèles réduits utilisés par les professeurs, soit pour faire des démonstrations pendant leurs cours, soit pour exposer l'état d'une technique ou d'une industrie pendant les visites qu'ils dirigent; ces appareils sont groupés dans des galeries où le public est admis, le dimanche de 10 heures à 17 heures, et les autres jours (sauf le lundi), de 13 h. 30 à 17 h. 30.

BIBLIOTHEQUE.

La Bibliothèque contient plus de 100.000 volumes, anciens et récents; la Bibliothèque reçoit les revues scientifiques et techniques françaises et étrangères.

Elle est ouverte, pour les lecteurs munis d'une carte délivrée par le Directeur du Conservatoire, tous les jours ouvrables, de 14 heures à 19 h. 30 et le dimanche de 10 heures à 12 h. 30.

INDEX.

	Pages.
Actuariat (théorie mathématique des assurances).....	138
Admission (Conditions d').	
Aux cours	32
Aux travaux pratiques.....	33
Aéronautique.....	99
Agriculture (Enseignement).....	48
Travaux pratiques.....	156
Diplôme d'ingénieur.....	214
Alimentation (Institut scientifique et technique).....	140
ANNÉE SCOLAIRE.	
Tableau horaire de l'année en cours	195
Tableau synoptique de l'enseignement pour l'année en cours.....	187
Art appliqué aux métiers (Enseignement).....	50
Travaux pratiques.....	157
Diplôme d'études supérieures.....	228
<i>Voir aussi</i> Brevets spéciaux.....	247
Assistants (Liste des).....	21
Assurances au point de vue économique.....	106
Assurances au point de vue juridique.....	108
Assurances (Théories mathématiques des) et calcul des probabilités.....	138
Banque.....	116
Bibliothèque.....	250
Biologie agricole et industrielle (Cours de).....	53
BREVETS SPÉCIAUX :	
Généralités.....	239
<i>Mention :</i>	
Agent technique de sécurité.....	248
Analyste chimiste.....	248
Art appliqué aux métiers :	
Industrie du métal	247
Industrie du bois	247
Industrie des tissus.....	247
Céramique.....	247
Verrerie.....	247

	Pages.
Chaudières.....	246
Chauffage et ventilation.....	246
Chef de contrôle de l'industrie mécanique.....	244
Chef de fabrication de l'industrie mécanique.....	244
Chef de section de bureau d'études de l'industrie mécanique.....	244
Compresseurs et détendeurs.....	245
Essais des produits métallurgiques.....	244
Essais textiles.....	246
Essais de matériaux de construction.....	245
Fours à flammes.....	245
Fours électriques.....	246
Machines à vapeur.....	245
Métallographie.....	244
Métrologie.....	248
Moteurs à combustion interne :	
1° Chef d'essais de moteurs.....	247
2° Chef de section de bureau d'études de moteurs.....	247
Moteurs à gaz, essence, huile.....	245
Moteurs et pompes hydrauliques.....	245
Traitements de surface des alliages métallurgiques.....	245
Traitements thermiques des produits métallurgiques.....	244
BREVETS ÉCONOMIQUES :	
Sciences bancaires et commerciales.....	249
Économie appliquée.....	249
Sciences sociales.....	249
Calcul des probabilités (<i>voir</i> Assurances).	
CERTIFICATS.....	198
Céramique (enseignement).....	61
Travaux pratiques.....	162
Brevet spécial.....	247
Cinématographie.....	103
Chauffage industriel (Enseignement).....	56
Travaux pratiques.....	158
Diplôme d'ingénieur.....	211
<i>Voir aussi</i> Brevets spéciaux.....	246
Chefs de travaux.	
Adresses et jours de réception.....	19
Chimie agricole et biologique (Enseignement).....	60
Travaux pratiques.....	160
Diplôme d'ingénieur.....	209

	Pages.
Chimie appliquée aux matériaux de construction (Cours de).	61
Travaux pratiques.....	162
Diplôme d'ingénieur.....	210
Chimie générale (dans ses rapports avec l'industrie) [Enseignement].	36
Travaux pratiques.....	150
Brevet d'analyste chimiste.....	248
Chimie industrielle (Enseignement).	63
Travaux pratiques.....	161
Diplôme d'ingénieur.....	208
Chimie tinctoriale (Enseignement).....	65
Travaux pratiques.....	161
Diplôme d'ingénieur.....	210
Ciments.....	61
Conférences d'actualités scientifiques et industrielles.....	23
CONSEILS AUX AUDITEURS.....	24
CONSERVATOIRE :	
Administration.....	8
Conseils du Conservatoire.....	9, 11
Note historique.....	3
Constructions civiles (Enseignement).....	67
Cours préparatoire.....	147
Travaux pratiques.....	164
Diplôme d'ingénieur.....	218
Cours (Conditions d'admission aux).....	32
Diplôme d'études supérieures d'art appliqué aux métiers..	228
Diplôme d'études supérieures d'économie appliquée.....	229
Diplôme d'ingénieur. <i>Voir</i> ; Ingénieurs.....	201
Droit commercial (Cours de).....	112
École supérieure des géomètres et topographes.....	143
Économie industrielle et statistique (Enseignement).....	117
Économie et Technique bancaires.....	116
Travaux pratiques.....	186
Électricité industrielle (Enseignement).....	71
Travaux pratiques.....	165
Diplôme d'ingénieur.....	220
Électricité appliquée à la traction.....	70
Électrochimie :	
Enseignement.....	-3
Travaux pratiques.....	167

	Pages
Électronique (Enseignement).....	95
Travaux pratiques.....	183
Diplôme d'ingénieur.....	220 et 221
Enregistrement, transmission et reproduction des images et des sons (Techniques d').....	101
Travaux pratiques.....	184
Diplôme d'ingénieur.....	220
ENSEIGNEMENT :	
Organisation générale.....	22
Tableau horaire (année en cours).....	195
Tableau synoptique (année en cours).....	187
Enseignements spéciaux.....	148
ENSEIGNEMENTS ÉCONOMIQUES APPLIQUÉS :	
Diplômes d'études supérieures.....	229
Brevets (d').....	249
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE. DIRECTION.....	
8	
Étude du travail (Institut national d'orientation profes- sionnelle).....	142
Filature et Tissage (Enseignement).....	75
Travaux pratiques.....	169
Diplôme d'ingénieur.....	213
Froid industriel (Institut français).....	141
Géographie industrielle et commerciale.....	119
Géographie des transports.....	120
Histoire du travail.....	122
Horaire des cours.....	195
INGÉNIEUR (Diplômes d') :	
Réglementation des examens.....	201
<i>Mention :</i>	
Aéronautique.....	217
Agriculture.....	214
Art appliqué.....	221 et 222
Chauffage industriel.....	211
Chimie agricole et biologique.....	209
Chimie appliquée aux matériaux de construction.....	210
Chimie industrielle.....	208
Chimie tinctoriale.....	210
Constructions civiles.....	218
Électricité industrielle.....	220
Électrochimie.....	209
Électrométallurgie.....	212
Industries textiles.....	213
Machines.....	215

	Pages.
Mécanique.....	214
Métallurgie.....	212 et 213
Moteurs à combustion interne.....	216 et 211
Organisation scientifique du travail.....	223
Photogrammétrie.....	221
Physique.....	219
Technique du vide et électronique.....	220 et 227
Sécurité du travail.....	222
Techniques d'enregistrement, de transmission et de reproduction des sons et des images.....	220
Ingenieur des services sociaux.....	224
Instituts du Conservatoire.....	140
Machines (Enseignement).....	78
Enseignement préparatoire au Cours.....	146
Travaux pratiques.....	170
Diplômes d'ingénieur.....	215
Brevet spécial.....	245
Mathématiques.....	34
Mathématiques préparatoires (Enseignement spécial de).....	145
Mécanique (Enseignement).....	37
Travaux pratiques.....	151
Diplômes d'ingénieur.....	214
Métallurgie (Enseignement).....	81
Travaux pratiques.....	172
Diplômes d'ingénieur.....	212 et 213
<i>Voir aussi</i> Brevets spéciaux.....	244 et 245
Métrologie générale et industrielle (Cours de).....	44
Travaux pratiques.....	153
Brevet spécial.....	248
Moteurs à combustion interne (Enseignement).....	86
Travaux pratiques.....	175
Enseignement préparatoire.....	146
Diplôme d'ingénieur.....	216 et 217
Brevet spécial.....	248
Musée.....	250
Organisation scientifique du travail.....	125
Diplôme d'ingénieur.....	222
Orientation professionnelle (Institut national d'Étude du travail et d').....	142
Photogrammétrie (Enseignement).....	92
Travaux pratiques.....	174
Diplôme d'ingénieur.....	221
Physiologie du travail (Cours de).....	128
Travaux pratiques.....	178

	Pages.
Physique appliquée aux industries du vide et de l'électro- nique (Enseignement).....	95
Travaux pratiques.....	183
Diplôme d'ingénieur.....	220 et 221
Physique générale dans ses rapports avec l'industrie (Ensei- gnement).....	45
Travaux pratiques.....	154
Diplôme d'ingénieur.....	219
Prix aux auditeurs.....	199
PROFESSEURS :	
Adresses et jours de réception.....	13
Sécurité du travail.....	130
Diplôme d'ingénieur.....	223
Sélection et orientation professionnelles.....	131
Travaux pratiques.....	181
Taxes et droits.....	33
Technique comptable (Institut de).....	141
Technique aéronautique.....	99
Diplôme d'ingénieur.....	217
Techniques d'enregistrement, de transmission et de repro- duction des sons et des images (Enseignement).....	101
Travaux pratiques.....	184
Diplôme d'ingénieur.....	220
Technique financière et comptable des entreprises (Enseigne- ment).....	135
Télévision.....	101
Topométrie (Institut de).....	141
Traitement de surface des métaux (Enseignement spécial de).....	148
Travail (Institut du).....	142
TRAVAUX PRATIQUES :	
Adresses et jours de réception de MM. les Chefs de....	19
Conditions d'admission.....	32
Programmes.....	150 à 186
Verrerie.....	61

PUBLICATION

MATÉRIEL

PUBLICATION

MATERIAL



DÉPARTEMENT MÉDICAL

Générateurs de radiodiagnostic
et de radiothérapie.

Tubes à rayons X.

Dossiers.

Tables.

Diathermie.

Électrologie.

Accessoires.

DÉPARTEMENT INDUSTRIEL

Pompes à vide.

Matériel pour l'enseignement.

Appareils de dosage des gaz
dans les métaux.

Radiométallographie.

Radiocristallographie.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE RADIOLOGIE

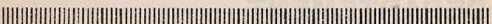
34, BOULEVARD DE VAUGIRARD - PARIS

Téléphone : SUffren 50.04 et 50.05

ÉDITIONS

SCIENTIFIQUES RIBER

117, boulevard de Sébastopol — PARIS (2^e)



COURS DU CONSERVATOIRE

AUDUBERT - Électrochimie

B O U T R Y - Physique du Vide

E V E N O - Organisation des Entreprises

F L E U R Y - Physique générale

FOURASTIÉ - L'Évolution Économique
de 1830 à 1947

G U I N I E R - Rayons X

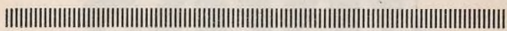
CATALOGUE DÉTAILLÉ SUR DEMANDE

————— TÉL. : GUT. 44.50 —————

ÉDITIONS

SCIENTIFIQUES RIBER

117, boulevard de Sébastopol — PARIS (2^e)



COURS DU CONSERVATOIRE

LEFRAND - Électricité industrielle

MESNAGER - Élasticité

MÉTRAL - Mécanique

SAINTE-LAGUË - Mathématiques générales

SALMONT - Sécurité du Travail

SERRUYS - Moteurs légers

THÉRY - Machines (2^e année)

CATALOGUE DÉTAILLÉ SUR DEMANDE

TÉL. : GUT. 44.50

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRICITÉ

MORS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 100.000.000 FR.

R. C. SEINE 208.871 B.

SIÈGE SOCIAL : 60, rue de Prony - PARIS

USINES : 11, rue Petit - CLICHY (Seine)

et au CHEMIN-NEUF à PARON près SENS (Yonne)

DÉPARTEMENT INSTALLATIONS

19, rue des Cordelières - PARIS (13^e)

Téléphone : PORT-Royal 26.14 (lignes groupées)

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES

PUBLIQUES ET PRIVÉES

HAUTE ET BASSE TENSION

FORCE - LUMIÈRE - CHAUFFAGE

SONNERIES - TÉLÉPHONES

LIBRAIRIE H. LE SOUDIER

174, boulevard Saint-Germain - PARIS (6^e)

Téléphone : LITré 54.80

○○○

IMPORTATION DE TOUTES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES

PUBLICATIONS TECHNIQUES

ET SCIENTIFIQUES

LITTÉRATURE - BEAUX-ARTS

○○○

Fournisseur des principales bibliothèques
françaises et étrangères

LANGUES ÉTRANGÈRES

TOUS OUVRAGES POUR L'ÉTUDE DES
LANGUES: GRAMMAIRES, DICTIONNAIRES,

○○○○○○ etc. ○○○○○○

IMPORTATION D'OUVRAGES TECHNIQUES ÉTRANGERS

DICTIONNAIRES TECHNIQUES



LIBRAIRIE

RICOUR & CHEVILLET

22, rue de la Banque, PARIS (2^e)

TÉLÉPHONE : GUT. 43.13

R. C. Seine 224.335 B

LIBRAIRIE H. LE SODIER

174 boulevard Saint-Germain - PARIS (6^e)

IMPORTATION DE TOUTES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES

PUBLICATIONS TECHNIQUES

ET SCIENTIFIQUES

LITTÉRATURE - BEAUX-ARTS

Fournisseur des bibliothèques départementales

françaises et étrangères

LANGUES ÉTRANGÈRES

Tous ouvrages pour l'étude des

langues étrangères dictionnaires

de grammaire etc.

IMPORTATION D'OUVRAGES TECHNIQUES

DICIONNAIRES TECHNIQUES

RICOUR & CHEVILLET

22, rue de Valenciennes - PARIS (11^e)

TELEPHONE : 047.4513



PHILIPS

LA MARQUE DE QUALITÉ

S.A. PHILIPS - Éclairage et Radio, 50, Av. Montaigne, PARIS 8^e

INSTRUMENTS DE PRÉCISION CHASSELON

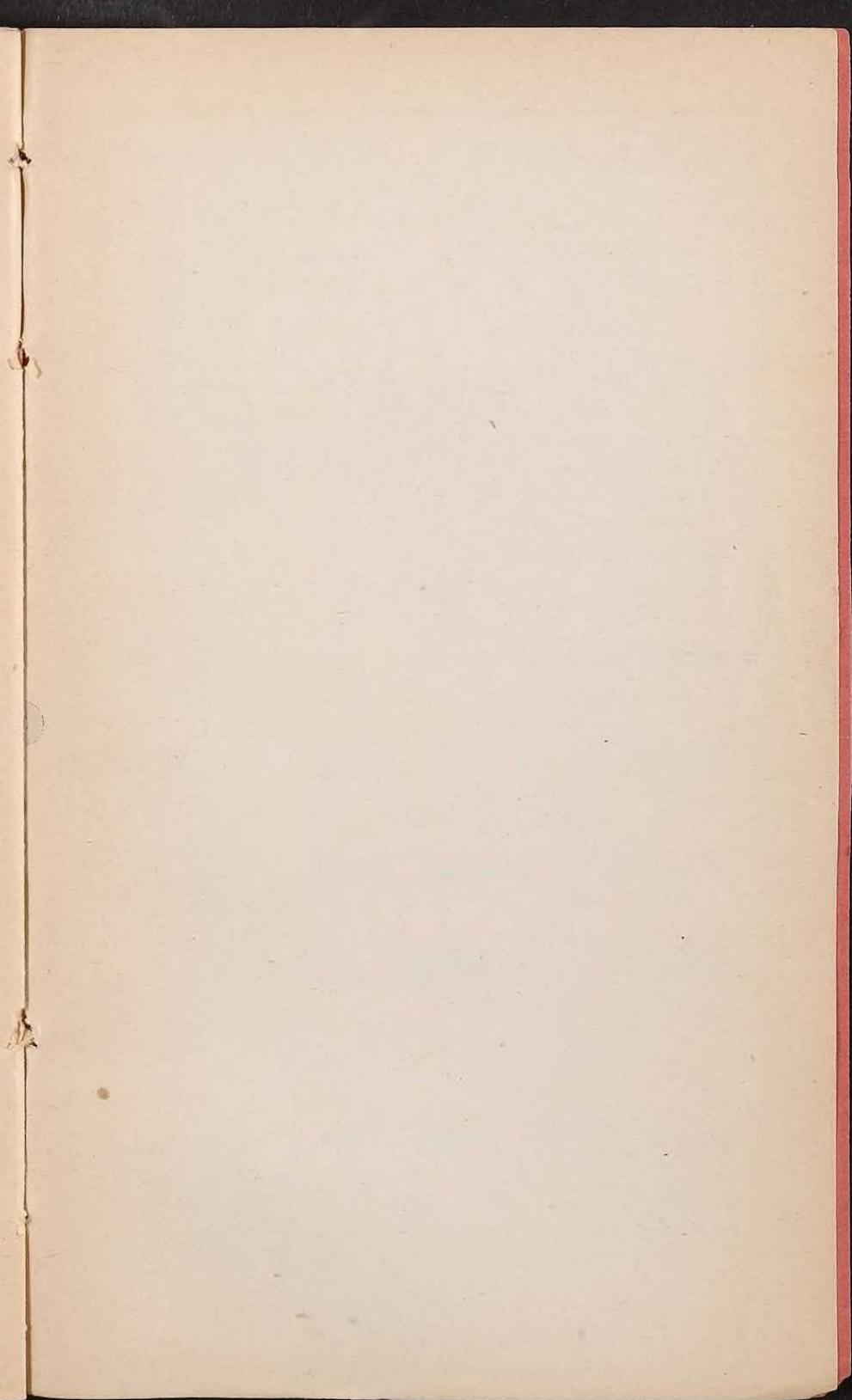
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 3.400.000 francs

3 et 5, rue Amédée-Picard - CACHAN (Seine)

Téléphone : ALÉsia 15.10

FOURNISSEURS DES SERVICES GÉOGRAPHIQUES
ET TOPOGRAPHIQUES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

CERCLES AZIMUTAUX A MICROSCOPES POUR
GRANDES TRIANGULATIONS DE PRÉCISION
THÉODOLITES A MICROSCOPES T. M. I. - TACHÉO-
MÈTRES - CERCLES D'ALIGNEMENT - NIVEAUX N.I.
RÈGLES A ÉCLIMÈTRE - TOUS INSTRUMENTS DE
GÉODÉSIE ET DE TOPOGRAPHIE - MAGNÉTISME
TERRESTRE



MEMOIRS OF THE
CHASSELOIN

1844

1844

ÉDITIONS EYROLLES

61, boulevard Saint-Germain, 61 — PARIS (5^e)

BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT DE TOPOMÉTRIE
DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

OUVRAGES PARUS :

A. FRANÇOIS NOTIONS DE DROIT CIVIL

(16,5 x 25 — 206 pages) 490 fr.

NOTIONS DE PROCÉDURE

(16,5 x 25 — 96 pages) 350 fr.

M. POIRÉE COURS D'ÉCONOMIE ET DE LÉGISLATION FONCIÈRE

(16,5 x 25 — 480 pages) 560 fr.

A. SAINTE-LAGUÉ ALGÈBRE ET ANALYSE

(16,5 x 25 — 450 pages) 870 fr.

R. MARTIN COURS DE PHOTO-TOPOGRAPHIE

(16,5 x 25 — 307 pages) 875 fr.

R. MARTIN CALCULS NUMÉRIQUES DU TOPOMÈTRE

(16,5 x 25 — 106 pages) 490 fr.

VIGNEROT NOTIONS GÉNÉRALES D'AGRONOMIE

(16,5 x 25 — 120 pages, 38 fig.) 450 fr.



J. LEMOINE & A. BLANC

TRAITÉ DE PHYSIQUE GÉNÉRALE ET EXPÉRIMENTALE

- I. — Mécanique - Chaleur (16,5 x 25 - 862 p.) 1.990 fr.
- II. — Acoustique - Optique (16,5 x 25 - 898 p.) 1.600 fr.
- III. — Électricité générale (16,5 x 25 - 848 p.) 2.900 fr.

Tous les livres *Techniques*

MATHÉMATIQUES
M É C A N I Q U E
M É T A L L U R G I E
P H Y S I Q U E - C H I M I E
É L E C T R I C I T É
A G R I C U L T U R E
M A C H I N E S - D R O I T
C É R A M I Q U E
N A V I G A T I O N
A É R I E N N E

ACHAT • VENTE • ÉCHANGE

GIBERT JEUNE

15 BIS, BOULEVARD SAINT-DENIS
PARIS ■ TÉL. : CENTRAL 11.23

MÉTRO : STRASBOURG-SAINT-DENIS